



GCP/RAF/441/GER

« Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

ATELIER FINAL DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DES RESULTATS DU PROJET



Brazzaville, République du Congo du 12 au 14 décembre 2012

RAPPORT

Janvier 2013



Projet GCP/RAF/441/GER

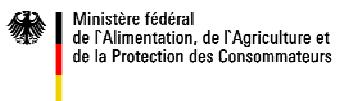
« Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale
à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

**ATELIER FINAL DE RESTITUTION ET DE VALIDATION
DES RESULTATS DU PROJET**

Brazzaville, République du Congo du 12 au 14 décembre 2012

RAPPORT

Projet financé par



Janvier 2013

Ce rapport fait partie de la documentation du projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ».

Ce document a été réalisé avec l'aide financière du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère Fédéral d'Allemagne de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le document exprime les opinions de l'auteur et ne reflète pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	v
TITRE DES TABLEAUX.....	vi
ABRÉVIATIONS	vii
AVANT-PROPOS	ix
1. Introduction	1
2. Ouverture officielle des travaux	2
2.1. Phase d'allocutions	2
2.2. Visite du stand d'exposition des documents du projet	4
2.3. Session introductory en plénière	5
3. Rappel des objectifs et des produits du projet, présentation de la stratégie de sa mise en œuvre et du degré d'atteinte de ses produits	6
3.1. Stratégie de mise en œuvre du projet.....	6
3.2. Degré d'atteinte des produits du projet selon les indicateurs du cadre logique	7
4. Présentation des activités menées pour l'obtention des produits du projet	9
4.1. Présentation des activités réalisées par les coordinations nationales du Congo, de la RCA et du Gabon	9
4.2. Présentations des activités réalisées par la coordination régionale	10
4.3. Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL	11
5. Acquis du projet.....	13
5.1. Au niveau sous-régional	13
5.2. Au niveau national	13
5.3. Au niveau local (sites pilotes)	13
6. Présentation des succès et des leçons apprises	14
7. Présentation de la situation du budget.....	16
8. Mécanismes de consolidation et de capitalisation des acquis du projet.....	18
9. Recommandations	19
9.1. Gouvernements (Congo, Gabon et RCA)	19
9.2. FAO.....	19
9.3. COMIFAC	19
9.4. Bailleurs de fonds	20
9.5. ONG facilitatrices de l'approche ADM	20
9.6. PMEF des sites pilotes du projet	20
10. Clôture de l'atelier	21
11. Annexes.....	22
11.1. Programme de l'atelier	22
11.2. Liste des participants.....	24
11.3. Liste des attentes des participants	28
11.4. Mot du Représentant Résidente de la FAO au Congo par M. Dieudonné Koguiyaga.....	29
11.5. Mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC par M. Raymond Mbitikon.....	31
11.6. Mot du Représentant du gouvernement Allemand par M. Simon Stumpf, Chef de la coopération à l'Ambassade d'Allemagne en RDC.....	32
11.7. Discours d'ouverture officielle de la Représentante du Ministre de l'Économie forestière et du Développement Durable, Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet	33

11.8.	Termes de référence des travaux en commissions.....	35
11.9.	Résultats des travaux du groupe Congo	36
11.10.	Résultats des travaux du groupe RCA.....	42
11.11.	Résultats des travaux du groupe Gabon.....	45
11.12.	Résultats des travaux du groupe sous-régional	46
11.13.	Communiqué final de l'atelier	48
11.14.	Discours de clôture de la Représentante du Ministre de l'Économie forestière et du Développement Durable, Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet	52
11.15.	Présentations PPT	53

TITRE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Degré d'atteinte des produits du projet	7
Tableau 2 : Situation du budget	16

ABRÉVIATIONS

ADM	Analyse et Développement des Marchés
APA	Accès et Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques
CAH	Congolaise d'Apiculture Hexagonale
CCN-PFNL	Comité Consultatif National sur les PFNL
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CN	Coordination Nationale
CNIAF	Centre national et d'aménagement des ressources forestières et fauniques
CNP	Coordonnateur National de Projet
Congo	République du Congo
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CR	Coordonnateur Régional/ Coordination Régionale
DAA	Droit à une Alimentation Adéquate
DELCOOP-T	Délices Coopérative-Traiteur
GDF	Gestion Durable des Forêts
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité en Afrique Centrale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAO SFC	Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale
MEFDD	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable du Congo
MEFCP	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, RCA
MPFIFD	Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement
MPMEA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat
MRSIT	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADE	Projet Forêts et diversification économique
PDE	Plan de Développement de l'Entreprise
PFABO	Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre
PFN	Point Focal National
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMEF	Petite et Moyenne Entreprise Forestière

ProNAR	Projet national d'afforestation et de reboisement
PTA	Plan de Travail Annuel
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SGT-PFNL	Sous-groupe de travail PFNL en Afrique centrale
SIM	Systèmes d'Information sur les Marchés
SNPA	Stratégie Nationale et Plan d'Action

AVANT-PROPOS

Le projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » (PFLN) vise la réduction de la pauvreté et la gestion durable des PFLN en Afrique centrale en général et au Gabon, en République Congo et en République Centrafricaine (RCA) en particulier par le biais de la valorisation des ressources forestières par les communautés rurales.

Le projet est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sous la supervision de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Il est financé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs du Gouvernement allemand pour une période de trois ans et quatre mois (01 octobre 2009 – 31 janvier 2013). Les objectifs globaux du Projet sont de :

- Mieux conserver et gérer les PFLN par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré ;
- Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Après la mise en place institutionnelle initiale de la coordination régionale du projet au Cameroun et des coordinations nationales au Congo, au Gabon et en RCA d'octobre 2009 à janvier 2010, le projet avait tenu en février 2010 à Brazzaville, Congo un atelier de lancement et de planification des activités de 2010. Au cours de cet atelier les parties prenantes du Projet avaient été informées sur les objectifs et résultats attendus du Projet. Les activités à mettre en œuvre par le projet en 2010 avaient été identifiées et un plan de travail annuel 2010 avait été élaboré.

En fin janvier/début février 2011, un atelier d'évaluation des seize premiers mois du projet et de planification des activités de 2011 s'est tenu au Gabon. Suite à cet atelier, a été organisée la première réunion du Comité de Pilotage, le vendredi 04 février 2011 à Libreville. Lors de cette réunion, les progrès réalisés depuis le démarrage du projet (octobre 2009-décembre 2010) ainsi que le plan de travail 2011 et le budget associé avaient été examinés. Après avoir pris les décisions appropriées, la première réunion du comité de pilotage avait formulé des recommandations visant la bonne mise en œuvre des activités du projet.

Du 20 au 22 février 2012, après 29 mois de mise en œuvre de ses activités y compris une évaluation à mi-parcours, un atelier d'évaluation des activités du projet en 2010 et 2011 et de planification de celles qui doivent être menées en 2012 a été organisé à Bangui en RCA. A la suite de cet atelier s'est tenue la deuxième réunion du Comité de Pilotage, le vendredi 24 février 2012.

Tous ces ateliers de planification et des réunions du comité de pilotage visaient l'obtention des six produits du projet que sont :

- **Produit 1 :** La Boîte à outils sur les PFLN, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.
- **Produit 2 :** Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des produits forestiers non ligneux.
- **Produit 3 :** Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFLN, de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme.

- **Produit 4 :** Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle.
- **Produit 5 :** Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés.
- **Produit 6 :** Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable.

Prévu pour une durée de 36 mois (trois ans), où la date initiale d'achèvement était fixée au 30 septembre 2012, le projet a bénéficié d'un prolongement de quatre mois auprès du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs du gouvernement Allemand. Parvenu à son 38^{ième} mois de mise en œuvre de ses activités, et avant sa date de clôture le 31 janvier 2013, il s'est avéré nécessaire d'organiser l'atelier final de restitution et de validation des résultats du projet, d'où la justification du présent atelier organisé à Brazzaville au Congo du 12 au 14 décembre 2012.

1. Introduction

Il s'est tenu dans la salle de conférence du Palais des Congrès du 12 au 14 décembre 2012, à Brazzaville-Congo, l'atelier de restitution et de validation des résultats du projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » (PFNL).

Organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) six semaines avant la fin du projet prévue le 31 janvier 2013, cet atelier avait pour objectifs de :

- Présenter les produits et les effets directs du projet et l'atteinte des indicateurs ;
- Valider les produits et les effets directs du projet et formuler des recommandations visant à améliorer le secteur des PFNL en Afrique Centrale en général et dans les pays du projet en particulier ;
- Présenter les acquis ou réalisations du projet en précisant les catégories d'acteurs concernés ;
- Présenter les succès, les difficultés et les hypothèses risques dans la mise en œuvre du projet et les leçons apprises ;
- Partager les connaissances et expériences techniques entre les pays, les différents niveaux d'intervention et acteurs, tirées lors de la mise en œuvre du projet ;
- Discuter et adopter les perspectives et les actions de suivi et de consolidation des acquis du projet ;
- Lister les activités à mener de décembre 2012 à janvier 2013.
- La modération de l'atelier a été assurée par Mr. Dieudonné Moubiala, Chargé de mission au Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) du Congo.

2. Ouverture officielle des travaux

L'ouverture officielle des travaux comportait les points suivants à savoir la phase d'allocutions, la visite du stand, la session introductory en plénière et la mise en place du présidium.

2.1. Phase d'allocutions

Placés sous le patronage du Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable du Congo, son Excellence Henri Djombo, les travaux ont démarré par une cérémonie d'ouverture ponctuée par quatre allocutions : i) le mot du Représentant résident de la FAO au Congo ; ii) le mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC; iii) le mot du représentant du Gouvernement Allemand ; iv) le discours d'ouverture de la représentante du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

Mot du Représentant Résidente de la FAO au Congo, M. Dieudonné Koguiyagda

M. Dieudonné Koguiyagda dans son mot (voir annexe 11.4) a réitéré la volonté affichée de la FAO d'accompagner le Congo dans sa quête pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en l'occurrence l'OMD N° 1 à savoir la lutte contre la pauvreté et la faim. Les PFNL jouent un rôle non négligeable dans cet accompagnement. En effet, 80 pour cent de la population de l'Afrique centrale utilisent les PFNL au quotidien pour satisfaire leurs besoins de subsistance et aussi comme source de revenu et d'emploi. Pour ces populations, les PFNL constituent une source importante de nourriture, de plantes médicinales, ornementales, d'énergie, de matériaux de construction, d'équipements de pêche, de biens et d'ustensiles. A ce titre, les PFNL contribuent tant à la sécurité alimentaire qu'au bien être général des populations en Afrique centrale.

Pour lui, le projet GCP/RAF/441/GER a obtenu plusieurs résultats importants grâce à la forte implication des gouvernements du Gabon, de la RCA et de la République du Congo. Ces résultats sont visibles sur le terrain où il a noté une forte adhésion des populations rurales au projet, une bonne appropriation du projet par ces populations et leur bonne organisation en GIC allant jusqu'à l'ouverture des comptes dans une structure de micro-finance.

Au vu de ces résultats, M. Koguiyagda a terminé son mot par des remerciements à l'endroit de : i) l'équipe gouvernementale pour tous les efforts qu'elle ne cesse de déployer avec l'appui de la FAO dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, surtout dans le monde rural ; ii) les producteurs et productrices des PFNL, qui ne ménagent aucun effort dans l'approvisionnement régulier des marchés urbains en PFNL ; iii) le personnel technique pour leurs efforts déployés ; et enfin iv) le Gouvernement Allemand pour sa confiance à la FAO dans la mise en œuvre du projet et pour son importante contribution financière.

Mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Raymond Mbitikon

Du mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC (voir annexe 11.5), les participants retiendront que le projet GCP/RAF/441/GER est d'une très grande importance pour l'Afrique centrale, car il aborde les grandes préoccupations des pays de cette sous-région dont les questions alimentaires, la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en général et surtout celle des populations dépendant des ressources forestières pour leur survie. Ce projet d'une durée de vie assez courte en considération des acteurs concernés et des actions à mener est l'un des projets qui ont bien fonctionné dans la sous- région. Non seulement le projet a traité les questions institutionnelles relatives à la gestion des PFNL, mais il a mené des actions qui ont permis de faire connaître d'avantage le rôle et l'importance des PFNL dans la vie quotidienne des populations et dans les économies.

Pour M. Mbitikon, les PFNL devront continuer de bénéficier d'une grande attention des gouvernements afin que ceux qui ne sont pas encore connus le soient et que l'action de leur mise en valeur soit inscrite parmi les priorités des pays membre de la COMIFAC et que dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de Nagoya et du processus APA, ils occupent la place qui est la leur au même titre que les autres ressources naturelles que regorgent les écosystèmes naturels.

Pour terminer son propos, il a encouragé les participants de penser à la consolidation des acquis et à la poursuite des activités de ce projet qui n'ont pas pu être réalisées entièrement pour des raisons de calendrier ou de disponibilité de moyens financiers et surtout de penser à la vulgarisation des résultats et à leur extension à d'autres pays de l'espace de la COMIFAC qui vont très prochainement suivre les autres qui ont eu déjà à bénéficier de cette initiative.

Mot du Représentant du Gouvernement allemand, M. Simon Stumpf, Chargé de la coopération à l'Ambassade d'Allemagne en RDC

M. Simon Stumpf dans son mot (voir annexe 11.6) a souligné que dans le cadre du débat international sur les questions forestières, la priorité a été accordée, à juste titre, à l'atténuation du changement climatique, à la diversité biologique forestière et à la lutte contre l'exploitation forestière illégale. Le sujet portant sur les ressources alimentaires issues de la forêt figure rarement à l'ordre du jour des réunions en rapport avec les forêts organisées au niveau international, parfois au niveau national. Il reflète pourtant une réalité pour d'innombrables foyers, notamment dans les régions tropicales.

C'est la raison pour laquelle le Ministère Fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs soutient depuis plusieurs années, le travail sur le sujet effectué dans le cadre de son programme bilatéral sur la sécurité alimentaire réalisé en coopération avec la FAO, l'un des thèmes d'une conférence internationale sur l'agriculture organisée en 2001 par ce Ministère. Par ailleurs, ce Ministère a organisé les journées internationales de la forêt dans la ville de Bonn en 2011, une manifestation commerciale au cours de laquelle des produits alimentaires issus des forêts tropicales ou autres ont été présentés à un large public.

Selon M. Stumpf, le Gouvernement allemand est heureux de voir comment les activités du projet FAO auxquelles participent un grand nombre de partenaires de la sous-région ont évolué, et de constater qu'elles ont donné des résultats aussi positifs que productifs. De ce fait, l'Allemagne se déclare prêt à soutenir de nouvelles activités visant à faire profiter les processus internationaux des informations et recommandations recueillies dans le cadre de ce projet.

Pour concrétiser cette déclaration, il a affirmé que l'Allemagne va soutenir en collaboration avec la FAO et plusieurs pays partenaires, un événement organisé en marge de la 10^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts qui se tiendra en avril prochain. Le Gouvernement allemand soutiendra également la Conférence de la FAO sur les Forêts au service de la sécurité alimentaire qui aura lieu en mai prochain et qui constituera une très bonne opportunité pour faire prendre conscience à la communauté internationale de l'intérêt des ressources alimentaires issues des forêts.

Discours d'ouverture officielle de la Représentante du Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable, Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet

Mme Doris Comte dans son discours d'ouverture (annexe 11.7) a souligné que l'atelier final du projet GCP/RAF/441/GER se tient à un moment où la sous-région d'Afrique centrale est confrontée depuis environ deux décennies à des enjeux et défis majeurs marqués par des concepts novateurs, tels, l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Droit à une Alimentation Adéquate (DAA), la Gestion Durable des Forêts (GDF), l'application de la gouvernance forestière, la lutte contre la pauvreté, l'économie verte, le développement durable, le processus REDD+, etc.

C'est dans cette perspective que de 2005 à 2008, le projet GCP/RAF/398/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » a été mis en œuvre dans six pays d'Afrique centrale comme le Congo, le Gabon, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine et la République Démocratique Congo.

Au niveau sous-régional, la mise en œuvre de ce projet a abouti en février 2008, à l'élaboration des « Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique Centrale », dont la concrétisation a été effective au Congo depuis le 12 novembre 2012 à l'issue de l'atelier de « Validation des suggestions d'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL » tenu à Brazzaville. Ce processus vient enrichir voire renforcer les résultats déjà obtenus par la commission de révision du code forestier dont les travaux à cet effet venaient de s'achever très récemment. Au niveau national, le projet GCP/RAF/398/GER a procédé en août 2008, à l'élaboration de la « Stratégie et plan d'actions national pour le développement du secteur produits forestiers non ligneux en République du Congo ». Ce document de référence inspire déjà la politique du ministère pour le développement durable des PFNL.

D'après Mme Comte, tous ces aspects montrent que le projet GCP/RAF/441/GER a obtenu des résultats significatifs. Raison pour laquelle elle a félicité toute l'équipe du projet pour les efforts accomplis sans oublier les autorités administratives et politiques locales et les acteurs concernés par les PFNL pour leur forte implication. Elle a achevé son discours en déclarant que son ministère veillera à ce que tous les acquis du projet soient sauvagardés et pérennisés.

2.2. Visite du stand d'exposition des documents du projet

La phase d'allocution a été suivie par la visite du stand d'exposition des documents du projet. La visite était guidée par Armand Asseng Zé, Spécialiste Ressources Naturelles-PFNL avec toute l'équipe du projet. Lors de celle-ci, Mme Doris Comte et tous les membres de la délégation du panel qui l'accompagnaient ont pris connaissance des documents produits par le projet issus de ses activités menées aux niveaux sous-régional, national et local. A la fin de la visite, des paquets comportant chacun quelques documents et des notes d'informations ont été remis à Mme la représentante du MEFDD et au représentant du Gouvernement allemand par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du projet GCP/RAF/441/GER. Après cette visite, le modérateur a invité Mme la représentante du MDDEF et sa délégation ainsi que tous les participants à prendre une pause café qui précédait la session introductory en plénière.

2.3. Session introductory en plénière

La session introductory en plénière a été caractérisée dans un premier temps par la présentation individuelle des participants et de leurs attentes. De cet exercice, il se dégage que 53 participants au total ont pris part aux travaux de l'atelier à savoir :

- Les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des coordinations nationales du Congo et Gabon ;
- Le représentant du Gouvernement allemand, bailleur de fonds du projet ;
- Le Représentant de la FAO au Congo et les représentants du Bureau sous-régional de la FAO en Afrique centrale et du Bureau juridique de la FAO ;
- Les autorités administratives (Sous-Préfets) d'Abala et de Madingo-Kayes, sites pilotes du projet au Congo ;
- Les représentants des ministères en charge des forêts et les points focaux du projet au Gabon, au Congo et en RCA ;
- Les représentants des administrations nationales concernées (ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, ministère de l'agriculture, ministère de la promotion de la femme, etc.) ;
- L'équipe de la coordination régionale du projet basée à Yaoundé au Cameroun ;
- Les coordonnateurs nationaux du projet au Gabon, au Congo et en RCA ;
- Les représentants des producteurs, des commerçants et des ONG facilitatrices au Congo.

La liste de ces participants se trouve en annexe 11.2 avec leurs adresses complètes. Les attentes majeures des participants quant à elles sont les suivantes :

- Définition/identification des stratégies de pérennisation des acquis du projet ;
- Validation des résultats obtenus tout au long du projet ;
- Appropriation par les pays bénéficiaires du projet des résultats et produits du projet ;
- Engagement du ou des bailleurs pour la poursuite des activités du projet ;
- Evaluation objective des résultats du projet tenant compte des contraintes de 1ère année du projet ;
- Prolongation de la date de clôture du projet afin de terminer certaines activités.

La liste complète des attentes des participants se trouve en annexe 11.3.

Dans un second temps pour ce qui est de la session introductory en plénière, les objectifs de l'atelier ont été présentés ainsi que le programme été présenté, discuté et adopté après amendements (voir annexe 11.1). Cette section de l'atelier a été clôturée par la mise en place du présidium composé ainsi qu'il suit :

- Président : Congo ;
- Premier Vice-Président : Gabon ;
- Deuxième Vice-Président : RCA ;
- Rapporteur : Coordination Régionale du projet.

La suite de l'atelier était réservée au rappel des objectifs et produits du projet, à la présentation des produits obtenus et à la réflexion sur les mécanismes de consolidation et de pérennisation des acquis du projet.

3. Rappel des objectifs et des produits du projet, présentation de la stratégie de sa mise en œuvre et du degré d'atteinte de ses produits

Ces trois exposés ont été présentés de manière successive par le coordonnateur régional du projet Mr. Ousseynou Ndoye. Connaissant que le premier exposé n'était que des rappels, le coordonnateur régional s'est appesanti sur le second et le troisième exposé traitant de la stratégie de mise en œuvre du projet et du degré d'atteinte de ses produits.

3.1. Stratégie de mise en œuvre du projet

De cette présentation de M. Ndoye, il ressort que le projet a utilisé une stratégie basée sur plusieurs éléments pour sa mise en œuvre. Parmi ces éléments, on note :

La liaison des différents niveaux d'intervention. Ici, le projet a intervenu à trois niveaux et a été supervisé par la COMIFAC et les services techniques et administratifs de la FAO. Cette approche a permis des échanges d'informations et d'expériences techniques et opérationnelles entre les pays et entre le niveau sous-régional et les niveaux national et local.

Les principes des droits de l'homme. L'adhésion aux principes des droits de l'homme permet de ne pas exclure les plus pauvres, marginalisés et discriminés des processus politiques et des activités pratiques. Cette approche a été utilisée en veillant entre autres à une participation équilibrée des femmes et des populations autochtones aux activités du projet.

La capitalisation des expériences des autres projets PFNL de la FAO et des partenaires. Depuis presque dix ans, la FAO et ses partenaires mettent en œuvre des projets PFNL en Afrique centrale. Ces projets entre autres mènent des activités relatives à i) l'approche analyse et développement des marchés (ADM) ; ii) les connaissances des chaînes de valeurs PFNL ; iii) le système d'information sur les marchés (SIM) ; iv) la domestication de *Gnetum* spp. ; v) l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales basée sur le principe des sites pilotes ; vi) l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC ; vii) l'élaboration des stratégies nationales et plans d'action pour le développement des PFNL (SNPA PFNL).

La capitalisation des expériences et connaissance du projet. Ici, le projet est entrain de capitaliser les expériences sur la domestication de *Gnetum* spp. et du suivi des pépinières pour enrichir le manuel de domestication développé par le Jardin Botanique de Limbe-Cameroun. De même, les meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL au Congo, au Gabon et en RCA seront capitalisées.

Les approches multidisciplinaires, multisectorielles et multi-acteurs. Dans ce contexte, le projet dans sa mise en œuvre a assuré la participation des acteurs des ministères sectoriels, de la société civile, des partenaires et des populations locales aux comités consultatifs nationaux sur les PFNL (CCN-PFNL) et aux différentes réunions du Sous-Groupe de Travail PFNL du GTBAC de la COMIFAC (SGT-PFNL).

L'appui des différents partenaires selon le contexte de chaque pays. Le projet a choisi ses partenaires de mise en œuvre des activités selon les besoins pratiques et les conditions de chaque pays sans vouloir insister sur l'utilisation de la même approche dans chaque pays.

L'application des outils de gestion de projet. Le document du projet a été consulté et son cadre logique adapté pour le rendre plus opérationnel, les ateliers d'évaluation et planification annuelle et des réunions du comité de pilotage ainsi qu'une évaluation à mi-parcours ont été organisés. Des requêtes budgétaires ont été faites et révisées.

Le développement des capacités des différents acteurs. Le projet a considéré le développement et le renforcement des capacités des différents acteurs comme activités essentielles pour la durabilité de ses acquis.

La visibilité des activités et une large diffusion des thèmes du projet. Le projet a mis en place une stratégie de visibilité, de communication et de diffusion des thèmes du projet aux niveaux international, sous-régional, national et local. Cette stratégie a entre autres aidé pour faire le lobby politique des PFNL et d'augmenter la connaissance des décideurs, des techniciens et des communautés sur les opportunités qu'offrent les PFNL.

3.2. Degré d'atteinte des produits du projet selon les indicateurs du cadre logique

En ce qui concerne le degré d'atteinte des produits, le tableau ci-contre résume la présentation du coordonnateur régional

Tableau 1 : Degré d'atteinte des produits du projet

Produits	Degré d'atteinte du produit (%)	Indicateurs	Atteinte de l'indicateur (oui ou non)	Année de l'atteinte de l'indicateur
1	100	1a	Oui	2010
		1b	Oui	2011 et 2012
		1c	Oui	2012 (Septembre)
		1d	Oui	2012 (Octobre)
2	100	2a	Oui	2010, 2011 et 2012
		2b	Oui	2009-2010, 2011 et 2012
		2c	Oui	2009-2010, 2011 et 2012
		2d	Oui	2010, 2011 et 2011
		2e	Oui	2011 et 2012
3	90	3a	Oui	2012
		3b	Oui	2012
		3c	Non	Janvier 2013
4	80	4a	En voie d'être atteint	2012 (décembre) ou 2013 (janvier)
		4b	Oui	2011 et 2012
		4c	Non	Hors d'influence du projet
		4d	Non	2013 (janvier)
5	80	5a	Oui	2011 et 2012
		5b	Oui	2011 et 2012
		5c	Non	Pas définie
6	90	6a	Oui	2010
		6b	Oui	2012
		6c	Oui	2012
		6d	Non	Pas définie
		6e	Non valable	

Dans la même lancée, les indicateurs des effets directs et de l'impact du projet ont été présentés et décrits.

Après ces exposés du coordonnateur régional, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- Difficultés de mettre à la disposition des groupes créés par le projet, des Fonds communautaires d'appui aux PMEF des PFNL pour la mise en œuvre de leur PDE. Ces difficultés sont dues à la complexité des procédures administratives entre la FAO et les établissements de micro-finance ;
- Manque de connaissance de l'importance des PFNL par les établissements de micro-finance. Il est plus facile pour ces derniers d'octroyer des crédits à des entrepreneurs engagés dans des activités bien connues qu'aux producteurs ou commerçants de PFNL ;
- Développement des activités génératrices de revenus (AGR) par le ministère de la femme au Congo en 2013. Sur la base des groupes créés par le projet au Congo, au Gabon et en RCA et tenant compte de la forte implication des femmes dans l'ensemble (53 pourcent), il est souhaité une forte coopération entre la coordination nationale du projet au Congo et le ministère de la femme au Congo qui dispose d'un budget d'un milliard cinq cent millions de francs CFA (1.500.000.000 XAF) pour appuyer les activités génératrices de revenu ;
- Nécessité d'identifier des indicateurs réalistes lors de l'élaboration d'un projet et d'avoir un personnel capable de continuer le suivi des autres indicateurs après la fin du projet ;
- Dispositions prises par le gouvernement congolais pour appuyer la mise en œuvre de la SNPA avec inscription des activités dans le PTA de la DVRF via le service de la valorisation des PFNL ;
- Taux de réalisation faible pour des indicateurs qui sont liés aux mesures administratives que le projet ne peut pas influencer comme par exemple l'approbation des SNPA PFNL par les gouvernements ;
- Nécessité d'appropriation des acquis du projet par les différents acteurs en commençant par les gouvernements ;
- Nécessité d'avoir des projets à long terme avec une bonne couverture géographique. L'actuel projet d'une durée de trois (03) ans (y compris les retards dans le démarrage des activités) n'avait que deux sites pilotes par pays ;
- Nécessité de prolonger la durée du projet.

A la suite de ces échanges, les participants ont pris une pause déjeuner qui précédait la présentation des produits/résultats obtenus par le projet.

4. Présentation des activités menées pour l'obtention des produits du projet

De manière globale, les différentes coordinations étaient impliquées dans les mêmes activités concourant à l'obtention des mêmes produits. La méthodologie adoptée pour cette partie a consisté à suivre les présentations faites par les coordinations nationales sur les activités menées dans les trois pays du projet, ensuite les activités de la coordination régionale et l'analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL.

Chacune de ces présentations était suivie par des interventions des Points Focaux ainsi que d'autres représentants des gouvernements (y compris les Sous-préfets) et pour le cas du Congo les producteurs (Bantou et populations autochtones), les commerçants et les ONG.

4.1. Présentation des activités réalisées par les coordinations nationales du Congo, de la RCA et du Gabon

Ces exposés ont été présentés par Messieurs Félix Koubouana, Bruno Bokoto de Semboli et Alain Makaya respectivement CNP du projet au Congo, en RCA et au Gabon. De cette série d'exposés suivis d'interventions, les participants ont échangé sur les points suivants :

- Etat du projet d'arrêté de création du CCN-PFNL au Congo. Les participants retiendront que le CCN-PFNL au Congo a été porté à l'attention des plus hautes autorités de la République et sera officiellement reconnu à travers un Décret Présidentiel en lieu et place d'un Arrêté ;
- Difficultés observées dans l'utilisation des fonds communautaires d'appui aux PMEF des PFNL. En guise de rappel, le projet a prévu ces fonds pour appuyer la mise en œuvre des PDE élaborées par les PMEF. A travers un protocole d'accord entre la FAO et l'établissement de micro-finance mère, ces fonds devraient être déposés dans une antenne proche des producteurs du site pilote concerné. Malheureusement, la complexité des procédures administratives entre la FAO et les structures de micro-finance ne facilitent pas la signature des protocoles d'accord, causant ainsi des préjudices aux PMEF en attente de mise en œuvre des PDE. Pour les participants, le processus de financement des GIC/GIE/PEMF des PFNL devrait être accéléré ;
- Les retards du projet ont été dus à la mise en place institutionnelle jugée trop longue. Il est souhaité d'y remédier lors des futurs projets ;
- L'importance pour le projet d'accompagner les populations dans la mise en œuvre de leurs PDE et la mise en champs des PFNL ;
- La nécessité de prolonger la durée du projet d'au moins un an afin de mieux accompagner les groupes créés et assurer la protection des forêts, objet de pression par les populations ;
- La réflexion sur des mécanismes de financement efficace des projets à long terme ;
- L'importance du rôle joué par le service national de reboisement (SNR) dans la mise en œuvre des activités du projet et en tant que l'un des acteurs importants pour la pérennisation des acquis ;
- La sensibilisation des gouvernements des pays de la sous-région à développer les capacités de gestion des projets financés par les bailleurs de fonds et à fournir des infrastructures abritant les coordinations desdits projets ;
- L'importance d'identifier les groupes (GIC/GIE) dynamiques dans les sites pilotes pouvant gérer les fonds communautaires d'appui aux PMEF ;
- L'utilisation des résultats positifs pour convaincre les EMF et les décideurs politiques à une meilleure prise en compte des PFNL dans leurs priorités ;

- La promotion par la COMIFAC, du cadre d'échanges d'expériences positives sur les PFNL entre les pays de la sous-région ;
- La nécessité d'une prolongation du projet en vue de produire le miel de bonne qualité et d'étendre les sites de production de ce PFNL ;
- L'importance des vertus thérapeutiques du miel et ses dérivés (par exemple, la propolis est un médicament pour soigner les plaies et les blessures) ;
- Les causes/origines des changements de Points Focaux au Gabon. Ce pays est à son cinquième point focal ; ceci s'explique par le changement d'institution et de poste des personnes ayant occupé cette fonction.

4.2. Présentations des activités réalisées par la coordination régionale

La coordination régionale comme son nom l'indique supervise l'ensemble des activités du projet, mais l'exposé présenté par Armand Asseng Zé sur le sujet s'est focalisé sur les activités spécifiques à cette coordination et celles restantes à finaliser pour l'ensemble du projet. Après cet exposé, les échanges entre les participants ont porté sur les points suivants :

- Appréciation du chiffre de 118 représentant l'ensemble des participants du Congo, du Gabon et de la RCA qui ont été sensibilisés sur le droit à une alimentation adéquate (DAA) lors des ateliers nationaux. Pour les participants à l'atelier final et comparativement aux populations de ces pays, ce chiffre montre qu'il y a encore beaucoup à faire en matière de sensibilisation sur le DAA ;
- Retards observés dans la finalisation des rapports des études de base. Selon les participants, ces retards sont dus à l'élaboration de la matrice de saisie des données et la complexité du questionnaire d'enquête, aspects à simplifier pour des futurs projets. Toutefois, ils retiendront que la finalisation de la synthèse régionale est en cours ;
- Nécessité de confier la facilitation des CCN-PFNL au ministère en charge des forêts avec l'appui des partenaires. En effet au vue de certaines difficultés de fonctionnement du CCN-PFNL en RDC, il s'est posé la question de confier sa facilitation à une institution de recherche comme l'ICRAF afin de contribuer à le rendre dynamique. Il a été suggéré de sensibiliser les autorités pour une meilleure appropriation du comité par les ministères en charge des forêts.

Par ailleurs, d'autres participants ont trouvé la dernière diapositive de cette présentation intéressante. Celle-ci résume les activités suivantes du projet qui restent à finaliser :

1. Finalisation de la synthèse régionale des études de base pour clarifier la contribution des PFNL à la Sécurité Alimentaire et la réduction de la pauvreté en Afrique Centrale ;
2. Finalisation de la publication de référence ;
 - Finaliser la rédaction des parties introductives de la publication et le choix des photos par l'équipe FAO,
 - Relecture générale et finale de la publication,
 - Mise en page et impression du document.
3. Finalisation des études nationales pour la capitalisation des expériences et des observations faites lors du suivi des pépinières de *Gnetum* spp. et élaborer une synthèse régionale ;
4. Finalisation des études nationales pour la capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL et élaborer une synthèse régionale ;

5. Finalisation des plans de gestion des PFNL dans les pays et du guide pour élaborer les plans de gestion des PFNL dans les pays d'Afrique centrale ;
6. Appui à la mise en œuvre des PDE dans les pays ;
7. Finalisation de la synthèse régionale des rapports SIM et élaboration d'une note d'information ;
8. Finalisation, publication et diffusion des différentes études et rapports du projet y compris le rapport de l'atelier final et le rapport final ;
9. Clôture technique du projet ;
10. Appui à la formulation d'une note conceptuelle pour un projet national PFNL en RCA pour financement par le Fonds mondial de l'environnement.

4.3. Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL

Cet exposé a été présenté par M. Patrice Talla du Bureau juridique de la FAO qui dans un premier temps a souligné que l'activité 2.1 du document du projet GCP/RAF/441/GER prévoit de « Soutenir l'intégration des Directives sous-régionales de la COMIFAC sur la gestion des PFNL dans les législations nationales ». Dans le cadre de l'internalisation de ces directives, l'objectif global est d'élaborer suivant un processus participatif des projets d'articles de loi sur les PFNL. Par la suite il a présenté les résultats des rapports d'analyses du cadre juridique et institutionnel faites dans les trois pays ainsi que les grandes thématiques abordées dans les suggestions des articles à amender dans les codes forestiers de ces pays. Après cet exposé, les participants ont échangé sur les aspects suivants :

- Importance de la reconnaissance du choix des consultants par les membres du jury des pays. En guise de rappel, les membres du jury en RCA et au Congo après avoir analysé les compétences des candidats lors des interviews, ont porté leur choix sur les consultants juristes jugés aptes à appuyer l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC. Les résultats de ces interviews ont été envoyés au Bureau légal à Rome qui a la responsabilité de choisir le candidat définitif. Malheureusement, ce choix a porté sur des candidats qui n'étaient pas à mesure de réaliser le travail demandé ;
- Importance d'associer les juristes et les techniciens (forestiers, socio-économistes, environnementalistes, etc.) dans l'élaboration des textes régissant le secteur PFNL. A chacun son métier dans cette association. En effet selon les participants, les techniciens apportent de la matière sur les difficultés observées dans la gestion et l'utilisation des PFNL et il revient au juriste de formuler les idées sous forme de loi ;
- Synergie entre le processus d'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC et les révisions des codes forestiers au Congo et au Gabon. Ces deux pays ont lancé chacun la révision du code forestier, raison pour laquelle les participants ont recommandé à l'équipe du projet de se rapprocher des comités de pilotage de ces révisions afin d'assurer la prise en compte des PFNL dans ce processus ;
- Absence de coordination des différents projets financés par les bailleurs. Pour les participants, le problème de synergie entre les processus d'internalisation des Directives PFNL COMIFAC et de révision des codes forestiers ne devraient pas se poser s'il y avait une coordination entre les projets qui concourent à la mise en œuvre de ces deux activités financés par des bailleurs de fonds différents ;

- Mesures juridiques pour préserver le DAA des populations locales utilisant les PFNL. Il est observé que les commerçants et les personnes quittent les villes pour aller soit récolter eux-mêmes les PFNL dans les forêts des communautés riveraines ou exploiter ces communautés à produire d'énormes quantités de ces ressources qui seront achetées à des prix dérisoires. Cette remarque montre le problème d'accès aux PFNL et la préservation du DAA des populations, d'où l'idée de penser aux mesures juridiques ;
- Nécessité ou non de former les consultants devant effectuer une tâche précise. Une catégorie de participants pense qu'un consultant est un individu ayant des compétences avérées dans un domaine spécifique où il a été recruté et est apte à réaliser le travail qui lui est demandé. Point n'est question de le former à nouveau. Des explications ont été apportées à cette catégorie que la formation dont il est question ici n'est pas académique. Il s'agit de mieux clarifier les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie à suivre et d'harmoniser les idées pour une efficacité dans la réalisation des études.

5. Acquis du projet

Après avoir suivi les exposés des différentes coordinations et du représentant du bureau juridique de la FAO, les participants ont eu une discussion générale sur les acquis du projet. En effet d'après eux, le projet a eu bon nombre d'acquis à tous les niveaux (pas exhaustif) :

5.1. Au niveau sous-régional

- Avancée dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et du DAA ;
- Création du SGT-PFNL du GTBAC de la COMIFAC y compris les CCN-PFNL dans les pays ;
- Élaboration de la Boîte à outils sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate (DAA) dans le secteur des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale ;
- Conception d'un draft de guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale devant être testés dans les pays ;
- Élaboration de la publication « Vivre et se nourrir de la forêt ».

5.2. Au niveau national

- Création des structures en charge des PFNL dans les organigrammes des ministères en charge des forêts ;
- Création des comités consultatifs nationaux sur les PFNL ;
- Élaboration des stratégies et plans d'actions pour le développement des PFNL ;
- Avancée dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et du DAA (Textes, d'application de la loi, articles à amender dans les codes forestiers).

5.3. Au niveau local (sites pilotes)

- Création et renforcement des PMEF des PFNL ;
- Élaboration de plans de développement d'entreprise (PDE) ;
- Reconnaissance de la valeur de l'Essessang (*Ricinodendron heudelotii*) et du Nkumu (*Gnetum spp.*) ;
- Renforcement des relations entre commerçants et PMEF des PFNL ;
- Initiation des ventes groupées des PFNL ;
- Passage du système de troc à la vente des PFNL par les peuples autochtones ;
- Création des pépinières et des champs (parcelles pilotes) des PFNL ;
- Mise en place des ruches pour la production du miel ;
- En cours : Élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale.

Cette discussion sur les acquis du projet avait un lien étroit avec la présentation des succès et des leçons apprises lors de la mise en œuvre du projet.

6. Présentation des succès et des leçons apprises

Tel que souligné dans la paragraphe précédent, la présentation des succès et des leçons apprises dans la mise en œuvre du projet par M. Ousseynou Ndoye a permis de voir des liens entre les acquis identifiés par les participants et les succès du projet (voir annexe 11.15). Pour ce qui est des leçons apprises, le coordonnateur régional s'est appesantit sur les points suivants :

- Lier les études de base à la formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés en intégrant les ménages enquêtés dans la formation. Cela n'a pas été fait de manière conséquente ;
- Difficulté de trouver un équilibre entre les trois niveaux d'intervention régional, national et local ;
- Éviter de choisir les consultants sur la base du simple examen du Curriculum Vitae. Il est important de procéder à des interviews directes ou par téléphone ;
- Éviter, si possible, de choisir des sites pilote avec phases de sécurité avancées nécessitant deux véhicules pour chaque mission ;
- Capitaliser tout moment les résultats des autres projets PFNL de la FAO ;
- S'appuyer sur la formation des formateurs pour créer un effet multiplicateur visant à augmenter l'impact des activités menées ;
- Reconnaître l'importance des sites écoles ou pépinières écoles pour la domestication des PFNL comme *Gnetum* spp. ;
- Développer une stratégie pour protéger les populations autochtones et les femmes dans chaque pays où elles sont discriminées sur le plan culturel ;
- Développer des stratégies nationales pour obtenir des appuis financiers (gouvernements, bailleurs) dans l'optique de pérenniser les acquis des projets ;
- Commander le matériel tout au début du projet (véhicule, moto etc.) pour qu'il soit disponible sur le terrain ;
- Former les consultants au début des activités pour assurer la compréhension technique des TdR ;
- Prévoir un fonds de garantie qui puisse sécuriser les crédits consentis aux organisations paysannes (GIC ou PMEF). En effet, les institutions financières accordent très peu des crédits au monde rural du fait de la précarité des revenus.

A la suite de cette présentation, les participants en plénière ont échangé sur les points suivants :

- L'importance de trouver un équilibre entre les trois niveaux d'intervention du projet (sous-régional, national et local) ;
- L'identification des sites pilotes doit répondre aux normes de sécurité dans la mesure où des difficultés sont observées au niveau des sites où l'accès nécessite deux véhicules, mais qui possèdent de grandes quantités de ressources à valoriser ;
- Il est nécessaire d'impliquer les autorités locales dans la mise en œuvre des projets dans les sites ainsi que toutes les couches de la population (paysans, commerçants, ONG, étudiants sans emplois, etc.) comme bénéficiaires des projets. Les participants ont eu l'impression que les projets ciblent uniquement les paysans alors que bon nombre d'étudiants sans emploi peuvent aller dans les villages exploiter les PFNL avec l'appui des projets ;

- La mise en œuvre d'un projet doit tenir compte du caractère vulnérable des peuples autochtones. Référence a été donnée sur le cas de la RCA où les bantous ont arraché aux peuples autochtones de ce pays le matériel qui leur a été octroyé par le projet ;
- Il est nécessaire de mettre en place des banques de crédit pour développer de grandes sociétés de production et de transformation des PFNL et par ricochet promouvoir les filières de commercialisation de ces produits. Cet aspect permettra de créer des économies d'échelle, de susciter l'engouement du secteur privé et de favoriser l'utilisation d'une main d'œuvre abondante.

7. Présentation de la situation du budget

Après la présentation des produits du projet, les participants ont été édifiés sur sa situation budgétaire à travers l'exposé présenté par M. Anicet Maganga représentant le détenteur du budget au Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale à Libreville-Gabon (tableau 2). M. Maganga a expliqué que sur un total du budget du projet de 3.842.271 dollars EU, le bailleur a versé à la FAO un montant de 3.715.018 dollars EU. Sur ces fonds reçus, les dépenses au 13 décembre 2012 s'élevaient à 3.457.110 dollars EU, soit un solde de 257.908 dollars EU. Il est à noter que des dépenses déjà engagées par le projet doivent être enlevées, notamment les salaires du personnel et des honoraires des consultants au Congo et en RCA, des salaires de quelques membres du personnel de la Coordination régionale, des coûts de voyage pour cet atelier final, des protocoles d'accord etc. Il est estimé qu'un montant d'environ 210.000 dollars EU reste à la disponibilité du projet.

Tableau 2 : Situation du budget

Project No./Symbol:	GCP/RAF/441/GER		Oracle Code:	TFDE110009342		
Budget Holder Name:	Lamourdia THIOBIANO					
Organizational Code:	SFCDD					
Description	Account	Gabon	Coordination Régionale	Congo	RCA	Total
Contributions Received						
Staff Costs						
Salaries	5011	0	764 681	0	0	764 681
General Service	5012	0	61 825	0	0	61 825
Total/ Staff Costs		0	826 506	0	0	826 506
All Costs						
Consultants	5013	195 935	180 932	96 956	104 364	578 187
Contracts	5014	94 767	24 028	30 154	0	148 949
Locally Contracted Labour/Overtime	5020	37 639	35 741	44 714	26 669	144 763
Travel	5021	213 201	182 572	162 956	66 916	625 645
Training	5023	70 681	3 317	62 373	78 389	214 760
Equipment						0
Expendable	5024	17 434	16 597	13 622	19 402	67 055
Non-expendable	5025	136 089	31 398	8 354	17 536	193 377
Technical Support Services	5027	6 734				6 734
General Operating Expenses	5028	60 882	116 447	55 310	34 076	266 715
General Overhead Expenses	6400	3 128				3 128
Chargebacks	6500					0
						0
Support Costs	5029	381 291				381 291
						0
Total Expenses		1 217 781	1 417 538	474 439	347 352	3 457 110
Balance						

Les discussions qui ont suivi cette présentation étaient centrées sur les points suivants :

- Faible taux de consommation du budget par certains pays comparativement à d'autres. Il a été expliqué aux participants que ce taux est fonction des activités menées et payées. De manière simple et suite à l'atelier de planification, plus les activités sont réalisées et les consultants/prestataires/structures impliqués payés, plus le taux de consommation des autorisations budgétaires de chaque pays s'élève ;
- Consommation du budget par le Cameroun qui n'est pas impliqué dans le projet. Il a été expliqué aux participants qu'il s'agit des dépenses de la Coordination régionale et non du pays Cameroun ;

- Base de la coordination régionale du projet au Cameroun alors que le projet concerne trois autres pays. Il a été expliqué aux participants que la présence de la coordination régionale du projet se justifie par : i) l'historique des projets PFNL en commençant par un Projet de Coopération Technique (PCT) mené au Cameroun ayant déclenché les autres projets PFNL de la FAO en Afrique Centrale ; ii) la synergie entre ces projets PFNL de la FAO dans la sous-région couplée à l'expertise; iii) la présence du siège de la COMIFAC superviseur général de ces projets.

Il ressort de cette présentation que les chiffres mentionnés dans certains pays à l'égard du Gabon englobent les activités du pays, l'appui administratif pour l'ensemble du projet et les voyages dans la sous-région, ce qui porte à confusion. Cela s'explique par le fait que le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale et la Représentation de la FAO pour le Gabon sont basés ensemble à Libreville, Gabon.

C'est ainsi que les participants ont recommandé que dans le cadre d'un exercice futur qu'une répartition des allocations budgétaires soit faite par composante en vue d'un meilleur suivi des dépenses effectuées par le projet.

8. Mécanismes de consolidation et de capitalisation des acquis du projet

Des opinions des représentants des gouvernements y compris les échanges et débats constructifs en séance plénière, il a été noté que les produits du projet ont été livrés de manière satisfaisante pour les trois pays y compris ses acquis. Toutefois, certaines activités nécessitent d'être finalisées de manière appropriée.

Pour réfléchir sur les mécanismes de consolidation et de capitalisation des acquis du projet (Consolidation : action de renforcer les acquis dans les sites pilote ; Capitalisation : vulgarisation des acquis et leur mise en œuvre dans d'autres sites (aires géographiques) au-delà des sites pilote), quatre groupes de travail ont été constitués en fonction des quatre coordinations que sont le Congo, la RCA, le Gabon et la Coordination régionale.

Ces groupes ont eu pour mandat de relever les principaux acquis du projet selon leur composante, identifier les actions à court terme et à moyen terme pour ces consolidations et capitalisations ainsi que les acteurs responsables et formuler des recommandations. Les résultats des travaux de ces groupes ont été restitués et validés en plénière (voir annexes 11.9, 11.10, 11.11, 11.12).

9. Recommandations

Au regard des acquis et des échanges en plénières, les participants ont formulé les recommandations suivantes à l'attention des Gouvernements, de la FAO, des bailleurs de fonds, de la COMIFAC, des ONG facilitatrices de l'approche ADM et des PMEF des sites pilotes :

9.1. Gouvernements (Congo, Gabon et RCA)

- Mobiliser les financements nécessaires pour consolider et capitaliser les acquis du projet et faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales et plan d'actions pour le développement des PFNL élaborées ;
- Initier les Projets de Coopération Technique (PCT) pour pérenniser les acquis du projet au niveau national ;
- Rendre dynamique et fonctionnel les CCN-PFNL ;
- Poursuivre l'internalisation et l'application des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC ;
- Initier un programme de modernisation des PFNL (miel, etc.).

9.2. FAO

- Apporter les appuis nécessaires pour accompagner les autres pays COMIFAC dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC ;
- Assister la COMIFAC dans l'élaboration d'un programme sous-régional pour augmenter la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique Centrale ;
- Prévoir dans chaque projet, un pourcentage pour le fonds de développement local pour les PMEF des PFNL ;
- Continuer à assurer la facilitation du Sous-Groupe de Travail PFNL du GTBAC de la COMIFAC.

9.3. COMIFAC

- Présenter les résultats du projet lors du prochain conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Contribuer à l'opérationnalisation des CCN-PFNL dans les pays ;
- Sensibiliser les gouvernements dans la mise en œuvre des plans de gestion PFNL élaborés dans les pays ;
- Rédiger une note capitalisant les progrès réalisés par les projets PFNL de la FAO en Afrique centrale et montrant la nécessité de développer un programme sous-régional pour augmenter la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté ;
- Participer à une conférence internationale sur la contribution des produits forestiers à la sécurité alimentaire en mai 2013.

9.4. Bailleurs de fonds

- Accorder une prolongation de la durée du projet pourachever les activités en cours d'exécution ;
- Rendre disponible des financements supplémentaires pour continuer le développement et la valorisation des filières des PFNL dans les pays de la COMIFAC.

9.5. ONG facilitatrices de l'approche ADM

- Servir d'appui conseil au PMEF dans l'approche ADM, le SIM, la Comptabilité simplifiée et la gestion de la dynamique organisationnelle.

9.6. PMEF des sites pilotes du projet

- Devenir les acteurs clefs dans la gestion durable des PFNL et la promotion de ce secteur ;
- Pérenniser les acquis du projet.

10. Clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture a été présidée par Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet, représentante du Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable, son Excellence Henri Djombo empêché. Elle s'est déroulée comme suit :

- Lecture du communiqué final de l'atelier par Armand Asseng Zé ;
- Discours de clôture de Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet.

11. Annexes

11.1. Programme de l'atelier

Mardi 11 décembre 2012: Arrivée des participants basés hors de Brazzaville/Congo		
JOUR 1: MERCREDI 12 Décembre 2012		
SESSION 1: OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ATELIER		
08:30 - 09:30	Enregistrement des Participants/es	
09:30 - 10:15	<p>Arrivée des autorités: Mots de bienvenue et discours d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentant de la FAO au Congo • Représentant de la COMIFAC • Représentant du Gouvernement Allemand • S.E. Monsieur le Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable ou son représentant 	Modérateur
10:15 - 10:30	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du stand d'exposition des documents du projet • Photo de famille 	
10:30 - 11:00	Cocktail d'ouverture	
11:00 - 11:30	<p>Session introductory en plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations et attentes des participants • Objectifs de l'atelier • Discussion et adoption du programme 	Modérateur
SESSION 2: Contexte de départ, produits du projet et évaluation		
11:30 - 12:00	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des objectifs et des produits du projet • Présentation de la stratégie de mise en œuvre du projet 	Ousseynou Ndoye
12:00 - 12:30	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'atteinte des produits du projet : Vue d'ensemble 	Ousseynou Ndoye
12:30 - 14:00	Pause Déjeuner	
	<p>Présentation des activités réalisées par les Coordinations nationales suivies des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention des Points Focaux ainsi que d'autres représentants des gouvernements du Congo (y compris les Sous-préfets d'Abala et de Madingo-Kayes), de la RCA et du Gabon • Intervention du Représentant de la COMIFAC • Intervention des producteurs (Bantou et populations autochtones), des commerçants et des ONG 	
14:00 - 14:50	Présentation des activités réalisées par la Coordination nationale du projet au Congo	Félix Koubouana Pierre Bonazébi
14:50 - 15:40	Présentation des activités réalisées par la Coordination nationale de la RCA	Bruno Bokoto de Semboli Abel Alafei
15:40 - 16:10	Pause café	
16:10 - 17:00	Présentation des activités réalisées par la Coordination nationale du Gabon	Alain Makaya Hugues Stephane

JOUR 2 : JEUDI 13 Décembre 2012		
08:30 - 08:45	<ul style="list-style-type: none"> Résumé première journée et rappel du programme de la deuxième journée 	Modérateur Rapporteur
08:45 - 09:30	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des activités réalisées par la Coordination Régionale 	Ousseynou Ndoye Juliane Masuch Armand Asseng Zé
9 :30 – 10 :15	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats de la composante juridique du projet ainsi que les leçons apprises sur le processus 	Patrice Talla
10:15 - 10:45	Pause café	
10:45 - 11:25	<ul style="list-style-type: none"> Discussion générale sur les acquis du projet 	Modérateur
11:25 - 11:45	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des succès et des leçons apprises (5 mn) Discussion (15 mn) 	Ousseynou Ndoye Modérateur
11:45 - 12:15	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la situation du budget 	Anicet Maganga
SESSION 3: Perspectives, actions de suivi et de consolidation des acquis		
12:15 - 12:30	Constitution ou mise en place des Travaux en commission <ul style="list-style-type: none"> Groupe 1: Congo Groupe 2: RCA Groupe 3: Gabon Groupe 4: Sous-région 	Modérateur
12:30 - 13:30	Pause Déjeuner	
13:30 - 16:00	Suite des travaux en commission	Modérateur
16:00 - 16:30	Pause café	
16:30 – 18:00	Restitution des résultats des travaux des commissions en plénière, discussions, validation des résultats, recommandations et perspectives	Groupe 1, 2, 3 et 4
JOUR 3 : VENDREDI 14 Décembre 2012		
08:30 - 10:00	Restitution des résultats des travaux des commissions en plénière, discussions, validation des résultats, recommandations et perspectives	Groupe 1, 2, 3 et 4
10:00 - 10:30	Pause café	
10:30 - 11:30	Présentation des conclusions et recommandations suivie d'une discussion en plénière	Modérateur
11:30 - 12:00	Finalisation du communiqué final de l'atelier	Rapporteur
12:00 - 12:30	Cérémonie Officielle de clôture <ul style="list-style-type: none"> Lecture et adoption du communiqué final Discours de clôture du représentant de Monsieur le Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable 	
12:30 - 14:00	Cocktail de clôture	

11.2. Liste des participants

N°.	Nom, Prénom	Poste	Institution	E-mail	Téléphone
	COMIFAC, bailleur et Coordination régionale				
1	MBITIKON, Raymond	Secrétaire Exécutif	Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, Yaoundé	comifac@comifac.org mbitikonraymond@yahoo.fr	+237-22 21 35 10 +237-22 21 35 11
2	NCHOUTPOUEN, Chouaïbou	Expert Biodiversité	Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, Yaoundé	comifac@comifac.org cnchoutpouen@comifac.org	+237-22 21 35 11
3	STUMPF, Simon	Représentant Gouvernement Allemand (Chef de coopération RDC)	Ambassade d'Allemagne en RDC	Wz-1@kins.diplo.de	+243-(0) 81 556 13 80
4	TALLA, Patrice	Bureau juridique	FAO Rome	Patrice.Talla@fao.org	+39 06 57 05 66 05
5	NDOYE, Ousseynou	Coordonnateur régional	Coordination régionale du projet, FAO, Yaoundé	ousseynou.ndoye@fao.org	+237-22 20 24 72 +237-99 90 69 74
6	MASUCH, Juliane	Consultante	Coordination régionale du projet, FAO, Yaoundé	juliane.masuch@fao.org	+237-22 20 24 72 +237-70 31 13 00
7	ASSENG ZE, Armand Célestin	Spécialiste des Ressources naturelles – PFNL	Coordination régionale du projet, FAO, Yaoundé	armand.assengze@fao.org assengze@yahoo.fr	+237-22 20 24 72 +237-77 18 61 83
8	FOTSING, Justin	IT à la Coordination régionale	Coordination régionale du projet, FAO, Yaoundé	Justin.Fotsing@fao.org	+237-99 95 72 73 +237-76 08 20 04
	Gabon				
9	OBA MEYE, Hugues Stéphane	Point focal des PFABO Gabon	Ministère des Eaux et Forêts, Gabon	obahuges_steph@hotmail.com	+241-07 24 16 71
10	NDOMBA NGOYE, Raymond	Coordonnateur National COMIFAC	COMIFAC	ndombangoye@yahoo.fr	
11	MAPAGA, Déphin	Directeur des études, Direction Générale des Forêts	Ministère des Eaux et Forêts, Gabon	dmapagad@yahoo.fr	+241- 07 89 15 87 +241- 06 20 64 19

12	MAKAYA NDJIMBI, Louis Alain	Coordonnateur national	Coordination nationale du projet, FAO, Libreville	alain.makaya@fao.org alomadj@yahoo.fr	+241-07 84 00 10
13	NGUINGUIRI, Jean-Claude	Chargé des Forêts	FAO SFC, Libreville	jeanclaude.nguingsiri@fao.org	+241-77 47 83 +241-06 68 51 20
14	MAGANGA Anicet	Officier administrative	FAO SFC, Libreville	anicet.maganga@fao.org	
	Congo				
15	OSSENGUE, Yvonne	Chef de Bureau PFNL	DVRF-MEFDD		+242-05 536 32 78
16	MIERE, Gilles Hyacinthe	Directeur des Etudes et de la Planification	MPFIFD	gmiere@yahoo.fr	+242-05 556 55 10
17	NTSOUANVA Bienvenu	Coordonnateur National	FAO – Projet Manioc	bienvent@yahoo.fr	+242-05 344 37 20 +242-06 626 62 69
18	KOGUIYAGDA, Dieudonné	Représentant Résident	FAO Congo	dieudonne.koguiyagda@fao.org	
19	ELENGA, Jean Pierre	Sous-préfet d'Abala			+242-05 573 74 23
20	DIAMONZO-KIONGA, Jean Baptiste	Sous-préfet de Madingo-Kayes			+242-06 668 69 94
21	BONAZEBI, Pierre	Point focal Congo	MEFDD, Brazzaville	bopie2007@yahoo.fr	+242-06 662 89 17
22	KOUBOUANA, Félix	Coordonnateur national	Coordination nationale du projet, FAO, Brazzaville	felix.koubouana@fao.org koubouana@yahoo.fr	+242-06 931 10 57 +242-05 531 10 57
23	MOUBIALA, Dieudonné	Chargé des missions et Modérateur de l'Atelier	MEFDD	dmoubiala@yahoo.fr	+242-05 531 72 60
24	EGNONGUI, Lylie Colette	Facilitatrice de l'ADM	ONG Fruit au Bout de l'Effort d'Abala		+242-06 978 82 53
25	NKOUKA LEMVO, Brice Christian	Coordonnateur	ONG CARDAF		+242-05 317 48 86
26	ITOUA, Natacha	Producteur Abala	GIC Abala		+242-05 085 49 25

27	YOH, Norbert	Producteur Abala	GIC dynamique de peuples autochtone		+242-06 682 89 57
28	TATY, Dieudonné	Président	GIC Madingo-Kayes		+242-05 525 05 42
29	OUMBA, Bernadette	Commerçant grossiste Brazzaville payant les PFNL (<i>Gnetum</i>) venant d'Abala			+242-05 547 75 78
30	BAMONGO, Pierre Pacôme	Producteur Abala, pépiniériste			+242-05 563 40 78
31	LONGONDA, Philippe	Opérateur économique (CAH)	Directeur Gérant		+242-06 668 19 29
32	LOEMBET jean Sylvestre	chef service des études et projets	Service nationale de reboisement, Congo		+242-06 698 15 49
33	SCIANAR, Mariane	Opérateur économique	Coopérative DELCOOP-T		+242-06 662 10 83
34	AMPOLO, Alain	Assistant Technique national, projet viande de brousse	FAO		+242-05 552 98 06 +242-06 973 60 28
35	OPIKA Emile	Directeur Financier	DGEF/MEFDD		+242-05 583 10 73 +242-06 995 79 65
36	NGUIMBI, Déboums Léopold	Conseiller	MPMEA		+242-06 660 60 50 +242-05 526 66 10
37	MAKELA Ivon	-	-		+242-06 606 32 55
38	OKOUYA Albert	Fonctionnaire	Service de la valorisation/ MEFDD		+242-06 896 37 75
39	MATONDO, Rosalie	Coordonnatrice national	ProNAR	rosalie_mat@yahoo.fr	+242-05 553 13 16
40	MBASSA GOMO, Vanèche	Assistante administrative	FAO Projet PFNL	mbassa_van@yahoo.fr	+242-05 353 07 88 +242-06 676 28 25
41	MAHONDI, Ida	Appui administratif	FAO Projet PFNL	idaakindou@yahoo.fr	+242-06 686 99 29

					+242-05 526 10 19
42	MABIALA Lambert	Consultant Juriste	FAO		+242-06 820 94 51
43	LOUMBOUZI SILAHO Gustave	Attaché	MRSIT		+242-06 652 52 41
44	LOUGARGUI Marcel	Secrétaire Adjoint	Ministère de la Recherche Scientifique		+242-06 979 56 64
45	AKOBE Adrienne	Collaboratrice	Direction des Etudes et Projets – MEFDD		+242-06 837 03 48 +242-05 554 86 56
46	SIANARD Eulalie	Chargée des Projets et Trésorière	DELCOOP-T		+242-06 662 12 64
47	NGALEKOLI Armand	Directeur des études et de la planification/Cabinet	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage		+242-01 027 75 97
48	EWOSSAKA Arsène	Chef de Bureau	DVRF/SVPFNL		+242-06 686 13 73
49	MAVOUNGOU Rosin Chardel	-	-		+242-06 910 64 91
50	NGAVOUKA Chantal	Collaboratrice	CNIAF		+242-06 616 26 73
	RCA				
51	MEDI, Augustin	DEPSEP	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Bangui		+236-75 04 05 65 +236-70 02 10 46
52	ALAFEÏ, Abel	Point focal national	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Bangui	abelalafei@yahoo.fr	+236-75 50 68 29 +236-72 50 68 29
53	BOKOTO DE SEMBOLI, Bruno	Coordonnateur national	FAO Projet PFNL, Bangui	bruno.sembolidebokoto@fao.org bbdesemboli@yahoo.fr	+236-75 53 97 53 +237-94 75 89 47

11.3. Liste des attentes des participants

N°	Attentes
1	Nous souhaitons que le financement tombe afin que les groupements passent en action car l'impact du projet est effectif quand les activités de commercialisation se réalisent au vu et au su de tout le monde sur le plan national et international
2	Le projet fidélise d'abord les preneurs afin que le SIM soit efficace
3	Gouvernements - Définir/identifier des stratégies de pérennisation des acquis du projet (14 répétitions)
4	Perspectives par rapport au projet
5	Bilan du projet (2 répétitions)
6	Validation des résultats obtenus tout au long du projet (6 répétitions)
7	Appropriation par les pays bénéficiaires du projet, des résultats et produits du projet
8	Renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de gestion durable des PFNL
9	Vulgarisation des techniques de domestication des PFNL
10	Création des centres de productions des PFNL
11	Échanger sur le cadre juridique de gestion des PFNL en Afrique centrale
12	Évaluation et vérification des termes de référence de quoi' ?
13	Niveau d'exécution du programme du projet/ Évaluation objective des résultats du projet tenant compte des contraintes de 1 ^{ère} année du projet
14	Recherche des moyens pour appui aux acquis du projet
15	Propositions concrètes sur les activités qui restent à réaliser en décembre 2012 et janvier 2013
16	Engagement du ou des bailleurs y compris la FAO pour la poursuite des activités du projet
17	Meilleures appréhension du point de vue des bénéficiaires
18	Avoir des connaissances et recueillir les expériences et recommandations des autres pays à la gestion des PFNL au niveau de chaque segment de la filière
19	La prise en compte de la gestion durable des autres PFNL d'origine végétale, telles que les feuilles de marantacées étant donné leur importance socio-économique au Congo et dans la sous-région
20	Tirer des leçons de la mise en œuvre du projet
21	La sécurité alimentaire soit renforcée pour lutter contre la pauvreté pour que les forêts soit gérées durablement
22	Quel appui prévoit-on dans le cadre de ce projet pour garantir la valorisation des PFNL par le moyen de la transformation en produit alimentaire ?
23	Doter les productions d'une source d'appui financier
24	Accès des producteurs aux sociétés d'assurances à cause des risques
25	Connaitre la situation de la Femme et de la Jeune Fille mère dans l'exécution du projet. Que peut faire le Ministère de la Promotion de la Femme pour pérenniser les acquis du projet ?
26	Après l'atelier final, que deviendront les GIC ?
27	Le moment n'est pas encore arrivé pour clore le projet, il nous faut encore un peu plus de temps pour une bonne survie. De ce fait, il faut revoir la date de clôture du projet (15 répétitions)

11.4. Mot du Représentant Résidente de la FAO au Congo par M. Dieudonné Koguiyagda

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable ;

Monsieur le Représentant du Gouvernement Allemand ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Monsieur le Chargé des Forêts au Bureau Sous Régional de la FAO ;

Monsieur le Coordonnateur régional du projet GCP/RAF/441/GER ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Nous voici une fois de plus dans le même endroit où avait eu lieu du 25 au 27 février 2010, l'atelier de lancement du projet GCP/RAF/441/GER intitulé « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) » pour tenir l'atelier final dudit projet. C'est donc un réel plaisir pour moi, d'intervenir en tant que Représentant de l'Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture en République du Congo, qui a vu le démarrage et la clôture des activités du projet. Avant de poursuivre mon propos, je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir : celui de vous adresser mes sincères remerciements pour avoir répondu massivement à cette invitation, en dépit de vos multiples occupations, ce qui pour moi, témoigne de l'intérêt que vous accordez à la tenue de cet atelier.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Pour votre information, ce projet, financé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs du Gouvernement Allemand pour une période de trois ans et quatre mois, s'exécute dans trois pays de l'Afrique Centrale à savoir le Gabon, la RCA et la République du Congo. Etant inscrit dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, ce projet a pour objectifs globaux de :

- Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré ;
- Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

A l'instar des autres Partenaires au développement de la République du Congo, je profite de cette occasion pour réitérer la volonté affichée de la FAO d'accompagner le Congo dans sa quête pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en l'occurrence l'OMD N° 1 à savoir la Lutte contre la Pauvreté et la Faim.

En effet, le bassin du Congo constitue le deuxième grand massif de forêts tropicales denses et humides au monde. Il couvre près de 235 millions d'hectares et regorge, outre le bois d'œuvre, de grandes potentialités en matière de PFNL pour le bien être des populations de la sous région. Le bois d'œuvre n'est accessible qu'aux sociétés industrielles privées et dans une certaine mesure étatique. Cependant les PFNL sont les produits les plus accessibles aux populations.

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Il sied donc de souligner qu'environ 80 pour cent de la population de l'Afrique Centrale utilisent ces ressources au quotidien pour satisfaire leurs besoins de subsistance et aussi comme source de revenu et d'emploi. Pour ces populations, les PFNL constituent une source importante de nourriture, de plantes médicinales, ornementales, d'énergie, de matériaux de construction, d'équipements de pêche, de biens et d'ustensiles. A ce titre, les PFNL contribuent tant à la sécurité alimentaire qu'au bien être général des populations en Afrique Centrale.

Le projet a atteint plusieurs résultats importants parmi lesquels :

- L'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL ;

- Le renforcement des capacités techniques des populations rurales des sites pilotes dans la domestication de *Gnetum* spp, la domestication de la mangue sauvage ou *Irvingia gabonensis*, dans l'apiculture moderne et la valorisation de l'Essessang ou Njansang contribuant ainsi à la gestion durable des forêts ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles avec la création de 168 Groupements d'Intérêt Communautaire ou Petites et Moyennes Entreprises Forestières, basées sur la commercialisation des PFNL touchant une population totale de plus de 2600 personnes pour les trois pays ;
- La sensibilisation et la formation des acteurs principaux à savoir la COMIFAC, les agences gouvernementales, les partenaires, les membres des associations/ PMEF et ONG, sur le droit à une alimentation adéquate et l'importance des PFNL ;
- Le renforcement des capacités dans la rédaction des plans de développement d'entreprise au bénéfice des GIC ou PMEF ;
- L'organisation et la recherche de financement pour le développement des filières de commercialisation des PFNL en milieu rural ;
- L'élaboration des stratégies et plans d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non-ligneux ;
- L'élaboration d'une boîte à outils sur les produits forestiers non-ligneux, le droit à une alimentation adéquate et la sécurité alimentaire ;

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Les gouvernements du Gabon, de la RCA et de la République du Congo se sont fortement impliqués dans la mise en œuvre du projet. Cela s'est avéré décisif non seulement pour surmonter les difficultés initiales en redoublant d'efforts dans notre quête commune pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi pour arriver, à la fin du projet, à un taux de réalisation élevé des objectifs fixés.

En effet, pour le Congo que je connais mieux où j'ai eu l'occasion de visiter les deux sites pilotes du projet, j'ai noté :

- Une forte adhésion des populations rurales au projet ;
- Une bonne appropriation du projet par les populations ;
- Une bonne organisation des populations en GIC allant jusqu'à l'ouverture des comptes dans une structure de micro-finance de la place.

Ce travail de préparation des populations rurales pour assurer leur sécurité alimentaire nécessite une suite logique pour consolider les acquis du projet.

Les résultats atteints par ce projet, ne sont que le début de la victoire de la bataille contre l'insécurité alimentaire en Afrique Centrale en général et au Congo en particulier.

Ceci étant, je voudrais adresser mes sincères félicitations à l'équipe gouvernementale pour tous les efforts qu'elle ne cesse de déployer avec l'appui de la FAO dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, surtout dans le monde rural. Mes remerciements vont également à l'endroit des producteurs et productrices des PFNL, qui œuvrent sans relâche dans les sites pilotes d'Abala et de Madingo-Kayes, respectivement dans les départements des Plateaux et du Kouilou, producteurs et productrices qui ne ménagent aucun effort dans l'approvisionnement régulier des marchés urbains en PFNL.

Je salue aussi, les efforts déployés par le personnel technique des différents Ministères qui, de près ou de loin, ont apporté leur contribution pour l'exécution de ce projet.

Enfin, permettez moi de conclure en remerciant très sincèrement le Gouvernement Allemand pour sa confiance à la FAO dans la mise en œuvre du projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non-ligneux » et pour son importante contribution financière.

Vive la coopération internationale,

Vive la coopération sous régionale, je vous remercie.

11.5. Mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC par M. Raymond Mbitikon.

Madame la Représentante du Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable, de la République du Congo,

Monsieur le Représentant Résident de la FAO au Congo,

Monsieur le Représentant de la République fédérale d'Allemagne,

Messieurs les Coordonnateurs et Points Focaux, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier et de renouveler toute la gratitude du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à l'endroit du Gouvernement de la République du Congo et en particulier du Ministre de Développement Durable et de l'Économie forestière, Son Excellence Henri DJOMBO, qui depuis le démarrage de ce projet, a offert sans hésitation aucune toute la disponibilité de la ville de Brazzaville à abriter les grandes réunions qui ont marqué la vie de cet important projet.

Aujourd'hui, nous sommes une fois de plus à Brazzaville pour les travaux de l'Atelier final de restitution et de validation des résultats du projet, atelier qui se tient quelques mois seulement après celui qui nous avait réunis ici et qui portait sur la boîte à outils sur les produits forestiers non ligneux (PFNL), la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation adéquate.

A tous les participants à cet atelier venus de la République Gabonaise, Congolaise et Centrafricaine, je leur souhaite une chaleureuse bienvenue dans cette belle salle de conférence du Parlement congolais et un agréable séjour à Brazzaville à ceux qui sont venus de l'étranger. Je voudrais saisir cette occasion pour dire au nom de tous, merci aux Autorités congolaises pour leur hospitalité et remercier également tous ceux ou celles qui ont bien voulu accepter de répondre positivement à l'invitation qui leur a été adressée par les organisateurs de cette rencontre, je veux citer la FAO et toute l'équipe de coordination du projet.

Madame la Représentante du Ministre, Mesdames et Messieurs,

Le projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » qui est financé par la République Fédérale d'Allemagne et mis en œuvre par la FAO, sous la supervision de la COMIFAC est d'une très grande importance pour notre sous-région car, il aborde les grandes préoccupations de nos pays respectifs dont les questions alimentaires, la pauvreté, et l'amélioration des conditions de vie des populations en général et surtout celle des populations dépendant des ressources forestières pour leur survie.

Ce projet de durée de vie assez courte en considération des acteurs concernés et des actions à mener lesquelles touchent des domaines peu encore connus comme nous aurons à le constater durant ces trois jours de travaux est l'un des projets qui ont bien fonctionné dans notre sous-région.

Non seulement il a traité les questions institutionnelles relatives à la gestion des PFNL, mais il a mené des actions qui ont permis de faire connaître d'avantage le rôle et l'importance des PFNL dans la vie quotidienne de nos populations et dans nos économies.

La rencontre de ce jour pour la COMIFAC, qui a accompagné la mise en œuvre de ce projet jusqu'à ce jour, n'est qu'une étape car, les PFNL devront continuer de bénéficier d'une grande attention de nos gouvernements afin que ceux qui ne sont pas encore connus le soient et que l'action de leur mise en valeur soit inscrite parmi les priorités de nos pays et que dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de Nagoya et du processus APA, ils occupent la place qui est la leur au même titre que les autres ressources naturelles que regorgent nos écosystèmes naturels.

Nous devons dès à présent penser à la consolidation des acquis et à la poursuite des activités de cette phase qui n'ont pas pu être réalisées entièrement pour des raisons de calendrier ou de disponibilité de moyens et surtout penser à la vulgarisation des résultats et à leur extension à d'autres pays de l'espace de la COMIFAC qui vont très prochainement suivre les autres qui ont eu déjà à bénéficier de cette initiative.

Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer nos remerciements à la République Fédérale d'Allemagne pour le financement de ce projet et, je lance un appel pour lui dire et à d'autres bailleurs que nous attendons la seconde phase de financement afin de dépasser le caractère pilote actuel de certaines activités du projet et aller vers de grandes réalisations.

Je souhaite plein succès à nos travaux. Vive la Coopération sous régionale, vive la Coopération internationale, vive la COMIFAC, je vous remercie.

11.6. Mot du Représentant du gouvernement Allemand par M. Simon Stumpf, Chef de la coopération à l'Ambassade d'Allemagne en RDC

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole au nom du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et, plus précisément, pour le Ministre Fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs, qui, depuis plusieurs années déjà, soutient le travail réalisé dans le cadre du projet de la FAO sur les ressources alimentaires issues des forêts du Bassin du Congo.

La protection des forêts s'est vu accorder une attention croissante, au niveau national comme sur le plan international.

Les forêts et leur gestion durable jouent un rôle essentiel dans la mise en place d'économies vertes durables, pour la production durable des ressources renouvelables, pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour la protection de la biodiversité et pour la promotion des moyens d'existence en milieu rural.

Dans le cadre du débat international sur les questions forestières, la priorité a été accordée, à juste titre, à l'atténuation du changement climatique, à la diversité biologique forestière et à la lutte contre l'exploitation forestière illégale. Le sujet des ressources alimentaires issues de la forêt figure rarement à l'ordre du jour des réunions en rapport avec les forêts organisées au niveau international ainsi que, parfois, au niveau national. Il reflète pourtant une réalité pour d'innombrables foyers, notamment dans les régions tropicales.

C'est la raison pour laquelle le Ministère Fédéral de l'Alimentation soutient depuis plusieurs années, le travail sur le sujet effectué dans le cadre de son programme bilatéral sur la sécurité alimentaire réalisé en coopération avec la FAO. Nous en avons aussi fait l'un des thèmes d'une conférence internationale sur l'Agriculture organisée en 2001. Par ailleurs, nous avons organisé les journées internationales de la forêt à BONN en 2011 – une manifestation commerciale organisée dans la ville de BONN, au cours de laquelle des produits alimentaires issus des forêts tropicales ou autres ont été présenté à un large public.

Nous sommes heureux de voir comment les activités dans le cadre du projet de la FAO – auxquelles participent un grand nombre des partenaires de cette région – ont évolué, et de constater qu'elles ont donné des résultats aussi positifs que productifs, qui seront présentés et commentés ici.

L'Allemagne se déclare prêt à soutenir de nouvelles activités visant à faire profiter les processus internationaux des informations et recommandations recueillies dans le cadre de ce projet.

Premièrement, nous allons soutenir en collaboration avec la FAO et plusieurs pays partenaires, un événement organisé en marge de la 10^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts qui se tiendra en avril prochain.

Deuxièmement, nous soutiendrons la Conférence de la FAO sur les Forêts au service de la sécurité alimentaire qui aura lieu en mai prochain et constituera une formidable opportunité pour faire prendre conscience à la Communauté Internationale de l'intérêt des ressources alimentaires issues des forêts.

Enfin, l'action doit être soutenue à tous les niveaux afin de préserver et de développer ce service majeur que nous rendent nos forêts.

Bon travail, fructueuses discussions et une bonne réussite de cet atelier.

Vive la coopération.

Je vous remercie pour votre attention.

11.7. Discours d'ouverture officielle de la Représentante du Ministre de l'Économie forestière et du Développement Durable, Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet

Monsieur le Représentant du Gouvernement Allemand,

Monsieur le Représentant de la FAO au Congo,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'Économie Forestière,

Monsieur le sous-préfet d'Abala,

Monsieur le sous-préfet de Madingo-Kayes,

Monsieur le chargé des Forêts au Bureau Sous-Régional de la FAO,

Monsieur le Coordonnateur Régional du Projet du Projet GCP/RAF/GER,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Avant tout propos, permettez que je vous adresse au nom du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, nos chaleureuses salutations, de vous exprimer tous nos remerciements d'avoir accepté de participer au présent atelier final de restitution et de validation du projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » et de souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Brazzaville à tous nos hôtes venus de loin.

Je voudrais également remercier sincèrement l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le choix porté sur notre pays d'abriter les présentes assises et d'exprimer ma profonde gratitude à la République Fédérale d'Allemagne, qui par son appui financier au projet, a rendu possible sa mise en œuvre et de facto la tenue de cet atelier.

Mesdames, Messieurs,

Cette réunion se tient à un moment où notre sous-région d'Afrique Centrale est confrontée depuis environ deux décennies à des enjeux et défis majeurs marqués par des concepts novateurs, tels, l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (APA), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Droit à une Alimentation Adéquate (DAA), la Gestion Durable des Forêts (GDF), l'application de la gouvernance forestière, la lutte contre la pauvreté, l'économie verte, le développement durable, le processus REDD+, etc.

C'est dans cette perspective que de 2005 à 2008, s'est exécuté dans six (6) pays d'Afrique Centrale comme le Congo, le Gabon, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine et la République Démocratique Congo, le projet GCP/RAF/398/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ».

La mise en œuvre de ce projet a aboutiEn février 2008, à l'élaboration au niveau sous-régional des « Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique Centrale », dont la concrétisation a été effective depuis le 12 novembre 2012 à l'issue de l'atelier de « Validation des suggestions d'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL » tenu à Brazzaville.

Ce processus, vient enrichir voire renforcer les résultats déjà obtenus par la commission de révision du code forestier dont les travaux à cet effet venaient de s'achever très récemment.

En Août 2008, à l'élaboration au niveau national de la « Stratégie et plan d'actions national pour le développement du secteur produits forestiers non ligneux en République du Congo ». Ce document de référence inspire déjà la politique de notre département pour le développement durable des PFNL.

Mesdames, Messieurs,

Le projet GCP/RAF/441/GER a connu des résultats significatifs depuis sa mise en œuvre en octobre 2009, notamment dans :

- L'organisation des populations locales et autochtones en Groupements d'Intérêts Économiques (GIC) dans les deux sites pilotes d'Abala et de Madingo-Kayes ;
- L'élaboration des Plans de Développement d'Entreprise (PDE) par les GIC des deux sites pilotes dans la perspective de création des Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) ;
- La formation des populations locales et autochtones sur les techniques de domestication du *Gnetum* spp. et la mise en place d'une pépinière de domestication de *Gnetum* spp. dans chaque site pilote ;
- La mise en champ des plants de *Gnetum* spp. au niveau des placettes expérimentales créées pour la circonstance dans les deux sites pilotes ;
- La formation en apiculture des populations locales et autochtones et les installations des ruches modernes de type « Langstroth » dans les deux sites pilotes ;
- La formation des populations locales et autochtones sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) et au Système d'Informations sur les Marchés (SIM) ;
- La mise en place du Comité Consultatif National sur les PFNL (CCN-PFNL).

Mesdames, Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, cette liste n'est pas exhaustive mais elle est très révélatrice sur les résultats auxquels vous êtes parvenus.

Sur ce, je voudrais remercier et féliciter toute l'équipe du projet, pour les efforts louables que vous avez accomplis pour atteindre ces résultats.

Ces résultats ne seraient pas possibles sans le concours efficace des autorités administratives et politiques locales et également l'implication des acteurs concernés par les PFNL.

Pour ma part, je veillerai à ce que tous ces acquis soient sauvagardés et pérennisés. Il est impérieux pour cela de mettre en place des mécanismes efficaces concourant à la réalisation de ces objectifs.

En cette phase des travaux de fin de projet, je vous invite à une analyse approfondie des résultats obtenus et des objectifs assignés, de manière qu'au terme de vos travaux, vous puissiez tirer les leçons nécessaires qui s'imposent.

La qualité, les compétences et l'expérience des experts présents dans cette salle me rassurent déjà sur la qualité des résultats auxquels vous parviendrez.

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouvert au nom du Ministre de l'Économie Forestière et du Développement Durable, l'atelier final de restitution et de validation des résultats du projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ».

Vive la coopération internationale !

Vive les PFNL !

Je vous remercie.

11.8. Termes de référence des travaux en commissions

- Quels sont les principaux acquis du projet ? Comment ceux-ci peuvent être consolidés et capitalisés ? Quelles sont les actions prioritaires à prendre ? Préciser les responsables en charge de leur consolidation et capitalisation

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)

- Quelles sont les recommandations pour :

La FAO

La COMIFAC

Les gouvernements

Les bailleurs de fonds

Les ONG facilitatrices de l'approche ADM

Les PMEF des sites-pilotes du projet

11.9. Résultats des travaux du groupe Congo

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Création d'un comité consultatif national sur les PFNL	Formalisation du CCN-PFNL par publication d'un décret de création	Élaborer un projet de décret, examiner et valider le projet du décret, soumettre le projet de décret à la signature du Président de la République	Assurer le financement des activités du CCN-PFNL	Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable	Redynamisation du CCN-PFNL	Tenir une réunion de restructuration du CCN en tenant compte du caractère transversal des PFNL, structurer le CCN en domaines de compétence (producteurs, consommateurs, transporteurs et Transformateurs), des filières (produits) et les réseaux de commercialisation	Structurer le CCN en domaines de compétence (producteurs, Consommateurs, transporteurs et Transformateurs), des filières (produits) et les réseaux de commercialisation	Projet et MEFDD
Élaboration de la stratégie et plan d'actions pour le développement des PFNL	Vulgarisation de la SNPA	Reproduire du document de la SNPA en plusieurs exemplaires, tenir des réunions de vulgarisation dans les départements	Appliquer les directives de la SNPA	Gouvernement (MEFDD)	Vulgarisation et mise en œuvre des SNPA au niveau national	Tenir des réunions de vulgarisation dans les départements	Réviser et actualiser la SNPA	
Avancée dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et du DAA	Transmission officielle des documents d'amélioration du cadre juridique et institutionnel du secteur des PFNL au Congo	s'assurer de la prise en compte des amendements des drafts apportés par la réunion du CCN, transmettre les drafts corrigés au MEFDD	Faciliter la vulgarisation des textes au niveau national	Projet et MEFDD	Vulgarisation des nouveaux textes juridiques sur les PFNL	Tenir des séminaires de vulgarisation		Projet et MEFDD

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Textes d'application de la loi, articles à amender dans le code forestier	Transmission officielle des documents d'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL au Congo	s'assurer de la prise en compte des amendements des drafts apportés par la réunion du CCN, transmettre les drafts corrigés au MEFDD	Faciliter la vulgarisation des textes au niveau national	Projet et MEFDD	Vulgarisation des nouveaux textes juridiques sur les PFNL	Tenir des séminaires de vulgarisation		Projet et MEFDD
Création d'un comité consultatif national sur les PFNL	Formalisation du CCN-PFNL par publication d'un décret de création	Elaborer un projet de décret, examiner et valider le projet du décret, soumettre le projet de décret à la signature du Président de la République	Assurer le financement des activités du CCN-PFNL	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable				
Création et renforcement des PMEF des PFNL	Consolidation des PMEF des PFNL au niveau local	Renforcer les capacités des PMEF en techniques comptables, Appuyer les PMEF créée sur le plan financier, matériel et technique	Mettre en place de véritables PME basées sur la domestication et la commercialisation des PFNL	Projet et MEFDD	Structuration au niveau national des producteurs, des demandeurs et les transformateurs des PFNL au niveau national, faciliter la création des PMEF	Identifier les producteurs, les demandeurs et les transformateurs des PFNL au niveau national, faciliter la création des PMEF	Suivre le fonctionnement des PMEF en intéressant toutes les couches de la société, pérenniser le financement des PMEF par la création d'une banque d'investissement au profit des opérateurs des différents réseaux des filières PFNL.	Gouvernement (MPMEA, MEFDD, Ministère en charge du commerce)

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Elaboration des plans de développement d'entreprise (PDE)	Développement des mécanismes de financement pour la réalisation des PDE des PMEF	Renforcer les capacités techniques des PMEF dans la recherche des financements, Mettre en œuvre le fonds de garantie et de promotion des PFNL	Faciliter l'accès aux crédits pour les PMEF	Projet				
Renforcement des relations entre commerçants et PMEF des PFNL	Mise en pratique du SIM	Vulgariser le SIM, réaliser les ventes groupées		Projet	Développement des réseaux de commercialisation en constituant et entretenant un fichier des bassins de production au niveau national et les potentiels acheteurs (commerçants)	Recenser au niveau national les bassins de production par PFNL, Identifier les utilisations potentielles de chaque PFNL en vue de leur valorisation	Mener les activités de cartographie de chaque PFNL au niveau national en vue de définir leur statut	Gouvernement (MEFDD)
Initiation des ventes groupées des PFNL	Mise en œuvre d'un fonds de garantie et Recherche de finance additionnelle, mise en réseau des producteurs et consommateurs	Formation des comptables des PMEF,	Formation en technique commerciale	Projet, PADE (Banque Mondiale)	Structuration des filières de commercialisation des PFNL	Créer des aires de stockage, de conditionnement et de conservation des PFNL, promouvoir la conception des instruments de valorisation des PFNL les plus demandés afin de réduire les pertes post récoltes	Créer un fonds de développement du secteur agricole et des PFNL	Gouvernement (MEFDD, Ministère de la promotion et de l'intégration de la femme au développement)

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Création des pépinières et des champs des PFNL	Multiplication des pépinières par création des pépinières villageoises	Augmenter de la capacité de production des pépinières existantes, étendre la mise en champ dans les villages		Projet	Promotion des activités de domestication au niveau national par la mise en place des unités de domestication des PFNL les plus usités	Recenser au niveau national les PFNL les plus usités et menacés de disparition, promouvoir des pépinières villageoises de domestication, intégrer les techniques de production des PFNL dans les pépinières du SNR, renforcer les capacités des agents du SNR aux techniques de domestication des PFNL	Créer des unités de domestication des PFNL au SNR, ProNAR et autres institution, Appuyer les ONG par renforcement de leurs capacités en matière de conduite de pépinière de domestication des PFNL	Gouvernement (MEFDD)
Création et renforcement des PMEF des PFNL	Consolidation des PMEF des PFNL au niveau local	Renforcer les capacités des PMEF en techniques comptables, Appuyer les PMEF créée sur le plan financier, matériel et technique	Mettre en place de véritables PME basées sur la domestication et la commercialisation des PFNL	Projet et MEFDD				

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Développement de l'activité apicole	Consolidation de la formation des apiculteurs et encouragement des populations locales à l'appropriation des techniques apicoles par multiplication des ruches	Suivre régulièrement les ruchers, diversifier les éléments d'attraction des abeilles,	créer un réseau d'apiculteurs	Projet	Promotion de l'apiculture au niveau national	Identifier au niveau national les zones mellifères et les périodes de production des produits de la ruche, étendre la formation aux techniques apicoles au niveau national, faciliter l'accès aux ruches.	promouvoir un réseau d'apiculteurs et de transformateurs des produits de la ruche	Gouvernement
Elaboration en cours du plan de gestion de <i>Gnetum</i> spp. à Abala	Poursuite des activités de collecte de données	Faciliter le traitement des données et la rédaction du document du plan de gestion	Faciliter la mise en œuvre du plan de gestion	Projet	Promotion de l'élaboration des plans de gestion des PFNL les plus usités au niveau national, assurer l'application de ces plans de gestion	Finaliser la rédaction du plan de gestion ; Identifier au niveau national les PFNL les plus usités et menacés de disparition	Identifier et Cartographier les bassins de production menacés par la disparition des PFNL les plus usités, Elaborer les plans de gestion pour chaque PFNL menacés.	Gouvernement (MEFDD)

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Elaboration du SIM	Expérimentation du SIM par les PMEF	Réaliser les ventes groupées	Etablissement d'un réseau de commercialisation des PFNL	Projet	Promotion du SIM au niveau national	Identifier les PFNL commercialisés et leurs producteurs dans chaque département, Structurer ces producteurs en groupements, identifier les points focaux offres locaux et les points focaux offres centraux	Mettre en réseau les producteurs avec les potentiels acheteurs au niveau national	Gouvernement (MEFDD)
Elaboration en cours d'un manuel des bonnes pratiques de récolte, de conditionnement, de conservation et de transformation des PFNL	Finalisation de la rédaction du manuel	Examiner et valider le draft du manuel	Vulgariser et mettre en œuvre des bonnes pratiques	Projet	Promotion des bonnes pratiques de récolte, conditionnement, de conservation et de transformation des PFNL au niveau national, la mise en œuvre effective des recommandations du manuel	Identifier au niveau national les PFNL les plus usités et menacés de disparition, vulgariser en milieu rural les bonnes pratiques de récolte, de conditionnement de conservation et de transformation de ces PFNL		Gouvernement (MEFDD)

11.10. Résultats des travaux du groupe RCA

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Création du Service de valorisation des PFNL et du Service de promotion des PFNL	Rendre opérationnel les deux services	Doter des ordinateurs et des autres outils de travail, Partager la documentation PFNL, Faciliter leur participation aux ateliers pertinents	Solliciter un appui du CASDF	DGEFCP	Disposer d'un plan d'action PFNL	Traduire la SNPA en un plan d'opération des services	Réviser la structure fonctionnelle en charge des PFNL (vers une direction)	Chefs de services MEFCP
Création et fonctionnement du CCN	Assurer le fonctionnement du CCN	Définir un thème spécifique pour le CCN 2013 en concertation avec des membres du CCN (p.ex. dissemination des expériences du projet PFNL)	Organiser au moins une réunion par an avec l'appui du CASDF	Président CCN CASDFT	Organiser les échanges du CCN PFNL RCA avec Autre de la COMIFAC	Faciliter la participation des représentants des CCN au SGT-PFNL et GTBAC	Elargir les activités de la plate forme (Recherche, Développement)	Facilitateur du SGT-PFNL et GTBAC COMIFAC
SNPA élaborée	Reconnaissance officielle de la SNPA	Approbation de la SNPA par le Gouvernement Remise officielle au MEFCP	Organisation des réunions pour présenter la SNPA	Conseil des Ministres FAO CCN	Vulgariser la SNPA	Traduire la SNPA en projets et programmes	Exécution de la SNPA	Direction de planification et de suivi des projets et partenaires Services PFNL
Internalisation des Directives PFNL et du	Prise en compte des propositions d'articles à	Transmission officielle des propositions	Intégrer les propositions dans le code forestier	FAO	Application des textes PFNL	Vulgariser les textes PFNL	Veiller à l'application	MEFCP (Direction

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
DAA	amender dans la loi forestière	d'amendements au MEFCP Approbation des propositions	dans le cadre de la relecture de la loi	MEFCP				des études)
PMEF créées et renforcées	Continuer l'appui et conseil	Poursuivre l'appui à la reconnaissance juridique et la révision des statuts et règlements intérieurs	Assurer l'auto-fonctionnement des PMEF Développer une vision entrepreneuriale	PMEF par leurs propres moyens et MEFCP (services déconcentrées)				
PDE élaborés	Mettre en œuvre des PDE	Disposer d'un fonds de garantie ou des autres mécanismes de financement		FAOR, Projet PFNL, SOFIA et MEFCP	Mettre en place un fonds pérenne pour les PMEF	Sensibiliser les institutions financières à appuyer les demandes de financements des PMEF	Développer les capacités des PMEF à la transformation poussée des PFNL	FAO, MEFCP, MCI (micro-finances)
Valorisation d'essessang	Continuer de faire connaître l'essessang et sa valeur économique et nutritionnelle	Poursuivre la vulgarisation des techniques de valorisation	Développer et diffuser des techniques de transformation (machine à concasser des noix)	ONGs	Augmenter la valeur économique	Développer des marchés trans-frontaliers		MEFCP avec des ministères PMI/PME et administration des terres
Renforcement des relations entre commerçants et PMEF des PFNL ; Initiation des ventes groupées PFNL ;	Mettre en œuvre le SIM Profiter des réunions de concertation	Organiser la vente groupée des PFNL clés	Développer les marchés hebdomadaire PFNL	Partenaires, MEFCP				

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Création des pépinières et des champs (parcelles pilotes) des PFNL	Continuer la diffusion des techniques de domestication	Poursuivre la vulgarisation des techniques de domestication	Suivi de domestication, mise au champ	ONGs, Centre de Recherche, MEFCP	Suivre la domestication de <i>Gnetum</i> spp.	Diffuser les résultats des expériences réussies	Elaborer et diffuser un manuel technique	MEFCP, Recherche
Elaboration des plans de gestion PFNL	Finaliser les plans de gestion en cours	Tester le guide d'élaboration des plans de gestion (karité et miel)	Traduire et diffuser les grandes lignes des plans de gestion	Projet 441 MEFCP	Développer des instruments de mise en œuvre des plans de gestion	Mettre en œuvre	Tirer des leçons de la mise en œuvre Appliquer les expériences dans d'autres sites et pour d'autres PFNL	MEFCP
Mettre en place des ruches pour la production de miel	Renforcer les capacités des PMEF en conduite d'une apiculture moderne	Organiser la formation en apiculture Mise à disposition des PMEF des ruches modernes Organiser la Vente groupée des produits de ruche	Accompagner les PMEF dans la gestion de la production apicole Mettre en œuvre le SIM	Projet 441 MEFCP	Réaliser un transfert des capacités des zones ayant déjà la maîtrise de production apicole vers les zones ayant les faibles capacités	Organiser les voyages d'étude et d'échanges	Développer les capacités techniques de collecte, transformation, conditionnement, et de Marketing liés au PFNL	Projet 441 MEFCP
Passage du système de troc à la vente des PFNL par les peuples autochtones ;	Poursuivre l'accompagnement des peuples autochtones à l'économie du marché	Encourager la mise en œuvre des PDE	Mettre en Réseau les PMEF Pygmée impliqués dans la commercialisation des PFNL	MEFCP, Min. Affaire sociale, ONG Pygmée	Diffuser les leçons apprises	Organiser les réunions de sensibilisation sur le marché des PFNL	Publier les leçons apprises	ONG Pygmée, MEFCP, ONG International

11.11. Résultats des travaux du groupe Gabon

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Création des structures en charge des PFNL	Pourvoir la structure en cadres compétents et en moyens suffisants	Equipement	Mise en œuvre de la SNPA	DGF et DGICVPF	PTA assorti des moyens conséquents	- Incrire et défendre le budget approprié lors des conférences budgétaires ; - Solliciter d'autres appuis auprès des partenaires	- plan quinquennal	DGF et DGICVPF
SNPA/PFNL	Appropriation par le Gouvernement et les autres acteurs	- Vulgarisation	Renforcement des capacités	CCN/PFNL	Mise en œuvre	PTA	Intégration de la SNPA dans le plan forêt bois du PSGE	L'administration et les autres acteurs
Directives PFNL de la COMIFAC	Vulgarisation du contenu	Renforcement des capacités	Programme de vulgarisation nationale	Administration forestière et autres acteurs	Intégrer les directives dans les textes réglementaires	Inventaire des directives à intégrer dans le Code forestier et les textes réglementaires	Campagnes de sensibilisation de tous les acteurs	Administration forestière et autres acteurs
GIE/PFNL	Encadrement accru	Reconnais-sance juridique	Accompagnement dans l'accès au financement durable	Pouvoirs publics	Favoriser leur mutation en PMEF	Renforcement des capacités entrepreneuriales	Autonomisation des PMEF	Organismes de micro finances et autres structures d'accompagnement des entreprises (CDE, Promogabon...)

11.12. Résultats des travaux du groupe sous-régional

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Elaboration de la publication « Vivre et se nourrir de la forêt »	Recruter un consultant pour la mise en page (editing)	Finaliser la rédaction des parties introductives de la publication et le choix des photos ; Relecture générale et finale de la publication ; Mise en page et impression du document		Coordination régionale (moyens : budget du projet)	Diffusion de la publication			FAO, COMIFAC et les projets
Avancée dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et du DAA ;	-	-	-	-	-	-	-	-
Création du SGT-PFNL du GTBAC de la COMIFAC y compris les CCN-PFNL dans les pays	organiser régulièrement les réunions du SGT-PFNL	Contribuer à rendre opérationnel les CCN-PFNL dans les pays		COMIFAC, Partenaires				Budget COMIFAC et Appuis des partenaires

Acquis	Consolidation				Capitalisation			
	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)	Comment ? (Description de la stratégie)	Actions Court terme	Actions Long terme	Par qui ? (Responsables)
Elaboration de la Boîte à outils sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate (DAA) dans le secteur des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale ;		Impression et diffusion de la BAO		FAO, COMIFAC				
Conception d'un draft de guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale		Finaliser le guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale et le soumettre à la COMIFAC/ GTBAC pour validation		Projet	Diffusion du guide			FAO, COMIFAC et les projets

11.13. Communiqué final de l'atelier

Il s'est tenu dans la salle de conférence du Palais des Congrès du 12 au 14 décembre 2012, Brazzaville-Congo, l'atelier de restitution et de validation des résultats du projet «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux» (PFNL).

Organisé par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) six semaines avant la fin du projet prévue le 31 janvier 2013, cet atelier avait pour objectifs de :

- Présenter les produits/résultats et les effets directs du projet et l'atteinte des indicateurs ;
- Valider les produits/résultats et les effets directs du projet et formuler des recommandations visant à améliorer le secteur des PFNL en Afrique Centrale en général et dans les pays du projet en particulier ;
- Présenter les acquis ou réalisations du projet en précisant les catégories d'acteurs concernés ;
- Présenter les succès, les difficultés et les hypothèses risques dans la mise en œuvre du projet et les leçons apprises ;
- Partager les connaissances et expériences techniques entre les pays, les différents niveaux d'intervention et acteurs, tirées lors de la mise en œuvre du projet ;
- Discuter et adopter les perspectives et les actions de suivi et de consolidation des produits/résultats du projet ;
- Lister les activités à mener de décembre 2012 à janvier 2013.

Y ont pris part :

- Les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des coordinations nationales du Congo et Gabon ;
- Le représentant du Gouvernement Allemand, principal bailleur de fonds ;
- Le Représentant de la FAO au Congo et les représentants du Bureau sous-régional de la FAO en Afrique Centrale et du Bureau juridique de la FAO ;
- Les autorités administratives (Sous-Préfets) d'Abala et de Madingo-Kayes au Congo ;
- Les représentants des ministères en charge des Forêts et points focaux du projet au Gabon, au Congo et en RCA ;
- Les représentants des administrations nationales concernées ;
- Les coordonnateurs nationaux du projet au Gabon, au Congo et en RCA ;
- Les représentants des producteurs, des commerçants et de la société civile au Congo ;
- L'équipe de la coordination régionale du projet basée à Yaoundé au Cameroun.

Placés sous le patronage du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable du Congo, son Excellence Henri Djombo, les travaux ont démarré par une cérémonie d'ouverture ponctuée par quatre allocutions : i) le mot du représentant de la FAO au Congo ; ii) le mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC; iii) le mot du représentant du Gouvernement Allemand ; iv) le discours d'ouverture du représentant du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la visite du stand d'exposition des documents du projet et de la session introductory en plénière caractérisée par la présentation et les attentes des participants, les objectifs de l'atelier, la discussion et l'adoption du programme. Cette section de l'atelier a été clôturée par la mise en place du Présidium composé ainsi qu'il suit :

- Président : Congo
- Premier Vice-Président : Gabon
- Deuxième Vice-Président : RCA
- Rapporteur : Coordination Régionale du projet

La suite de l'atelier était réservée au rappel des objectifs et produits du projet, à la présentation des produits obtenus et à la réflexion sur les mécanismes de consolidation et de pérennisation des acquis du projet. La modération a été assurée par Mr. Dieudonné Moubiala, chargé de mission au Ministère de l'Economie forestière et du Développement durable.

Rappel des objectifs et des produits du projet, présentation de la stratégie de sa mise en œuvre et du degré d'atteinte de ses produits

Les exposés y afférents ont été présentés de manière successive par le coordonnateur régional du projet Mr. Ousseynou Ndoye. Il ressort de cette série de présentations que les composantes sous-régionale, nationale et locale sont importantes dans la mise en œuvre du projet. Le projet a obtenu environ cinq de ses six produits, mais a affiché un taux de réalisation faible pour des indicateurs liés aux mesures/procédures administratives à l'égard de la soumission officielle de des documents aux gouvernements.

Présentation des produits obtenus

Cette présentation des produits obtenus par le projet a été faite par : i) les Coordinations nationales des trois pays suivie des interventions des Points Focaux ainsi que d'autres représentants des gouvernements (y compris les Sous-préfets), les producteurs (Bantou et populations autochtones), les commerçants et les ONG ; ii) la coordination régionale et iii) le représentant du Bureau juridique de la FAO. De cette série d'exposés suivis d'interventions, les participants ont échangé sur les points suivants :

- L'importance pour le projet d'accompagner les populations dans la mise en œuvre de leurs Plans de Développement des Entreprises (PDE) et mise en champs des PFNL ;
- La nécessité de prolonger la durée du projet d'au moins un an afin de mieux accompagner les groupes créés et assurer ainsi la protection des forêts, objet de pression par les populations ;
- L'importance d'identifier les groupes (GIC/GIE) dynamiques dans les sites pilotes pouvant gérer les fonds communautaires d'appui aux PMEF ;
- L'utilisation des résultats positifs pour convaincre les Etablissements de Micro – Finances (EMF) et les décideurs politiques à une prise en compte des PFNL dans leurs priorités ;
- La promotion par la COMIFAC, du cadre d'échanges d'expériences positives sur les PFNL entre les pays de la sous-région ;
- L'importance de la reconnaissance du choix des consultants par les membres du jury des pays ;
- L'importance d'associer les juristes et les techniciens (forestiers, socio-économistes, environnementalistes, etc.) dans l'élaboration des textes régissant le secteur PFNL ;
- Une meilleure synergie entre le processus d'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC et les révisions des codes forestiers au Congo et au Gabon et la nécessité d'une bonne coordination des différents projets financés par les bailleurs ;
- La mise en place des mesures juridiques pour préserver le DAA des populations locales utilisant les PFNL.

Des opinions des représentants des gouvernements y compris les échanges et débats constructifs en séance plénière, il a été noté que les résultats du projet sont satisfaisants pour les trois pays. Toutefois, certaines activités nécessitent d'être finalisées de manière appropriée.

Après la présentation des produits du projet, les participants ont été édifiés sur sa situation budgétaire à travers l'exposé du représentant du détenteur du budget au Bureau sous-régional de la FAO à Libreville-Gabon. Il ressort de cette présentation que les chiffres mentionnés dans certains pays englobent les activités du pays, l'appui du staff et les voyages dans la sous-région, ce qui porte à confusion.

C'est ainsi que les participants ont recommandé que dans le cadre d'un exercice futur qu'une répartition des allocations budgétaires soit faite par composante en vue d'un meilleur suivi des dépenses effectuées par le projet.

Réflexion sur les mécanismes de consolidation et de capitalisation des acquis du projet

Pour réfléchir sur les mécanismes de consolidation et de capitalisation des acquis du projet, quatre groupes de travail ont été constitués en fonction des quatre coordinations que sont le Congo, la RCA, le Gabon et la sous-région. Ces groupes ont eu pour mandat également d'identifier les actions à court terme et à moyen terme pour ces consolidation et pérennisation ainsi que les acteurs responsables. En effet d'après les participants, le projet a eu bon nombre d'acquis à tous les niveaux :

Sous-régional : i) Avancée dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et du DAA ; ii) Création du SGT-PFNL du GTBAC de la COMIFAC y compris les CCN-PFNL dans les pays ; iii) Elaboration de la Boîte à outils sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate (DAA) dans le secteur des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale ; iv) Conception d'un draft de guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale devant être testés dans les pays ; v) Elaboration de la publication « Vivre et se nourrir de la forêt » ;

National : i) Structures opérationnelles en charge des PFNL dans les organigrammes des ministères en charge des forêts ; ii) stratégies et plans d'actions pour le développement des PFNL élaborés ; iii) processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et du DAA (articles à amender dans les codes forestiers) avancé ;

Local : i) Création et renforcement des PMEF des PFNL ; ii) Elaboration de plans de développement d'entreprise (PDE) ; iii) Reconnaissance de la valeur de des PFNL ; iv) Renforcement des relations entre commerçants et PMEF des PFNL ; v) passage du système de troc à la vente des PFNL par les peuples autochtones ; vi) Création des pépinières et des champs (parcelles pilotes) des PFNL ; vii) Mise en place des ruches pour la production du miel ; viii) Elaboration des plans de gestion des PFNL dans les différentes localités.

Au regard des acquis et des échanges en plénières, les participants ont formulé des recommandations suivantes à l'attention des Gouvernements, de la FAO, des bailleurs de fonds, de la COMIFAC, des ONG facilitatrices de l'approche ADM et des PMEF des sites pilotes :

1) Gouvernements (Congo, Gabon et RCA) :

- Mobiliser les financements nécessaires pour consolider et capitaliser les acquis du projet et faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales et plan d'actions pour le développement des PFNL élaborées ;
- Initier les projets TCP pour pérenniser les acquis du projet au niveau national ;
- Rendre dynamique et fonctionnel les CCN-PFNL ;
- Poursuivre l'internalisation et l'application des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC ;
- Initier un programme de modernisation des PFNL (miel, etc.).

2) FAO :

- Apporter les appuis nécessaires pour accompagner les autres pays COMIFAC dans le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC ;
- Assister la COMIFAC dans l'élaboration d'un programme sous-régional pour augmenter la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique Centrale ;
- Prévoir dans chaque projet, un pourcentage pour le fonds de développement local pour les PMEF des PFNL ;
- Continuer à assurer la facilitation du Sous-Groupe de Travail PFNL du GTBAC de la COMIFAC.

3) COMIFAC :

- Présenter les résultats du projet lors du prochain conseil des Ministres de la COMIFAC ;
- Contribuer à l'opérationnalisation des CCN-PFNL dans les pays ;
- Sensibiliser les gouvernements dans la mise en œuvre des plans de gestion PFNL élaborés dans les pays ;
- Rédiger une note capitalisant les progrès réalisés par les projets FAO/PFNL en Afrique centrale et montrant la nécessité de développer un programme sous-régional pour augmenter la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté ;
- Participer à une conférence internationale sur la contribution des produits forestiers à la sécurité alimentaire en mai 2013.

4) Bailleurs de fonds :

- Accorder une prolongation de la durée du projet pourachever les activités en cours d'exécution ;
- Rendre disponible des financements supplémentaires pour continuer le développement et la valorisation des filières des PFNL dans les pays de la COMIFAC.

5) ONG facilitatrices de l'approche ADM :

- Servir d'appui conseil au PMEF dans l'ADM, SIM, la Comptabilité simplifiée et la gestion de la dynamique organisationnelle.

6) PMEF des sites pilotes du projet :

- Devenir les acteurs clefs dans la gestion durable des PFNL et la promotion de ce secteur ;
- Pérenniser les acquis du projet;

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2012.

L'atelier

11.14. Discours de clôture de la Représentante du Ministre de l'Économie forestière et du Développement Durable, Mme Doris Comte, Directrice Adjointe de Cabinet

Monsieur le Représentant de la FAO au Congo

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'Économie Forestière,

Monsieur le sous-préfet d'Abala,

Monsieur le sous-préfet de Madingo-Kayes,

Monsieur le chargé des Forêts au Bureau Sous-Régional de la FAO,

Monsieur le Coordonnateur Régional du Projet du Projet GCP/RAF/GER,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Au terme de trois (3) journées d'échanges et de fructueux débats sur les thèmes identifiés dans le cadre de l'atelier de restitution et de validation des résultats du projet GC/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux », l'honneur m'échoit de m'adresser à vous au nom de son Excellence Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du développement durables.

Je saisie donc cette occasion solennelle pour saluer tous les participants à ces travaux et vous remercie de la qualité des débats qui ont été menés.

Depuis l'ouverture, nous avons noté avec satisfaction l'intérêt que vous avez porté à cet atelier.

Au regard des objectifs fixés, , je me réjouis de ce que le présent atelier a comblé les attentes des uns et des autres, tel évoqué dans le communiqué final de l'atelier qui vient d'être rendu public.

Il nous revient tous, ensemble de rendre effectif les principales conclusions et recommandations adoptées.

Mesdames, Messieurs,

Pour ma part, je puis vous rassurer que le département de l'Economie Forestière et du Développement Durable fera siennes, les recommandations qui ont été formulées à l'issue des présentes assises.

Il ne nous restera plus qu'à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi de toutes ces actions.

Au nom de son Excellence Henri DJOMBO, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, je souhaite aux délégués de l'atelier, un bon retour dans leurs pays et localités respectifs, avec le ferme engagement d'œuvrer à la mise en œuvre des conclusions et recommandations adoptées.

Ainsi, je déclare clos l'atelier de restitution et de validation des résultats du projet GC/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ».

Vive la Coopération Internationale !

Vive la République du Congo !

Je vous remercie.

11.15. Présentations PPT

1. Rappel des objectifs et produits du projet ainsi que sa stratégie de mise en œuvre ;
2. Degré d'atteinte des produits du projet selon les indicateurs du cadre logique ;
3. Produits du projet au Congo ;
4. Produits du projet en RCA ;
5. Produits du projet au Gabon ;
6. Activités réalisées par la Coordination régionale du projet ;
7. Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL ;
8. Succès du projet et leçons apprises ;
9. Rapport financier 2009 à 2012.

**ATELIER FINAL PROJET
GCP/RAF/441/GER**

**RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRODUITS
DU PROJET AINSI QUE SA STRATÉGIE DE MISE
EN ŒUVRE**

Présentation de la Coordination régionale

Ministère fédéral
de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Protection des Consommateurs

alimentaire en Afrique Centrale à travers la
gestion durable des produits forestiers non

1

Plan de la présentation

1. Généralités sur le projet GCP/RAF/441/GER
2. Rappel des produits du projet
3. Stratégie de mise en œuvre du projet

Projet « Renforcement de la sécurité
alimentaire en Afrique Centrale à travers la
gestion durable des produits forestiers non

2

**1. Généralités sur le projet
GCP/RAF/441/GER**

Projet « Renforcement de la sécurité
alimentaire en Afrique Centrale à travers la
gestion durable des produits forestiers non

3

Project GCP/RAF/441/GER

- **Financement** par le Gouvernement Allemand: **3.842.271 USD (environ 1,9 milliards XAF)**
- **Projet mis en œuvre** sous la supervision de la COMIFAC par les Gouvernements du Gabon, de la République du Congo et de la République Centrafricaine
- **Durée:** 40 mois (Octobre 2009–Janvier 2013)
- Projet rentre dans la mise en œuvre du **Plan de Convergence** de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) qui met un accent particulier sur les PFNL et leur importance dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire

Projet « Renforcement de la sécurité
alimentaire en Afrique Centrale à travers la
gestion durable des produits forestiers non

4

**Contribution aux Objectifs du
Millénaire pour le
Développement (OMD)**

Objectif 1: Eradiquer la pauvreté extrême et la faim

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des genres et donner plus de pouvoir aux femmes

Objectif 7: Assurer la durabilité environnementale

Objectif 8: Développer un partenariat international/régional pour le développement

gestion durable des produits forestiers non
Aujourd'hui 2012

5

PAYS DU PROJET

Les Projets de la FAO en Afrique Centrale sur les Produits Forestiers Non Lignéux et la Sécurité Alimentaire

République Centrafricaine
Cameroun
République du Congo
République Démocratique du Congo

RDC, Congo et Gabon, GCP/RAF/441/GER, 2009-2012

RDC et Cameroun, GCP/RAF/441/GER, 2007-2009

Cameroun, RDC, Gabon, Equateur, RDC, GCP/RAF/389/GER, 2009-2009

Projet « Renforcement de la sécurité
alimentaire en Afrique Centrale à travers la
gestion durable des produits forestiers non

6



OBJECTIFS GENERAUX

- ❑ Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré
- ❑ Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non...

7

2. Rappel des produits du projet

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non...

...du 1er juillet 2012

8



PRODUITS DU PROJET (1/3)

Niveau régional – pays COMIFAC

Produit 1

- La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Produit 2

- Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non...

9



PRODUITS DU PROJET (2/3)

Niveau national – pays du projet

Produit 3

- Les cadres juridiques nationaux au Congo, au Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme.

Produit 4

- Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participatives et intersectorielle.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non...

10



PRODUITS DU PROJET (3/3)

Niveau local – sites pilote

Produit 5

- Les outils et procédures de gestion participatives et durables des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilote sont développés et testés.

Produit 6

- Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser les PFNL d'une manière durable et profitable.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non...

11

3. Stratégie de mise en œuvre du projet

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non...

12



LIAISON DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTERVENTION

Le projet intervient à trois niveaux et est supervisé par la COMIFAC et les services techniques et administratifs de la FAO. Cette approche permet des échanges d'informations et d'expériences techniques et opérationnelles entre les pays et entre le niveau régional et le niveau national/local.

Régional

Coordination Régionale en collaboration avec COMIFAC

National

Coordonnateur National du Projet et Point Focal National Gabon –Congo-RCA

Local

2 sites pilotes par pays

Appui technique du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale et du siège FAO

Les pays du projet ont profité des expériences techniques déjà obtenues en Afrique centrale et ont contribué à l'enrichissement de ces expériences. Les sites pilotes montrent de manière pratique la mise en œuvre des expériences dans le contexte de chaque pays. Pour les gouvernements, il est maintenant possible d'élargir les zones d'intervention.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

13



APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE BASÉE SUR LES PRINCIPES DES DROITS DE L'HOMME

L'adhésion aux principes des droits de l'homme permet de ne pas exclure les plus pauvres, marginalisés et discriminés des processus politiques et des activités pratiques.

Le droit à une alimentation et les principes des droits de l'homme considérés comme:

- Base de réflexion pour améliorer le cadre légal,
- Thème de sensibilisation et de vulgarisation,
- Approche qui permet de:
 - Collecter des données désagrégées par genre et ethnie,
 - Veiller à une participation équilibrée des femmes et des populations autochtones aux activités du projet (inclusion systématique),
 - Donner une voix aux populations dans des négociations politiques,
 - Intégrer des communautés dans la décision sur des activités à mener chez eux,
 - Assurer une transparence dans le partage des informations.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

14



CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES D'AUTRES PROJETS PFNL DE LA FAO ET DES PARTENAIRES

Depuis presque dix ans, la FAO et ses partenaires mettent en œuvre des projets PFNL en Afrique centrale. En outre, les projets PFNL dans la sous-région profitent des expériences mondiales de la FAO dans la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles.

- Approche Analyse et Développement des Marchés (ADM)
- Connaissances des chaînes de valeurs PFNL
- Système d'information sur les marchés (SIM)
- Domestication de *Gnetum* spp.
- Principe des sites pilotes
- Internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC
- Elaboration des SNPA PFNL

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

15



CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES ET CONNAISSANCES DU PROJET

... afin de contribuer aux connaissances sur les PFNL et leur vulgarisation en Afrique centrale.

Exemples:

- Capitalisation des expériences de la domestication de *Gnetum* spp et du suivi des pépinières pour enrichir le manuel de domestication développé par le Jardin Botanique de Limbe, Cameroun,
- Capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL au Congo, au Gabon et en RCA.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

16



APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE, MULTISECTORIELLE ET MULTI-ACTEURS

Afin d'augmenter la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles, beaucoup d'acteurs sont concernés par plusieurs aspects sur les PFNL: légaux, socio-économiques, institutionnels, politiques, statistiques, sanitaires et technologiques

Pour trouver des réponses appropriées sur les questions PFNL, le projet a

- Mis en place des équipes multidisciplinaires (équipe permanente, équipe SNPA, équipe plans de gestion, équipe BAO etc.),
- Visé la participation des acteurs des ministères sectoriels, de la société civile, des partenaires et des populations locales aux CCN et au SGT-PFNL,
- Appuyé la mise en réseau des acteurs impliqués dans les chaînes de valeur PFNL (voyage d'étude, SIM etc.)



17

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non



MISE EN ŒUVRE APPUYÉE PAR DIFFÉRENTS PARTENAIRES SELON LE CONTEXTE DE CHAQUE PAYS

Le projet a choisi ses partenaires de mise en œuvre des activités selon les besoins pratiques et les conditions de chaque pays sans vouloir insister sur l'utilisation de la même approche dans chaque pays

Afin de mettre en œuvre les activités du cadre logique, le projet a

- Recruté des consultants nationaux, régionaux et internationaux (p.ex. études thématiques),
- Collaboré avec les services techniques de la FAO (service légal, forêt et DAA)
- Signé des protocoles d'accord avec la COMIFAC (2^e SGT-PFNL), des ONG régionales (CENDEP – *Gnetum* spp.) et nationales (Facilitateurs ADM),
- Collaboré avec des services déconcentrés des ministères en charge des forêts (ADM, *Gnetum* spp., miel, karité = appui et suivi général),
- Recruté des facilitateurs de terrain (ADM, *Gnetum* spp. etc.),
- Collaboré avec des commerçants /entrepreneurs (p.ex. *Ricinodendron heudelotii*, miel).

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

18



APPLICATION DES OUTILS DE GESTION DE PROJET

... Pour un meilleur succès dans la mise en œuvre du projet.

Exemples:

- Consultation du document du projet et adaptation de son cadre logique pour le rendre plus opérationnel,
- Organisation des ateliers d'évaluation et planification annuelle et des réunions du comité de pilotage,
- Organisation d'une évaluation (à mi-parcours),
- Elaboration et révision des allocations budgétaires.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

19



DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Le projet considère le développement et le renforcement des capacités des différents acteurs comme activités essentielles pour la durabilité de ses acquis.

Plusieurs outils ont été utilisés dans ce sens:

- Formation théorique sous-régional
- Voyages d'étude sous régionaux et nationaux,
- Formations pratiques dans les sites pilotes,
- Suivi continu des PMEF créées/existantes,
- Mise à disposition de matériel pratique

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

20



VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS ET LARGE DIFFUSION DES THÈMES DU PROJET

Le projet a mis en place une stratégie de visibilité, de communication et de diffusion des thèmes du projet aux niveaux international, sous-régional, national et local. Cette stratégie a entre autres aidé pour faire le lobby politique des PFNL et d'augmenter la connaissance des décideurs, des techniciens et des communautés sur les opportunités qu'offrent les PFNL.

Quelques exemples:

- Mise en place des pancartes, d'un site web, des posters, d'une bibliothèque physique et virtuelle,
- Production et diffusion des DVDs (vidéos) et CDs (documents),
- Elaboration et diffusion des rapports techniques, des ateliers, des notes d'informations etc.,
- Diffusion des informations par la télévision, les radios et les journaux,
- Forte participation à des conférences scientifiques, des réunions techniques, des foires et autres événements,
- Rédaction des articles dans des revues techniques.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

21



Merci pour votre attention!

CONTACT

Ousseynou Ndoye
Coordonnateur Régional Projet FAO
GCP/RAF/441/GER
Yaoundé, Cameroun,
Tel. +237-22 20 24 72
ousseynou.ndoye@fao.org



Sites web des projets PFNL de la FAO
www.fao.org/forestry/nwfp/55079/fr
www.fao.org/forestry/site/43055/en
www.fao.org/forestry/50255/en

alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non

22



Atelier Final Projet GCP/RAF/441/GER



DEGRÉ D'ATTEINTE DES PRODUITS DU PROJET SELON LES INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE

Présentation de la Coordination régionale



Atelier final 2012

1

Produit 1

La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Degré d'atteinte du produit: 100 %

Atelier final 2012

2



INDICATEUR 1A

A la fin de la première année du projet, les éléments de la Boîte à outils et leurs liens sont identifiés.

Indicateur atteint en 2010:

- Un document de travail sur la Boîte à outils a été élaboré et les éléments de la Boîte à outils (2010) ont été identifiés.
- Les participants de la formation régionale sur le DAA (octobre 2010) et des ateliers nationaux de sensibilisation (juillet et novembre 2011) sur le droit à une alimentation adéquate ont identifié et enrichi les dimensions de la BAO qui sont: 1) le renforcement des capacités; 2) la gestion durable des ressources; 3) le cadre juridique et institutionnel; 4) le développement des filières et des marchés; 5) le partenariat et la recherche.

Atelier final 2012

3



INDICATEUR 1B

A la fin de la deuxième année du projet, la Boîte à outils est élaborée en collaboration avec les membres nationaux et locaux des comités consultatifs et des acteurs régionaux.

Indicateur atteint en 2011 et 2012:

- Les membres des Comités consultatifs nationaux PFNL au Gabon, au Congo et en RCA ont été sensibilisés sur le DAA et ont enrichi la BAO selon leurs contextes nationaux.
- Les participants de la deuxième réunion du SGT-PFNL ont amendé la Boîte à outils.

Atelier final 2012

4



INDICATEUR 1C

A la fin du projet, la Boîte à outils est validée et approuvée par la COMIFAC.

Indicateur atteint en septembre 2012:

Les participants de la quinzième réunion du Groupe de travail Biodiversité en Afrique centrale de la COMIFAC ont validé la Boîte à outils.

Atelier final 2012

5



INDICATEUR 1D

A la fin du projet, une note d'information documente le processus d'élaboration de la Boîte à outils.

Indicateur atteint en octobre 2012:

La note d'information numéro 7 documente le processus multi-acteurs d'élaboration de la Boîte à outils, ses objectifs et son maniement

Atelier final 2012

6



Produit 2

Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des produits forestiers non ligneux.

Degré d'atteinte du produit: 100%

Atelier final 2012

7



INDICATEUR 2A

Le cadre conceptuel est disséminé à travers le site web du projet ; les publications sur les PFNL sont disponibles dans la bibliothèque du projet et sous forme électronique.

Indicateur atteint en 2010 et 2011 et 2012:

- Le cadre conceptuel et ses éléments sont expliqués sur le site web.
- Des publications et des articles sont disponibles sur le site web du projet et à travers les archives électroniques de la FAO.
- La bibliothèque est fonctionnelle et ses documents disponibles en ligne (SIE MINEP Cameroun).

Atelier final 2012

8



INDICATEUR 2B

Le cadre conceptuel est disséminé dans la presse nationale au Congo, Gabon et en RCA (au moins deux articles par an) et dans des journaux techniques (au moins deux articles par an).

Indicateur atteint en 2009-2010, 2011 et 2012:

- Les journaux nationaux (Union et Gabon matin (Gabon), Les Dépêches de Brazza (Congo), Nouvelle vision et Le Démocrate (RCA) et des journaux du Cameroun) ont publié environ 40 articles.
- Les revues techniques (Nature et Faune, UNASYLVA, Non-wood news et le bulletin mensuel de la FAO en RCA) ont publié au moins 24 articles.

Atelier final 2012

9



INDICATEUR 2C

Le cadre conceptuel est présenté dans au moins deux événements nationaux par an (Gabon, Congo, RCA), au moins deux événements régionaux par an et au moins un événement international par an.

Indicateur atteint en 2009-2010, 2011, 2012:

De nombreuses présentations sur les thèmes du projet ont été faites et plusieurs événements ont été organisés pour disséminer les éléments du cadre conceptuel pour une gestion durable des PFNL et leur contribution à la sécurité alimentaire:

- Au moins 6 événements internationaux,
- Au moins 16 événements (sous-)régionaux,
- Au moins 21 réunions nationales.

Atelier final 2012

10



INDICATEUR 2D

Les représentants de la CEFDHAC et des dix pays membres de la COMIFAC participent à au moins une activité de dissémination/ conseil technique/ présentation/ formation sur le cadre conceptuel et/ou ses éléments par an.

Indicateur atteint en 2010, 2011 et 2012:

- 2010: Voyage d'étude et d'échange sur la commercialisation des PFNL et formation régionale sur le DAA,
- 2011: Première réunion du SGT-PFNL sur la capitalisation des connaissances sur les PFNL en AC,
- 2012: Deuxième réunion du SGT-PFNL sur le DAA et la BAO N.B. CEFDHAC en restructuration pendant la période du projet

Atelier final 2012

11



INDICATEUR 2E

Des experts PFNL échangent au moins une fois par an dans le cadre du sous-groupe de travail PFNL de la COMIFAC

Indicateur atteint en 2011 et 2012:

- SGT-PFNL créé en mars 2011,
- Première réunion en juillet 2011,
- Deuxième réunion en avril 2012.

Atelier final 2012

12



Produit 3

Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Degré d'atteinte du produit: 90%

Atelier final 2012

13



INDICATEUR 3A

A la fin de la première année du projet, les cadres juridiques nationaux sont analysés, leurs forces et faiblesses relatives aux Directives PFNL de la COMIFAC, le droit à l'alimentation et les droits de l'homme sont identifiées et des décrets et/ou articles à amender (re)formulés.

Indicateur atteint en 2012:

- Recrutement des consultants juristes (2010),
- Elaboration des drafts des rapports d'analyse (2011),
- Formation des consultants sur l'approche méthodologique afin d'augmenter la qualité de leurs résultats (2011),
- Révision et approbation des rapports d'analyse (2012),
- Suggestion des articles à amender et/ou des textes d'application (2012).

Atelier final 2012

14



INDICATEUR 3B

A la fin de la deuxième année du projet, les décrets et/ou articles à amender sont revus par les comités consultatifs et les ministères en charge des forêts ainsi que dans des ateliers de validation.

Indicateur atteint en 2012:

Les membres des Comités consultatifs nationaux PFNL ont examiné et pré-validé et, après révision, validé les suggestions des décrets et/ou articles à amender entre septembre et mi-novembre 2012.

Atelier final 2012

15



INDICATEUR 3C

A la fin de la deuxième année du projet, les propositions d'amélioration des décrets/ articles à amender sont soumises aux gouvernements.

Indicateur pas encore atteint:

Les propositions d'amélioration sont en voie d'être soumises aux gouvernements.

Atelier final 2012

16



Produit 4

Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle.

Degré d'atteinte du produit: 80%

Atelier final 2012

17



INDICATEUR 4A

A la fin de la deuxième année du projet, les drafts des stratégies nationales et des plans d'actions sont validées par les comités consultatifs nationaux en RCA et au Gabon et soumises aux gouvernements.

Indicateur en voie d'être atteint en 2012:

- Les membres du CCN au Gabon ont validé la SNPA (2011). Lors d'un atelier d'information et sensibilisation APA dans le cadre du CCN, le gouvernement a demandé une meilleure prise en compte du Protocole de Nagoya dans la SNPA qui a été par la suite révisée (2011) et sera resoumise au gouvernement en décembre 2012.
- Les membres du CCN en RCA ont pré-validé la SNPA (2011) et, après amélioration, validé la SNPA (2012) qui sera soumise au Gouvernement en décembre 2012.

Atelier final 2012

18



INDICATEUR 4B

Les CCN en RCA et au Gabon y compris leurs membres locaux ont été consultés au moins deux fois pendant l'élaboration des stratégies et plans d'actions.

Indicateur atteint en 2011 et 2012:

- Les membres du CCN au Gabon ont validé la SNPA (2011). Lors d'un atelier d'information et sensibilisation APA dans le cadre du CCN, le gouvernement a demandé une meilleure prise en compte du Protocole de Nagoya dans la SNPA qui a été par la suite révisé (2011) et sera resoumis au gouvernement en décembre 2012.
- Les membres du CCN en RCA ont pré-validé la SNPA (2011) et, après amélioration, validé la SNPA (2012).

Atelier final 2012

19



INDICATEUR 4C

A la fin du projet, les stratégies nationales et plans d'actions PFNL sont approuvées par les gouvernements du Gabon et de la RCA.

Indicateur pas encore atteint:

Les Gouvernements du Gabon et de la RCA n'ont pas encore approuvé officiellement les SNPA PFNL.

Atelier final 2012

20



INDICATEUR 4D

A la fin du projet, au moins 100 exemplaires de la stratégie et plan d'actions de chaque pays sont disséminés aux membres locaux et nationaux des comités consultatifs, aux ministères en charge des forêts, aux autorités et communautés locales.

Indicateur pas encore atteint:

L'indicateur dépend de l'indicateur 4C ci-dessus.

Atelier final 2012

21



Produit 5

Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés.

Degré d'atteinte du produit: 80%

Atelier final 2012

22



INDICATEUR 5A

A la fin de la deuxième année du projet, des outils adaptés à la gestion et à la valorisation d'au moins quatre PFNL clés sont développés.

Indicateur atteint:

- Module de formation de Essessang en RCA,
- Module de formation *Gnetum* spp. avec CENDEP au Congo, en RCA et au Gabon,
- Module de formation pour l'apiculture moderne au Congo,
- Machine à fendre la mangue sauvage et module de formation mangue sauvage au Gabon.

Atelier final 2012

23



INDICATEUR 5B

A la fin du projet, les outils sont disséminés auprès des communautés locales et testés par des communautés dans les sites pilotes utilisant ces PFNL.

Indicateur atteint:

- Formation sur les techniques de valorisation d'Essessang en RCA,
- Formation sur les techniques de domestication de *Gnetum* spp. au Congo, en RCA et au Gabon,
- Formation sur l'apiculture moderne au Congo et distribution de ruches modernes,
- Formation sur les techniques de domestication de la mangue sauvage au Gabon,
- Distribution de machines à fendre la mangue sauvage au Gabon.

Atelier final 2012

24



INDICATEUR 5C

A la fin de la deuxième année du projet et dans au moins trois sites pilotes, un plan de gestion d'un ou plusieurs PFNL est élaboré et approuvé par les parties prenantes.

Indicateur pas atteint:

- Un draft d'un guide méthodologique pour l'élaboration des plans de gestion en AC a été élaboré et présenté au GTBAC (en attente des tests dans les sites pilotes pour finalisation),
- Processus d'élaboration en cours au Gabon(marantacées dans la Remboué), au Congo (*Gnetum* spp. à Abala) et en RCA (*Gnetum* spp. à Mbaiki et karité (*Vitellaria paradoxa*) à Bossangoa).

Atelier final 2012

25



Produit 6

Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser les PFNL d'une manière durable et profitable.

Degré d'atteinte du produit: 90%

Atelier final 2012

26



INDICATEUR 6A

A la fin de la première année du projet, les PFNL clés à commercialiser, les producteurs, transformateurs et commerçants dans les sites pilotes et les marchés urbains sont identifiés.

Indicateur atteint depuis 2010 à travers les études de base.

Atelier final 2012

27



INDICATEUR 6B

A la fin de la deuxième année du projet, la faisabilité de mettre en place un système d'information sur les marchés PFNL en RCA, Gabon et Congo est connue.

Indicateur atteint en 2012:

- Les consultants nationaux ont été formés sur les concepts SIM et la méthodologie de l'étude (2012).
- Les rapports d'études de faisabilité disponibles pour le Congo, le Gabon et la RCA et validés par les CCN (sous amendements pour le Congo).
- Rapport de synthèse régional et note d'information en cours (sans influence sur l'indicateur).

Atelier final 2012

28



INDICATEUR 6C

A la fin de la deuxième année du projet, l'élaboration de 100 plans de développement d'entreprise (PDE) est initiée et suivie.

Indicateur atteint:

- **Congo:** 50 PDE (39 Abala et 11 Madingo-Kayes),
 - **RCA:** 56 PDE (31 Lobaye et 25 Ouham),
 - **Gabon:** 32 PDE (15 Estuaire et 17 Woleu Ntem),
- TOTAL: 138 PDE**

Atelier final 2012

29



INDICATEUR 6D

A la fin du projet, 20 pour cent des PME qui ont élaboré des PDE ont reçu un appui des institutions de micro-finances pour leurs mises en œuvre.

Indicateur pas atteint:

Négociations avec les institutions de microfinances pour la mise en place des fonds de développement toujours en cours au Congo (MUCODEC) et au Gabon (FINAM). Mais processus a échoué en RCA (SOFIA).

Atelier final 2012

30



INDICATEUR 6E

A la fin de la deuxième année du projet, les besoins techniques, juridiques et commerciaux pour une certification des PFNL en Afrique Centrale sont identifiés et disséminés

Cet Indicateur n'est plus valable:

En janvier 2012, le Comité de Pilotage a recommandé de supprimer cette activité pour se focaliser plus sur les activités dans les sites pilotes avec les communautés.

Atelier final 2012

31



EFFET DIRECT



Un cadre conceptuel basé sur les principes des droits de l'homme, droit à l'alimentation et de la gestion durable des forêts est élaboré, accepté, et appliqué au niveau régional par la COMIFAC, au niveau national par les gouvernements du Congo, du Gabon et de la RCA et au niveau local par les communautés des sites pilotes du projet.

Ministère National de l'Agriculture et de la Gestion des Forêts, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs

32



INDICATEUR 1

A la fin de la deuxième année du projet, les liens entre les différents éléments du cadre conceptuel sont décrits et disséminés.

Indicateur atteint:

Une note d'information intitulée « Réflexion sur un cadre conceptuel pour la gestion durables des forêts en Afrique Centrale » a été élaborée en Décembre 2011 et disséminés sur le site web et pendant les réunions.

Atelier final 2012

33



INDICATEUR 2

A la fin de la deuxième année du projet, les comités consultatifs nationaux et le sous-groupe de travail PFNL de la COMIFAC sont reconnus par les parties prenantes comme des plates-formes d'échange et de prise de décision pour les acteurs locaux, nationaux et régionaux gouvernementaux comme non-gouvernementaux impliqués dans le secteur PFNL.

Indicateur atteint:

- Le SGT PFNL de la COMIFAC fonctionne dans le cadre du GTBAC et est reconnu comme groupe de référence sur les PFNL.
- Les CCN sont créés et opérationnels au Congo, au Gabon et en RCA.

Atelier final 2012

34



INDICATEUR 3

A la fin du projet, au moins deux cadres stratégiques et politiques nationaux comme le Programme national de sécurité alimentaire ou le Document de stratégie de réduction de la pauvreté intègrent la promotion des PFNL comme moyen de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Indicateur atteint:

Gabon : PNSA intègre les PFNL et reconnaît l'importance de ces produits pour la sécurité alimentaire ; Stratégie Nationale sur le Biodiversité ; le Programme Agricole de Sécurité Alimentaire et de Croissance (PASAC) ; Le Pilier «Gabon vert » du Programme Spécial Gabon Emergent.

Congo : Les PFNL constituent un axe stratégique de développement économique dans le DSRP et dans le PNDE (Plan National de Développement Economique).

RCA : DSRP inclut les PFNL. Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) intègre les PFNL.

Atelier final 2012

35



INDICATEUR 4

A la fin de la deuxième année du projet, la structure des ministères en charge des forêts inclut au moins un service PFNL dont son fonctionnement est assuré.

Indicateur atteint:

Congo : Le Service de Valorisation des PFNL a été créé avant le projet.

Gabon : La Direction de la valorisation des produits forestiers autres que le bois d'œuvre a été créée en février 2011.

RCA : Le Service de la promotion des PFNL et le Service de la valorisation des PFNL ont été créés en avril 2012.

Atelier final 2012

36



INDICATEUR 5

A la fin du projet, les lois forestières des pays du projet reconnaissent le droit d'usage commercial pour les communautés locales.

Indicateur en voie d'être atteint:

Gabon : Droit d'usage commercial reconnu,
Congo et RCA: La reconnaissance du droit d'usage commercial a été adoptée dans les propositions d'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL (pas encore intégrée dans les lois).

Atelier final 2012

37



INDICATEUR 6

A la fin du projet, les gouvernements et partenaires s'engagent financièrement et de manière opérationnelle dans la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions pour le développement du secteur PFNL.

Indicateur pas encore atteint:

Congo : Le Service de la valorisation des PFNL s'inspire de la SNPA pour la programmation de ses activités. Les gouvernements du **Gabon**, du **Congo** et de la **RCA** ont promis d'appliquer et de soutenir financièrement les SNPA-PFNL.

Atelier final 2012

38



INDICATEUR 7

Les communautés dans chaque site pilote ont initié au moins trois interventions en faveur du développement ciblant la réduction de la pauvreté.

Indicateur atteint:

- Structuration des communautés en GIC ou PMEF pour redynamiser et diversifier les activités génératrices de revenus (Congo, RCA et Gabon),
- Mise en place de 10 pépinières communautaires en RCA à la suite de la formation sur la domestication de *Gnetum spp.*,
- Echanges entre les communautés sur les techniques de valorisation de *Ricinodendron heudelotii* en RCA et forte demande pour une deuxième série de formations.

Atelier final 2012

39



INDICATEUR 8

A la fin du projet, au moins 60 Petites et Moyennes Entreprises (PME) impliquées dans la collecte, la transformation, la commercialisation et la domestication des PFNL sont créées dans les sites pilotes.

Indicateur atteint:

143 PMEF Crées ou renforcées dont au moins 5 PMEF des populations autochtones

Congo : 50 PMEF (39 à Abala et 11 à Mdingo-Kayes) ;
Gabon : 43 PMEF (32 à Woleu Ntem et 11 à l'Estuaire) ;
RCA : 50 PMEF (30 à Ouham et 20 dans la Lobaye) ;

Nombre total d'entrepreneurs: 2.773 dont 53 pour cent sont des femmes.

Atelier final 2012

40



INDICATEUR 9

A la fin du projet, les revenus de 600 entrepreneurs impliqués dans les filières PFNL ont augmenté de 10 pour cent.

Indicateur pas atteint:

- En attente de chiffres,
 - Plupart des PDE pas encore mis en œuvre,
- Exemple: Les entrepreneurs de la Lobaye incluant les populations autochtones ont obtenu 1.000 XAF en avril 2012 pour chaque kg d'Essessang vendu (vente total de 404 kg par sept villages), PFNL qui n'était pas valorisé avant 2011.

Atelier final 2012

41



INDICATEUR 9 – REVENUS DES ENTREPRENEURS – DONNÉES DE BASE

Revenu mensuel d'un ménage par site pilote (études de base 2010)

Sources de revenu	Lobaye	Ouham	Abala	Mdingo-Kayes	Woleu-Ntem	Estuaire
PFNL sauvag.	21.900	9.560	22.250	10.590	6.735	10.205
Produits agric.	6.930	8.370	5.260	15.620	33.475	46.520
Viande de brousse	3.495	6.825	955	1.500	14.735	4.395
Élevage	3.440	4.405	1.265	1.940	5.840	1.520
Bois de feu	0	1.245	0	12.385	0	0
Bois d'œuvre	0	0	0	9.255	0	10.555
Salaire	0	0	0	0	10.870	10.880
Pension	0	0	0	0	27.490	13.775
Appui familial	0	455	0	0	11.350	5.700
PFNL domest.	330	45	1.855	655	655	22.620
Pêche/aquac	1.780	0	0	3.325	4.160	0
TOTAL	37.875	30.905	31.585	55.270	115.310	126.170



INDICATEUR 10

A la fin de la deuxième année du projet, 200 entrepreneurs dans les sites pilotes connaissent des techniques de domestication et de récolte durable des PFNL. A la fin du projet, 50 pour cent de ces entrepreneurs appliquent ces techniques.

Indicateur atteint:

Formation sur les techniques de récolte durable et de domestication de *Gnetum* spp. (126 participants) et de la mangue sauvage (68 participants). 64 participants formées sur les techniques modernes de l'apiculture au Congo.

TOTAL des participants des formations du projet: 238 personnes

Quant à l'application des techniques, les activités suivantes indiquent que les techniques apprises dans les formations sont disséminées et appliquées:

- En RCA, plus de 10 communautés ont monté leurs propres pépinières communautaires de *Gnetum* spp. et, sur la base des demandes, le Chef de cantonnement forestier a continué la vulgarisation.
- Au Congo et en RCA, la mise en champ des plants de *Gnetum* spp. est effective.
- Au Congo, des ruches supplémentaires ont été fabriquées dans une communauté.

Atelier final 2012

43



IMPACT DU PROJET



Les moyens d'existence des communautés dépendant des forêts d'Afrique centrale, en particulier des groupes les plus vulnérables sont améliorés.

Ministère National de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs

44



INDICATEUR I1

La vulnérabilité des moyens d'existence des utilisateurs de la ressource primaire est réduite grâce à un accès aux forêts et PFNL assuré au niveau juridique au Congo, Gabon et en RCA.

Indicateur en voie d'être atteint:

L'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC dans les trois pays met un accent sur le droit d'usage commercial qui permet une commercialisation limitée des PFNL. Les gouvernements doivent intégrer les propositions d'amélioration du cadre juridique dans leurs lois forestières et les appliquer.

Atelier final 2012

45



INDICATEUR I2

A la fin du projet, les revenus de 50 pour cent des femmes et des peuples autochtones utilisant des PFNL dans les sites pilotes ont augmentés d'au moins de 10 pour cent.

Indicateur pas atteint – informations manquent pour l'évaluer
Les femmes sont activement impliquées dans les PMEF ou elles représentent 53 pourcent des membres.

Exemple: Au Congo, GIC AMAS : 10 personnes dont 6 femmes
Revenu moyen par personne première vente groupée : 2505 FCFA
Revenu moyen par personne troisième vente groupée : 4440 FCFA
Variation= Augmentation de 43 pourcent

Grâce aux ventes groupées et l'organisation des populations autochtones dans des PMEF (au moins 5), ces dernières sont passées du troc à la vente monétaire p.ex. de *Gnetum* spp. La découverte de l'Essessang en RCA a permis sa vente par les populations autochtones qui néanmoins préfèrent la consommation directe de ce PFNL.

Atelier final 2012

46



INDICATEUR I3

Le nombre d'enfants d'un ménage privés d'un repas pendant la période de soudure a diminué de 50 pour cent.

Indicateur pas atteint:

- Pas de chiffres de comparaison avec les données des études de base,
- Mise en œuvre des PDE pas encore effective,
- Augmentation de l'autoconsommation pour le cas de l'Essessang en RCA, PFNL riche en protéines et en lipides La noix peut être conservée pendant plusieurs années, ce qui permet aux communautés de les consommer pendant les périodes de soudure

Atelier final 2012

47



INDICATEUR I4

Le pourcentage du revenu des ménages utilisé pour l'alimentation est moins de 50 pour cent.

Indicateur pas atteint – pas de chiffres

Cependant, le pourcentage du revenu des ménages issu de la vente des PFNL utilisé dans l'alimentation varie entre 18 (dans le site pilote de Ouham en RCA) et 29 pourcent (dans le site pilote d'Abala au Congo).

Pays	Sites pilotes	Pourcentage
RCA	LOBAYE	19,6
	OUHAM	18,0
GABON	ESTUAIRE	21,4
	WOLEU-NTEM	27,0
CONGO	ABALA	29,4
	M. KAYES	20,3

48



INDICATEUR 15

A la fin du projet, le nombre de ménages dans les sites pilotes ayant un déficit énergétique alimentaire a diminué de 25 pour cent.

Indicateur pas atteint – pas de chiffres: Cependant,

- L'approche ADM a encouragé les ventes groupées qui ont généré des revenus pour l'achat des produits alimentaires (indicateur 14).
- Les ménages de la Lobaye consomment les amandes d'essessang riches en lipides et en protéines.

Atelier final 2012

49



*Merci pour votre
attention!*

CONTACT



Osseynou Ndoye

Coordonnateur Régional Projet FAO

GCP/RAF/441/GER

Yaoundé, Cameroun,

Tel. +237-22 20 24 72

osseynou.ndoye@fao.org

Sites web des projets PFNL:

www.fao.org/forestry/nwfp/55079/fr

www.fao.org/forestry/site/43055/en

www.fao.org/forestry/50255/en

Atelier final 2012

50



PLAN

1. Introduction
2. Activités et produits du projet
3. Visibilité des activités du projet
4. Résultats tangibles en vue d'obtention des produits
5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet
6. Leçons tirées
7. Stratégie de pérennisation des acquis du projet
8. Recommandations

1- Introduction

Site pilote d'Abala

Caractéristiques du site

- Population cible : 2603 hab repartis en 10 villages
- Principale activité : commercialisation des feuilles de Gnetum spp
- Eloignement progressif des terroirs de récolte du Gnetum spp
- Présence des ONGs locales à caractère agricole
- Faible organisation locale de la filière de commercialisation du Gnetum spp
- Forte mobilisation de la population mais mal structurée
- Présence d'un terrain servant à la future station de recherche d'Abala
- Principaux PFNL : Gnetum spp, feuilles de marantacées, asperges, divers fruits
- Absence de méthodes de domestication du Gnetum spp

N°	Village	Population	Distance	Peuplement
1	Abala centre	1071	0	Bantou
2	Ebou	65	12	Bantou
3	Mbeh	150	15	Autochtones
4	Eyoulou	199	8	Bantou
5	Nkoulou	152	15	Bantou
6	Ibonga	136	17	Bantou
7	Ossah	160	32	Bantou
8	Osséle	170	30	Bantou
9	Okéhé	375	52	Bantou
10	Itomba	125	20	Bantou
Total		2603		

Site pilote de Madingo-Kayes

Caractéristiques du Site

- Population cible : 4576 hab répartis en 10 villages
- Principale activité sur les PFNL : commercialisation des feuilles de marantacées, des fruits de *Coula edulis* (ou noisette), champignons, fruits de *Pseudospondias longifolia*.
- Rarefaction du Gnetum spp autrefois beaucoup commercialisé
- Présence des ONGs locales à caractère agricole
- Faible organisation locale de la filière de commercialisation du Gnetum spp
- Présence de la pépinière du SNR
- Présence des plantations forestières de la société « Eucalyptus et Fibres du Congo »
- Principaux PFNL : Feuilles marantacées, Gnetum spp, fruits de *Coula edulis*, de *Pseudospondias longifolia*, champignons.
- Absence de connaissances sur la domestication du Gnetum spp

N°	Villages	Population	Distance	Peuplement
1	Kayes	608	0	Bantou
2	Tchizalamou	181	20	Bantou
3	Youbi	699	45	Bantou + Pygmées
4	Yanika	264	25	Bantou
5	Nkola	890	60	Bantou
6	Wollo	420	25	Bantou
7	Kaboune	264	25	Bantou
8	Koutou	700	47	Bantou
9	KM 4	230	52	Bantou
10	Mbouyou	320	32	Bantou
Total		4576		

2- Activités et produits du projet

Produit 1 : La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté 2/2

Activité 1.1 a : Clarification de la contribution des PFNL à la Sécurité Alimentaire et la réduction de la pauvreté

Réalisation des études de base dans les deux sites pilotes : Août à septembre 2010 permettant de:

- clarifier la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.
- Obtenir les paramètres socioéconomiques avant la réalisation des activités du projet

Source de revenus	Revenu mensuel (en F CFA)	
	Site pilote d'Abala	Site pilote de Madingo-Kayes
PFNL sauvages	22 250	10 590
Produits agricoles	5 260	15 620
PFNL domestiqués	1 855	655
Elevage	1 265	1 940
Viande de brousse	955	1 500
Bois de feu	0	12 386
Bois d'œuvre/exploitation artisanale	0	9 255
Produits de la pêche/ aquaculture	0	3 325

Produit 1 : La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté

Activité 1.1 b : Illustrations et description des principes du droit à une alimentation adéquate (ateliers nationaux de sensibilisations sur le DAA)

Tableau 1 : Répartition des participants en fonction de leur appartenance administrative

Appartenance	Hommes	Femmes
Divers ministères et FAO	14	5
GIC Abala	3 dont 1 autochtone	1
GIC Madingo-Kayes	3	0
Transformateurs	0	2
Société civile	3	1
Université Marien Ngouabi	2	0
Total	25	9

Produit 2 : Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.1 b Réalisation des études spécifiques et collaboration avec des chercheurs, universités et/ou laboratoires d'analyses des aliments sur les manques de connaissances éventuelles, octroi des bourses d'étude et de recherche (études, mémoires, thèses des étudiants, stagiaires au niveau national)

- Collaboration Université – Projet
- Études de base dans les deux sites effectuées par deux enseignants chercheurs de l'université Marien Ngouabi.
- Encadrement, financement des mémoires et rapports de fin de formation
 - rapport de fin de formation pour l'obtention du diplôme d'ingénieur des travaux de Développement Rural, Option Techniques Forestières de Mboungou Ange sur : « *Le flux commercial des PFNL en transit par l'aéroport international de Mayamaya, à Brazzaville, Congo* »
 - mémoire de fin de formation pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de Développement Rural (BAC + 5) de l'étudiant Mabiala Ngoma Claude Rovhini's sur « *Le suivi de quelques paramètres de croissance des boutures et aspects socioéconomiques de la commercialisation du Gnetum spp, dans le site pilote d'Abala, département des Plateaux* » ;
 - mémoire de fin de formation pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de Développement Rural (BAC + 5) de l'étudiante Viticat Brunelle Lafoi sur « *La filière de commercialisation et possibilités d'un meilleur conditionnement des feuilles de Lippia multiflora* »

Produit 2 : Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.2 d : Publication des articles dans les revues spécialisées sur les forêts et les PFNL [inclure les journaux nationaux de presse]

- Publication d'un article sur la domestication du *Gnetum spp* dans le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville
- Publication de deux articles dans le Bulletin du Bureau sous régional sur la domestication du *Gnetum spp* et sur l'apiculture
- Rédaction de deux notes d'information sur les thèmes ci-dessus cités

Produit 2 : Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL 1/4

Activité 2.4 a et b : Appui à travers des conseils techniques, un soutien logistique et financier au fonctionnement du groupe d'experts sur les PFNL de la COMIFAC et ses comités consultatifs nationaux [création du CCN avec son caractère multi-sectoriel ; nombre de réunions du CCN organisées etc.]

- Création du CCN-PFNL
- Facilitation des réunions du CCN-PFNL
- voyage d'étude Abala-Brazzaville-Abala ;
- voyage d'étude Madingo Kayes – Pointe Noire – Madingo Kayes ;
- la sensibilisation des membres du CCN-PFNL au Droit à une Alimentation Adéquate et sur la Boîte à Outil ;
- la validation des documents relatifs à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL au Congo.

Produit 2 : Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL 2/4

Activité 2.5 : Participation active aux événements nationaux et internationaux pour présenter les thèmes et conclusions du projet

- Participation au deuxième Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale organisé du 16 au 19 mars 2011 à Impfondo.
- La participation au sommet des trois bassins tropicaux tenu du 29 mai au 03 juin 2011 à Brazzaville où un stand sur les PFNL avait été monté et animé par la coordination nationale du projet.
- La participation au racewood organisé du 28 au 30 septembre à Pointe Noire
- La participation au Green Business organisé du 08 au 10 mai 2010 à Pointe Noire
- La participation aux journées mondiales de l'alimentation en 2010 et en 2011.

Produit 2 : Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL 3/4

Activité 2.7 b : Octroyer des bourses d'étude et de recherche

- Trois bourses ont été octroyées à trois étudiants finalistes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Forêt

Activité 2.7 c : Organisation des voyages d'étude aux niveaux régional et national

Niveau sous régional

- les marchés transfrontaliers entre le Gabon et le Cameroun et entre le Gabon et la Guinée Équatoriale ;
- les sites pilotes de l'Estuaire et du Woletem ;
- le jardin botanique de Limbé au Cameroun ;
- le centre de recherche agronomique de Kourouba au Cameroun ;
- les réalisations de l'ONG CENDEP ;
- le marché transfrontalier d'Idenau au Cameroun.

Au niveau national

- Abala -Brazzaville - Abala du 12 au 15 septembre 2012 à Brazzaville : 35 personnes dont 10 producteurs de PFNL d'Abala, un représentant de l'ONG « Fruit au Bout de l'Effort », 3 commerçants grossistes, 3 commerçantes détaillantes des PFNL des marchés Moungali, Total et Bourse de Brazzaville et les représentants des divers ministères.
- Madingo-Kayes – Pointe Noire – Madingo-Kayes : de 27 personnes dont 7 femmes et 20 hommes.

Produit 3 : Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Activité 3.1 a : Elaboration d'une démarche pour internaliser les Directives PFNL de la COMIFAC (coordination régionale)

- Recrutement du consultant juriste
- Contacts avec la Direction Générale de l'Economie Forestière ;
- Présentation du document sur la démarche d'internalisation des directives de la COMIFAC dans la loi forestière du Congo.

Activité 3.1 b : Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur PFNL au Congo

- Existence des insuffisances au niveau légal et au niveau institutionnel (code forestier actuel par rapport aux directives de la COMIFAC)

Activité 3.1 c : Appui des gouvernements avec des suggestions des articles relatifs aux PFNL à amender dans les codes forestiers et des textes d'applications

Proposition des textes juridiques et réglementaires discutés et validés lors de la 4^{me} réunion du Comité Consultatif National sur les PFNL, transmis à la CR et au bureau légal à Rome

Reste à faire :

- *Prise en compte des amendements de la CR et du bureau légal de Rome ;*
- *Organisation des réunions de sensibilisation des nouveaux textes juridiques et institutionnels ;*
- *Remise des textes corrigés au Gouvernement congolais*

Produit 3 : Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme 1/1

Activité 3.2 a : Mise en œuvre et test de la Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA au niveau national et à une échelle pilote

Dimension 1 : Renforcement des capacités : cette dimension a été testée aussi bien au niveau national qu'au niveau local.

- Test au niveau national : atelier de sensibilisation au Droit à une Alimentation Adéquate organisé du 29 au 30 novembre 2011 au bénéfice des membres du CCN-PFNL.
- Test au niveau national local :
 - Formation sur les techniques de domestication du *Gnetum spp*
 - Formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM).
 - Formation sur le SIM : voyages d'étude Abala – Brazzaville - Abala et Pointe-Noire – Madingo-kayes – Pointe-Noire
 - Formation sur les techniques apicoles.

Produit 3 : Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Dimension 2 : Gestion durable des ressources

- *Processus de domestication du *Gnetum spp*.*
 - Production des plants de *Gnetum spp* par bouturage ;
 - Installation des placettes de domestication du *Gnetum spp* par mise en champ des plants 2 placettes de 100m² chacune (total 200 plants) à Madingo-Kayes (villages Wollo et Youbi) et 2 placettes de 200 m² (total 400 plants) à Abala (Abala Centre et Ebou).
- *Production du miel par les techniques modernes d'apiculture*

Permettent de préserver les forêts en évitant l'abattage des arbres

Produit 3 : Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Dimension 3 : Cadre juridique et institutionnel :

- *Production des nouveaux textes d'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL au Congo*

Dimension 4 : Développement des filières et des marchés :

- Expérimentation pratique du SIM par l'intermédiaire des voyages d'études
 - Abala-Bzv-Abala ;
 - Madingo Kayes – Pointe Noire – Madingo Kayes
 - Permettant de mettre en contact organisés au niveau national, a bien contribué au développement des filières et des marchés des PFNL. En effet, la mise en contact les producteurs des sites pilotes avec les commerçants grossistes et commerçantes détaillantes des marchés urbains de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Dimension 5 : Partenariats et recherches : développement des partenariats avec : les Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage, des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, de la Recherche Scientifique. Un partenariat est en cours d'établissement entre le Projet d'Appui à la Diversification Economique (PADE) par l'intermédiaire du Fonds à Coup Partagé pour financer quelques activités de formation des populations locales.

Produit 4 : Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle

Activité 4.1 et 4.2 : Elaboration des stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA

- SNPA élaborée en 2008 depuis le projet GCP/RAF/398/GER
- Production de plus 50 exemplaires du document de la SNPA, remis à la DVRF
- Utilisation de la SNPA dans le programme d'activités 2012 du service des PFNL du MEFDD

Produit 5 : Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité 5.1 a : Formation sur les techniques de domestication et techniques de récolte de *Gnetum spp* au Congo [installation des pépinières Bantous et peuples autochtones, nombre de plants produits]

au total 62 personnes formées aux techniques de domestication du *Gnetum spp* dont 40 personnes pour le site pilote d'Abala et 22 pour Madingo-Kayes.

Abala : 40 personnes formées dont 15 femmes et 25 hommes dont 5 venant du village Mbeh des peuples autochtones.

Madingo-Kayes : 20 hommes et deux femmes

Pépinière d'Abala : 471 plants sevrés et 97 plants sont actuellement présents dans le propagateur de sevrage

Pépinière de Madingo-Kayes : 600 plants .

Produit 5 : Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité 5.1 b : Formation sur l'apiculture au Congo

- site pilote d'Abala, 38 personnes aux techniques apicoles dont 10 femmes et 28 hommes dont deux ressortissants du village Mbeh
- site pilote de Madingo-Kayes, 22 personnes formées dont deux femmes et 20 hommes.

Produit 5 : Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité 5.1 b : Appui à la conservation à travers la mise en champs des plants de *Gnetum spp* au Congo (Activité 5.1)

- 4 placettes de domestication du *Gnetum spp*
- 2 à Madingo-Kayes
- Youbi et Wollo : 100 m² et contenant 100 plants
- 2 à Abala
- Abala Centre et Ebou : 200 m² contenant 200 plants chacune

Sites pilote	Nombre total de plants	Nombre de plants dans le propagateur d'enracinement	Nombre de Plants prêts à mettre en champ	Nombre de plants mis en champ	Superficie du terrain planté (en m ²)
Madingo-Kayes	552	200	200	205	200
Abala	671	200	271	400	400

Produit 5 : Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité 5.2 a : Capitalisation des expériences et des observations faites lors du suivi des pépinières de *Gnetum spp*, suite à la formation sur la domestication de ce PFNL au Congo, en RCA et au Gabon

	Arrosage	Substrat de sevrage
Jardin Botanique de Limbé	150 ml/j	Compost
Pépinière de MDK	150ml tous les 2 jours	2/3 de terre forestière + 1/3 de sable fin
Pépinière d'Abala	150 ml deux fois par semaine	2/3 de terre forestière + 1/3 de sable fin

Rapport final de l'étude est en cours de rédaction

Produit 5 : Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité 5.2 a et b : Consolider et diffuser les meilleures techniques de récolte durable et de transformation appropriée

Nom scientifique	Partie exploitée
<i>Gnetum spp.</i>	Feuilles
<i>Rutina</i>	Tiges
<i>Marantacées</i>	Feuilles
<i>Cola spp</i>	Fruits
<i>Gambeya spp.</i>	Fruits
Les produits de l'apiculture	Miel
<i>Landolphia spp.</i>	Fruits
<i>Citrandrasp.</i>	Fruits
<i>Aframomum spp.</i>	Fruits
<i>Grewia coriacea</i>	Fruits

Le rapport de l'étude et le document de vulgarisation sont en cours de rédaction

Produit 5 : Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité 5.5: Inventaire et élaboration du plan de gestion du PFNL *Gnetum spp*

Activités accomplies

- Recrutement des deux consultants
- Inventaire de terrain effectué

Reste à faire

Traitements des données et rédaction du plan de gestion

Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité 6.1. Identification et analyse des principales opportunités et contraintes des acteurs engagés [revue du secteur commercial]

Opportunités

- L'existence des bassins de production des PFNL ;
- la forte demande en PFNL dans les grandes villes ;
- le dynamisme des filières de commercialisation des PFNL ;
- la création des groupements des producteurs rendue possible par projet GCP/RAF/441/GER ;
- l'existence des sous bureaux PFNL dans les principaux marchés urbains ;
- l'existence des points de chute des PFNL dans les grandes villes, sont autant d'opportunités qui prédisent un meilleur développement du secteur des PFNL au Congo

Contraintes

- la défectuosité des pistes agricoles ;
- le manque d'encadrement des populations locales dans la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale commercialisés ;
- l'inaccessibilité aux crédits des populations rurales pour financer les activités commerciales basées sur les PFNL ;
- l'absence de renforcement des capacités dans la comptabilité des activités commerciales liées aux PFNL ;
- la vulgarisation insuffisante du code forestier notamment sur les dispositions relatives à l'accès à la ressource et aux mécanismes d'exploitation des PFNL auprès des populations rurales ;
- la multiplication des taxes due la présence de plusieurs organismes de contrôle sur les voies d'accès vers les marchés de commercialisation, représentent les contraintes majeures pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux au Congo.

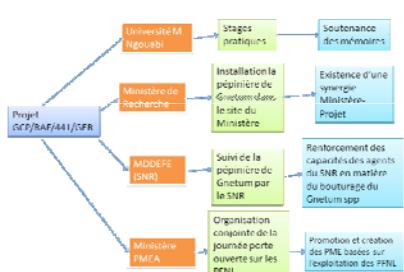
Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité 6.2a : Sensibilisation et mise en réseau des producteurs à travers le Comité Consultatif National sur les PFNL

- CCN-PFNL, mis en place au Congo en septembre 2011 regroupe l'administration forestière, les représentants des autres ministères concernés par les PFNL, les producteurs, les commerçants, les transformateurs et les transporteurs des PFNL et les représentants de la société civile.
- Le CCN-PFNL est un espace de discussion, de réflexion et de validation des documents d'étude concernant les PFNL
- **Reste à faire : la publication du texte créant le CCN**

Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité 6.2b : Mise en réseau national des agences de soutien des PMEF et renforcement des capacités des agences gouvernementales et des ONG à assister les PMEF



Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité 6.4 : Formation sur l'Approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Congo

Participants

- le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable ;
- le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises ;
- les ONG notamment le CARDAF, l'ONVD et le FBE ;
- une structure de micro finance : la MUCODEC

Site pilote	Participants hommes (hautours)	Participants femmes (hautours)	Participants hommes Peuples autochtones	Nombre total participants du site
Abala	16	8	2	26
Madingo-Kayes	19	3	0	22
Total				48

Leçons apprises

- Différents types d'organisations paysannes et modalités de création des groupements ;
- Organisation et animation des groupements ;
- Modalités d'ouverture et d'octroi de crédit à la MUCODEC ;
- Modalités de création des très petites, petites et moyennes entreprises et les sources de financement éventuelles ;
- Textes réglementaires en matière de PFNL ;
- Calcul de l'objectif financier ;
- Elaboration des plans de développement d'entreprise (PDE) ;
- Elaboration du calendrier de production ou de récolte et de vente.

Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité 6.4 a : Elaboration et diffusion des statuts et règlement intérieur des PMEF des PFNL

- Restitution de la formation ADM
- Divers LoA signées
- FBE pour Abala
- CARDAF pour Madingo-Kayes

Tous les GIC ou PMEF possèdent les documents fondamentaux (statuts + RI)

TdR des LoA

- vulgariser la formation sur l'approche ADM dans les différents villages des deux sites ;
- identifier les différentes formes d'organisations paysannes existant dans chaque village ;
- aider ces formes d'organisation paysanne à mieux se structurer ;
- aider les formes d'organisation paysanne à rédiger leurs statuts et règlement intérieur ;
- encadrer les formes d'organisation paysanne dans la rédaction des plans de développement
- faciliter l'obtention de la reconnaissance administrative au niveau local

Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable				
<i>Activité 6.4 b : Création des PMEF (GIC, GIE, etc.) et renforcement groupes existants pour la promotion et la valorisation des PFNL dans les pays (nombre de PMEF créés et leur composition selon le genre, incluant les populations autochtones pour le Congo et la RCA)</i>				
Sites pilotes	Nbre de GIC ou PMEF	Nbre d'hommes	Nbre de femmes	Total
Abala	39	337	303	640
Madingo-Kayes	11	30	72	103

Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable		
<i>Activité: Elaboration des plans de développement d'entreprises (PDE)</i>		
Sites pilotes	Nbre de PDE	PFNL concernés
Abala	39	Gnetum, feuilles de marantacées
Madingo-Kayes	11	Gnetum, feuilles marantacées
Total	50	2

Produit 6 : Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable				
<i>Activité: Organisation des ventes groupées des PFNL</i>				
GIC AMAS				
Détail	1ère vente	2ème vente	3ème vente	
Prix d'achat par botte de Gnetum	100	100	100	
Nombre de bottes de Gnetum achetés	220	260	400	
Nombre de bottes par sac	80	80	80	
Nombre de sacs	2,75	3,25	5	
	22000	26000	40000	
Prix d'achat total	Chargement Abala	1375	1625	2500
	Abala-Ollombo	22000	26000	40000
Charges de transport	Ollombo-Brazzaville	1375	1625	2500
	Manutention à Bzv	825	975	1500
Taxes Eaux et Forêts		1375	1625	2500
Total charges		26950	31850	49000
Prix de vente		74000	87000	133400
Bénéfice		25050	29150	44400

GIC « Abala aujourd’hui				
Détail	1ère vente	2ème vente	3ème vente	
Prix d'achat par botte de Gnetum	100	100	100	
Nombre de bottes de Gnetum achetés	900	700	900	
Nombre de bottes par sac	80	80	80	
Nombre de sacs	11,25	8,75	11,25	
Prix d'achat total	90000	70000	90000	
	Chargement Abala	5625	4375	5625
	Abala-Ollombo	90000	70000	90000
Charge de transport	Ollombo-Brazzaville	5625	4375	5625
	Manutention à Bzv	3375	2625	3375
Taxes Eaux et Forêts		5625	4375	5625
Total charges		110250	85750	110250
Prix de vente		300000	233300	300000
Bénéfice		99750	77550	99750

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable				
<i>Activité: Appui à la mise en œuvre des PDE Pilotes</i>				
Description de l'activité:				
- Cotisations statutaires des membres des GIC ou PMEF				
- Crédit de fonds de garantie à ouvrir dans une institution financière				
- Elaboration de la LoA y relative				
Ce qui reste à faire:				
- Ouverture d'un compte				
- Lancement des prêts aux GIC ou PMEF				
- Organisation des grandes ventes groupées				

16/01/2013

35

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable				
<i>Activité: Renforcement des capacités sur la formulation des propositions d'investissements pour financer les PMEF</i>				
Description de l'activité:				
- Mise en contact des membres des GIC ou PMEF avec les institutions financières				
- Fonds de développement des PME du MPMEA ;				
- Fonds à Coup partagé du Programme d'Appui à la Diversification Economique (PADE) financé par la Banque Mondiale				
- Fonds de soutien à l'Agriculture				
Ce qui reste à faire:				
- Etablissement d'un partenariat avec le PADE				
- Promesse non tenue de la part des autres fonds, à consolider				

16/01/2013

36

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Faisabilité de développer un système d'information sur les marchés

Description de l'activité:

Etude de faisabilité du SIM effectuée

- Amendements par la CR

Validation de l'étude

Test du SIM à travers les voyages d'étude

Ce qui reste à faire:

- Intégration des amendements de la dernière validation

- Envoi à la CR

16/01/2013

37

3- Visibilité des activités du projet

Production des pancartes/panneaux : 20 panneaux de visibilités du projet (1 panneau/village)

Participation aux foires et autres événements

- le deuxième Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC II) à Impfondo ;
- - le sommet des trois bassins tropicaux tenu à Brazzaville et à Djambala ;
- - les journées mondiales de l'alimentation 2011 et 2012 à Brazzaville et à Djambala ;
- - les journées de l'abré célébrées tous les 6 novembre ;
- - le racewood à Pointe Noire ;
- - le Green business à Pointe Noire.

Production des vidéos : 3 DVD produits

Emissions radiodiffusées : 2 émissions enregistrées et diffusées sur Radio Congo

16/01/2013

39

4. Synthèse des résultats tangibles dans la mise œuvre du projet

Les résultats suivants ont été obtenus :

- l'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL au Congo;
- le renforcement des capacités organisationnelles par la mise en place des GIC ou PMEF dans les deux sites pilotes ;
- le renforcement des capacités des populations locales dans la domestication du *Gnetum spp* ;
- la production des plants du *Gnetum* par bouturage ;
- la pratique des activités apicoles dans les deux sites ;
- Les placettes de domestication de *Gnetum spp*.

5- Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet

- Difficultés de sensibilisation des populations locales sur l'intérêt du projet
- Le retard d'ajustement du cadre logique du projet a constitué une difficulté non moins importante dans la mise en œuvre des activités du projet
- La difficulté de convaincre les institutions financières dans l'octroi des crédits aux PMEF du fait de la précarité de leur revenu.
- La difficulté dans la mise en œuvre du fonds de garantie pour le développement des PMEF.
-

6. LEÇONS TIRÉES DU PROJET

- Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'explication du projet auprès des populations locales, **il est important de prévoir dans le chronogramme de réalisation des activités une part important du temps à la sensibilisation des populations cibles et d'engager en même temps des activités pratiques de terrain.**

- Les institutions financières accordent très peu des crédits au monde rural du fait de la précarité des revenus. **Il est nécessaire de prévoir et de faciliter la mise en œuvre d'un fonds de garantie qui puisse sécuriser les crédits consentis aux organisations paysannes (GIC ou PMEF). Ce fonds de garantie devra être géré par la FAO pour rassurer les institutions financières consentantes.**

- Le cadre logique d'origine du projet n'est souvent pas adapté aux conditions réelles des populations bénéficiaires du projet. **Il est important d'ajuster le plus rapidement possible ce cadre logique pour éviter la perte de temps et l'argent dans la mise en œuvre du projet.**

7. STRATÉGIE DE PÉRENNISATION DES ACQUIS DU PROJET

En tenant compte de la forte mobilisation actuelle des populations des deux sites pilotes autour des activités du projet, l'arrêt brutal du projet entraînera la disparition des acquis engendrés par le projet. Il est important sinon nécessaire de chercher les financements additionnels pour la suite des activités.

- Rédiger d'un projet TCP pour la finalisation des activités en cours ;
- Amener le Gouvernement congolais à s'impliquer dans le financement (recherche-développement) et dans l'extension des activités du projet pilote à d'autres départements
- Développer des synergies avec les différents partenariats établis au cours de la mise en œuvre du projet afin d'assurer le financement de la suite des activités.

8. RECOMMANDATIONS À la FAO

Le projet GCP/RAF/441/GER ayant créé les bases propices au développement du secteur des PFNL dans les sites pilotes, il est recommandé à la FAO d'initier les projets TCP pour pérenniser les acquis du projet au niveau national.

8. RECOMMANDATIONS À la COMIFAC

Il est dit dans les documents du projet GCP/RAF/441/GER que les coordinations nationales dudit projet devraient être basées dans les locaux des ministères en charge des forêts de chaque pays. Au Congo, il n'a pas été le cas. C'est dans cette perspective que nous recommandons au secrétariat exécutif de la COMIFAC de continuer à faire le plaidoyer auprès des différents Gouvernements pour qu'ils puissent honorer à leurs engagements.

8. RECOMMANDATIONS Aux gouvernements

Le secteur des PFNL ayant un caractère transversal et compte tenu de son importance socioéconomique, il est recommandé au Gouvernement congolais de créer des conditions nécessaires à la pérennisation des acquis du projet dans les sites pilotes et de les dupliquer dans d'autres départements demandeurs

8. RECOMMANDATIONS

Aux bailleurs de fonds

En tenant compte de la forte mobilisation et de l'adhésion des populations aux activités du projets, il est recommandé aux bailleurs de fonds de consentir en faveur de ces populations rurales une rallonge du projet pourachever les activités en cours d'exécution.

8. RECOMMANDATIONS

Aux PMEF des sites pilotes du projet

Amener les populations locales à s'assumer de manière communautaire est un exercice qui n'est pas facile à réaliser, c'est dans ce sens que nous recommandons aux PMEF ou GIC de continuer à travailler ensemble afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Merci pour votre attention



PLAN

1. Introduction
2. Activités et produits du projet
3. Visibilité des activités du projet
4. Résultats tangibles en vue d'obtention des produits
5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet
6. Leçons tirées
7. Stratégie de pérennisation des acquis du projet
8. Recommandations

1. INTRODUCTION

Site du Projet

- Ouham : Bossangoa (305 km) et ses environs, Savane avec le Karité et miel
- Lobaye: Mbaiki et ses environs (105 km), forêt dense humide,(Gnetum, Marantacée, poivre sauvage, miel, Essessang)

Localisation en RCA



2. ACTIVITÉS ET PRODUITS DU PROJET

Pour chaque produit, présenter:

- Les activités réalisées pour obtenir le produit (les activités doivent être suffisamment développées et décrites pour une meilleure compréhension par les participants);
- Ce qui reste à faire jusqu'en janvier 2013.

PRODUIT 1. La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité: Illustrations et description des principes du droit à une alimentation adéquate (ateliers nationaux de sensibilisations sur le DAA)

Description de l'activité:

Ateliers de sensibilisation des membres du Comité Consultatif National (52 Participants) sur le Droit à une alimentation Adéquate, 22 Juillet 2011 à Bangui:

les représentants des Ministères impliqués dans la filière PFNL : Ministères en charge de l'Environnement et de l'Ecologie, des Eaux et Forêts, du Commerce, des PME/PMI et de la Recherche ; les représentants de la Société civile, des partenaires au développement, des commerçants et producteurs des PFNL

Ce qui reste à faire:

Vulgarisation de la boîte à outil sur le Droit à une Alimentation adéquate et à la gestion durable des PFNL

PRODUIT 1. La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité: Rédaction, présentation de la BAO pour amendements et validation

Description de l'activité:

Participation de la Coordination Nationale (Coordonateur National du Projet et le Point Focal National) à la validation du 12-13 Avril 2012 à Brazzaville au Congo. Il a été recommandé un amendement de ce premier Draft.

Ce qui reste à faire:

PRODUIT 1. La Boite à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité: Clarification de la contribution des PFNL à la Sécurité Alimentaire et la réduction de la pauvreté (études de base menées)

Description de l'activité:

-Lobaye: 87 ménages enquêtés dans Cinq (5) villages

-Ouham: 75 ménages enquêtés dans Cinq (5) villages

- Diversité de PFNL: Aliments, médicaments, sources revenus, artisanat, Habitat

Rubriques	Lobaye (%)	Ouham (%)
Santé	21,7	25,9
Alimentation	19,6	23,4
Effets vestimentaires	17,0	18,0
Education	14,9	11,7
Construction / équipement de maison	13,1	9,6

Ce qui reste à faire:

7

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Publication des articles dans les revues spécialisées sur les forêts et les PFNL (inclure les journaux nationaux de presse)

Description de l'activité:

Mensuel de la FAO en RCA: Sept (7) Articles ont été publié

Quotidien de Centrafrique: Democrate (2), Le Confident (3), Zingo Wali (1)

Site Web:

Ndeke Luka: <http://www.radiondekeluka.org/societe/item/9805-c'est-la-saison-des-chenilles-bon-appétit>

<http://www.radiondekeluka.org/contacts/item/5973-bruno-bokoto-de-simboli>

ACAP:

Video FAO: Six films Video

Video Télé Centrafrique: Collecte, commercialisation et consommation des chenilles

Ce qui reste à faire:

8

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Appui à travers des conseils techniques, un soutien logistique et financier au fonctionnement du groupe d'experts sur les PFNL de la COMIFAC et ses comités consultatifs nationaux

Description de l'activité:

- Mise en place du Comité Consultatif National sur le PFNL le 09 Décembre 2010
- Sensibilisation sur le Droit à une alimentation Adéquate le 22 Juillet 2011
- La Pré validation de la stratégie Nationale et Plan d'Action des PFNL, le 09 Mars 2012 ;
- La validation de la SNPA/PFNL, du 04 au 05 Mai 2012 ;
- La Pré validation des propositions d'Article à Amender du Code Forestier, le 14 Juin 2012
- La Validation des propositions des articles à amender du Code Forestier, du 12 au 13 Octobre 2012
- La Validation des études sur le Système d'Informations des Marchés (SIM), le 15 Juin 2012.

Ce qui reste à faire:

Validation des études sur la capitalisation des techniques de domestication de Gnetum et sur la collecte, transformation et conditionnement;

Validation des Plans de Gestions : Karité et Miel;

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Organisation d'une consultation d'experts internationale ou régionale ou un atelier technique sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA en 2011

Description de l'activité:

La République Centrafricaine a été le pays organisateur du 1^{er} SGTBAC/ PFNL, Juillet 2012, il a été évoqué les problèmes de:

Renforcement des capacités au plan individuel, institutionnel et Systémique par la diffusion des outils de promotion des PFNL (ADM, SIM, Monitoring des PFNL, **Transformation et conservation des PFNLs**) et le partage des expériences réussie

Amélioration de l'application des lois et de mobilisation des ressources en faveur des PFNL

Ce qui reste à faire:

10

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Participation active aux évènements nationaux, sous-régionaux et internationaux pour présenter les thèmes et conclusions du projet

Description de l'activité:

- Deux réunions de country Matrix: 2010 et 2011
- Deux Journées Nationale de l'Arbre de 2011 à Yaloké, Bossangoa et de 2012 à Bangui en participant au planting des arbres prévues .
- La participation à la Journée Mondiale de l'Alimentation 2012 organisé par la FAO à Bangui où les pépinières de Gnetum domestiquées et les amendes d'Essessang sont présentées, un Poster et des dépliants sur les activités du Projet ont été présenté.
- La participation à la Journée des Nations Unies 2011 par la présentation d'un poster
- La participation à la Journée Mondiale de l'Environnement 2012 organisé à Bangui par le PNUD et le Ministère en charge de l'Environnement.
- Participation à la Journée des Nations Unies 2011 auquel un poster sur la place des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans le pays sur les a été présenté.

Ce qui reste à faire:

11

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Maintien des partenariats existants, établissement de nouveaux partenariats et échanges d'informations

Description de l'activité:

• LoA avec Groupe Béoko de l'Ouham sur l'ADM;

• Négociation en cours avec SOFIA pour les microcrédits;

• Echange avec les organisations de rechercher pour la capitalisation des données de Domestication de Gnetum (ICRA, ARF);

• Partenariat avec ACORD en cours pour la consolidation des acquis du Projet

Ce qui reste à faire:

• Partenariat avec les institutions de microcrédits;

• Partenariat avec les organisations de rechercher pour la capitalisation des données de Domestication de Gnetum (ICRA, ARF);

• Partenariat avec l'ONG ACORD en cours pour la consolidation des acquis du Projet

12

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: octroi des bourses d'étude et de recherche

Description de l'activité: Trois mémoire d'étudiant, trois rapport de stage.

- Trois (3) Bourses pour mémoire de fin de formation 2 Ingénieur (Domestication Gnetum, Analys filière) et 1 Maîtrise (Ethnomycologie)
- 1 stage de d'imprégnation en milieu professionnel
- 2 Bourse de stage de perfectionnement (Taxe informelle, Capitalisation des techniques collecte, transformation et conditionnement des PFNL)

Ce qui reste à faire:

Finalisation des mémoires et soutenance.

13

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Organisation des voyages d'étude au niveau national

Description de l'activité:

Les TDRs disponibles le circuit est identifié

Ce qui reste à faire:

Réaliser les voyage d'étude et d'échange sur la filière miel en fin Janvier.

14

PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Activité: Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur PFNL au Congo, Gabon et en RCA

Description de l'activité:

Engagement du Juriste en Octobre 2010, Rapport non concluant après 8 mois de travail;
Formation Régional des juriste en Décembre 2011;
-Absence d'un cadre institutionnel adéquat pour la gestion des PFNL;
-Question taxation, Infractions et sanctions liées au PFNL;
- Droit coutumier d'usage commercial, permis attribuer au communautés

Ce qui reste à faire:

15

PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Activité: Appui des gouvernements avec des suggestions des articles relatifs aux PFNL à amender dans les codes forestiers et des textes d'applications

Description de l'activité:

Pré-validation des propositions d'articles à amender Juin 2012,
Validation 12-13 Octobre 2012 : Article 14-22 (Droit coutumier Commercial); 65 (Catégorisation PFNL); 66 (Permis des communautés); 68 (Durée, définition géographique); 75 (Mesure incitative), 72 (taxation), 212 à 218 (Sanction et infraction)

Groupe travail sur les infractions et sanctions, Décembre 2012

Ce qui reste à faire:

Soumettre au ministère les propositions d'articles à amender;

Appuyer le Ministère dans l'amélioration du cadre légal lié au PFNL

16

PRODUIT 4. Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle

Activité: Elaboration des stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA

Description de l'activité:

Recrutement des trois (3) Consultants SNPA/PFNL

Lancement, 9 Décembre 2010

Rapport étude thématiques disponibles disponibles en mars 2011

Rédaction et finalisation de la SNPA/PFNL, Septembre 2011

Prévalidation SNPA/PFNL, Mars 2012

Validation Mai 2012

Transmission au Gouvernement pour approbation, Décembre 2012

Ce qui reste à faire:

Approbation par le gouvernement;

Multiplication et diffusion de la SNPA/PFNL

17

PRODUIT 4. Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle

Activité: Diffusion et mise en œuvre de la stratégie nationale et le plan d'actions pour le développement du secteur PFNL au Congo élaboré dans le cadre du projet GCP/RAF/398/GER

Description de l'activité:

Présentation de la démarche de l'élaboration de la SNPA/PFNL, 09 Décembre 2010;

Soumission des rapports des Consultants, Mars 2011;

Pré validation du rapport de SNPA/PFNL, Mars 2012

Validation de la SNPA/PFNL, Mai 2012;

Soumission au Gouvernement pour approbation, Décembre 2012

Ce qui reste à faire:

Multiplication et diffusion auprès des acteurs après validation, fin Décembre 2012

18

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Formation sur les techniques de domestication et techniques de récolte de *Gnetum* spp au Congo, RCA et Gabon

Description de l'activité:

41 PMEF ont été formé au technique de récolte durable de *Gnetum*

41 PMEF ont été formé au technique de bouturage, sevrage, conduite de pépinière et mise au champ des *Gnetum*

Ce qui reste à faire:

19

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Appui à la conservation à travers la mise en champs des plants de *Gnetum* spp au Congo et en RCA

Description de l'activité: 2341 Boutures de *Gnetum* en enracinement, 563 mise au champ

Site	Nbr Btre	Enrac	Sevré	Champ	Superficie
Ndolobo	190	0	0	0	
	210	-	-	-	
SCAD I	390	370	335	335	0,25 ha
SCAD II	286 195	0 -	0 -	0 -	
Mbata	162 179 200	122 175 -	95 111	95 111	25 ares
ISDR	296 197	140 0	87 0	22 0	5m*2
Pissa	220 230	- -	- -	- -	

Ce qui reste à faire: Pursuivre l'encadrement PMEF au technique de domestication (15 demandes enregistrés)

20

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Appui à la conservation à travers la mise en champs des plants de *Dorstenia* spp au Congo et en RCA

Description de l'activité:

Site	Nbr Btre	Enrac	Sevré	Champ	Superficie
ISDR	22 297	20 297	19 -	19 -	5m*2

Ce qui reste à faire:

LoA avec les institutions de recherche pour la consolidation des acquis

21

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Formation sur les techniques de valorisation de l'Essessang et distribution de Kits de valorisation en RCA

Description de l'activité:

2011: 446 personnes formées dont 132 femmes, 80 Aka pour 80 GIR;

20 Kits distribués à 20 GIR (Marmites, Sceaux, cuvette, Gan, couteaux, limes);

2012: 56 GIR formés en 2012 au technique simplifié d'extraction des amendes d'essessang

Ce qui reste à faire:

22

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Formation sur l'apiculture en RCA

Description de l'activité:

TDR disponible, Formateur identifié, module de la formation connue

Ce qui reste à faire:

Organiser la formation sur l'apiculture moderne

23

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL

Description de l'activité:

Consultant recruté, étude en cours

Ce qui reste à faire:

Finalisation de l'étude et validation

24

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Inventaire et élaboration du plan de gestion du PFNL: Karité et Gnetum

Description de l'activité:

- Consultant recruté

Test des outils méthodologiques réalisées dans la Lobaye en novembre 2012;

- Guide méthodologique d'inventaire de Karité disponible

Ce qui reste à faire:

Réaliser la collecte des données d'inventaire et d'étude socioéconomique dans les bassin de production de karité et Gnetum de l'Ouham et de la Lobaye

Organiser les ateliers de concertation et de validation des plans de gestion de Karité et du Gnetum

Reste à faire

Finaliser les Plans de gestion Karité et Gnetum

25

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Identification et analyse des principales opportunités et contraintes des acteurs engagés (revue du secteur commercial)

Description de l'activité: Les études de base et l'analyse du contexte socioéconomique, Juridico institutionnel et de la gestion durable des PFNL a permis de comprendre les principales contraintes liées à la filière des PFNL: Organisationnelle, microfinancement, Marché, technologique, institutionnel;

Ce qui reste à faire:

26

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Sensibilisation et mise en réseau des producteurs à travers le Comité Consultatif National sur les PFNL

Description de l'activité:

Restitution de l'étude SIM, 15 Juin 2012 a permis la mise en réseau des PMEF à l'intérieur des sites pilotes (Gnetum, marantacée, karité et miel) et entre les deux sites (Miel) environ 50 PMEF

Ce qui reste à faire:

27

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Mise en réseau nationale des agences de soutien des PMEF et renforcement des capacités des agences gouvernementales et des ONG à assister les PMEF

Description de l'activité:

La mise en place du Comité Consultatif National sur les PFNL en Avril 2011 a permis la mise en Réseau des Agences de soutien au PMEF pour le Développement des marchés des PFNL vers le marché Européen (Gnetum) et Chinois (Miel, Cire). La mise en contact des producteurs de miel de la Lobaye et de l'Ouham avec l'opérateur économique Congolais.

Ce qui reste à faire:

Renforcer les capacités des PMEF : Matériel, technique moderne

28

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Congo, RCA et Gabon)

Description de l'activité:

69 PMEF formées en Analyse et le Développement des Marchés dont 17 PMEF des Femmes (36 dans l'Ouham; 33 dans la Lobaye)

50 PMEF formées en Gestion de la Dynamique organisationnelle

35 PMEF formées en comptabilité simplifiée

Ce qui reste à faire:

29

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Création des PMEF (GIC, GIE, etc.) et renforcement des groupes existants pour la promotion et la valorisation des PFNL

Description de l'activité: (ADM, Gestion Organisationnelle, Comptabilité simplifiée)

Dans l'Ouham 30 PMEF (Miel, Karité) avec 801 Membres dont 406 hommes et 395 Femmes ont bénéficié du renforcement des capacités

5 PMEF sont créées leur reconnaissance sont en cours

Lobaye 21 PMEF (Gnetum, Marantacée, Poivre et Essessang) avec 540 membres dont 310 Femmes et 223 hommes ont bénéficié du renforcement des capacités

13 PMEF sont créées dont 11 en cours de reconnaissance et deux reconnues officiellement

Ce qui reste à faire:

Appuyer la reconnaissance des PMEF

30

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Elaboration et diffusion des statuts et règlement intérieur des PMEF des PFNL

Description de l'activité:

Dans l'Ouham 5 PMEF Crées ont bénéficié de l'appui du Projet dans l'élaboration des statuts et Règlement Intérieur.

Dans la Lobaye 13 PMEF ont bénéficié de l'appui du Projet pour l'élaboration des Statuts et Réglements Intérieurs

Ce qui reste à faire:

Appuyer la reconnaissance juridique des PMEF créées.

31

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Elaboration des plans de développement d'entreprises (PDE)

Description de l'activité:

25 PDE élaboré avec l'appui du Projet dans la Lobaye;

31 PDE laborés avec l'appui de l'ONG Béoko dans l'Ouham.

Ce qui reste à faire:

15 PDE dans la Lobaye à formuler; 24 PDE dans l'Ouham

32

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Organisation des ventes groupées des PFNL

Description de l'activité:

Vente groupée d'Essessang en Avril 2011 qui a rapporté 401000 FCFA aux participants;

Vente groupée hebdomadaire de marantacée qui rapport 4000 FCFA à chaque membre par mois dont 26 Hommes et 22 Femmes

Ce qui reste à faire:

Organiser la 2^e Vente groupée d'Essessang

Organiser la vente groupée de Miel dans l'Ouham;

33

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Appui à la mise en œuvre des PDE Pilotes

Description de l'activité:

Sur les 51 PDE disponibles aucun a bénéficié d'un appui financier du Projet pour la mise en œuvre

Ce qui reste à faire:

Finaliser les LoA avec l'institution de Microfinance (SOFIA Crédit) avec de disposer d'un fonds de garanties pour le financement des PDEs

34

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Faisabilité de développer un système d'information sur les marchés

Description de l'activité:

Réalisée en 2012 a permis d'identifier les contraintes au développement des marchés des PFNL il s'agit de: Absence de vie associative et faiblesse de capacité à mobiliser les ressources, manque d'information sur les marchés des PFNL, non respect des contrats verbaux, technologie de transformation et conditionnement, tracasseries et Transport

Un modèle est proposé Media (PFN Offre/Demande)-Marchés (PF Demande)-Bassin de Production (PF Demande)

Ce qui reste à faire:

Tester le fonctionnement du modèle SIM sur les PFNL valorisés (Gnetum, Karité, miel, Essessang, Poivre sauvage) par le Projet

35

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Production des pancartes/panneaux

Description :

12 panneaux de lisibilité sur les sites écoles de domestication de Gnetum ont été implanté dans le site pilote de la Lobaye

10 Panneaux de lisibilité sur les sites de reboisement à base de PFNL (Karité, Essessang) sont en conception

36

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Participation aux foires et autres évènements

Description :

Participation à la Journée des Nations Unies (Présentation de Poster) 2011

Participation à la journée Mondiale de l'Alimentation 2012 (Présentation de Poster, pépinière de Gnetum, miel)

Participation à la Journée Nationale de l'Arbre 2010, 2011, 2012 et Journée Mondiale de l'Environnement 2012

37

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Publication, vulgarisation, distribution et diffusion des documents du projet

Description :

5 articles publiés dans le mensuel de la FAO R

6 Articles dans les quotidiens de Centrafrique (Democrate, Confident, Wali Zingo)

Publication sur le site l'Agence Centrafricaine Presse (ACAP)

Publication des interviews sur le site de Ndeke luka

38

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Production des vidéos

Description :

Deux films vidéos de la Presse FAOR sur la Domestication de Gnetum et valorisation d'Essessang

1 film video avec la Télécentrafricaine sur la collecte, commercialisation, consommation des chenilles de la RCA

39

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Participation aux émissions radios et télévisées

Description :

Participation à trois émissions de la Magazine des Eaux et Forêts

Production de quatre magazines radiophoniques (Presse FAOR)

20 Interviews Radios accordées (Ndeke Luka)

12 Interviews sur Radio Centrafricaine

10 Interviews à la Radio Locale Maria à Bossangoa

15 Interviews à la Radio Locale Songo à Mbaiki

40

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS TANGIBLES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

- Amélioration du Cadre juridique, institutionnel et politique liée au PFNL
- Prise en compte des PFNL dans les Programmes et politiques nationales (DSRP II)
- Prise en compte des PFNL dans le cadres de politique et programme de Coopération (CFP, PNSIA)
- Intégration des deux services PFNL dans l'organigramme du Ministère des Eaux et Forêts
- Engagement des populations (femme, Jeune) à domestiquer les PFNL (11 ha de plantation d'Essessang, 3 ha de karité, dans 7 sites 563 plants de *Gnetum mis au champ*)
- 1341 Ménages ont été touchés par les activités du Projet: 40 PMEF dans la Lobaye et 55 PMEF dans l'Ouham

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS TANGIBLES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

- Quatre Vingt et Un (81) PME formées en ADM dont 51 ont élaboré leurs PDE
- Quarante et un (41) PMEF formés au technique de domestication de Gnetum dont 7 appliquent les connaissances;
- Cinquante (50) PMEF formées en gestion de la dynamique organisationnelle
- Trente Cinq (35) PMEF formée en comptabilité simplifiée
- Amélioration de l'alimentation des communautés par la valorisation des PFNL
- 446 Membres de 80 PMEF formées sur les techniques de la valorisation des graines d'Essessang en produisent, commercialisent et consomment.

5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Acquisition du moyen roulant (MOSS) retardé a entraîné le retard de presque d'une année de démarrage effectif du Projet ;
- Les procédures administratives de la FAO (LoA Standard) ne facilite pas la mise en place du fonds de garanties des microcrédits en faveur des communautés
- La période de mise en œuvre effective des activités du Projet trop courte (2 ans) n'a pas permis la consolidation des outils innovants diffusés (ADM, SIM, Domestication de Gnetum, Valorisation d'Essessang, Comptabilité simplifiée, Gestion de la Dynamique organisationnelle, Vente groupée);

6. LEÇONS TIRÉES DU PROJET

- L'engagement de l'Etat à travers la mise à disposition du Projet des cadres des services déconcentrés a faciliter la mise en œuvre du Projet dans les deux sites pilotes du Projet;
- La prise en conscience nationale sur les enjeux de la gestion durable des PFNL à travers la valorisation (Essessang)
- La vulgarisation des outils nouveaux (ADM, SIM, Domestication Gnetum, ..) demande du temps pour l'appropriation et la consolidation car on note un accroissement des demandes d'appui à la fin de la deuxième pour un renforcement des capacités.

7. STRATÉGIE DE PÉRENNISATION DES ACQUIS DU PROJET

Mobilisation des ressources auprès du GEF sur le Fonds des Pays les Moins Avancés (PMA) à hauteur 3.000.000 US \$ sur l'idée du Projet Gestion multipaysage par la valorisation des PFNL pour étendre les zones d'action du Projet dans le pays et consolider les acquis du Projet 441

8. RECOMMANDATIONS À la FAO

Mobiliser les ressources nécessaires pour faciliter la mise entre œuvre des activités après le financement allemand jusqu'au démarrage du Projet GEF afin d'éviter une rupture qui risquerait de créer une démotivation des parties prenantes

Améliorer ses procédures pour faciliter l'accès des communautés aux microcrédits

8. RECOMMANDATIONS À la COMIFAC

Appuyer les pays dans la mobilisation des ressources durables au financement des activités de valorisation des PFNL

8. RECOMMANDATIONS Aux gouvernements

Mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires pour faciliter la consolidation des acquis du Projet et la mise en œuvre de la SNPA/PFNL

8. RECOMMANDATIONS

Aux bailleurs de fonds

Accorder une extension spéciale Pont entre le projet 441 et le Projet GEF pour éviter une rupture qui risquerait d'engendrer la démotivation des parties prenantes

8. RECOMMANDATIONS

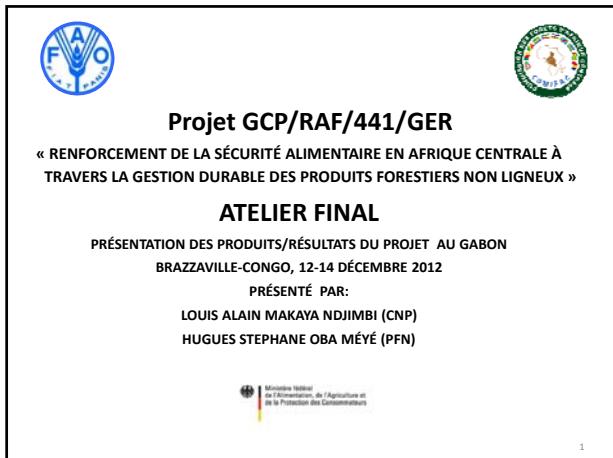
Aux ONG facilitatrices de l'approche ADM

Servir d'appui conseil au PMEF dans l'ADM, SIM, la Comptabilité simplifiée et la gestion de la dynamique organisationnelle

8. RECOMMANDATIONS

Aux PMEF des sites pilotes du projet

Poursuivre le développement des capacités entrepreneuriales à travers les réseaux des producteurs, commençants des PFNL mis en place



PLAN

1. Introduction
2. Activités et produits du projet
3. Visibilité des activités du projet
4. Résultats tangibles en vue d'obtention des produits
5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet
6. Leçons tirées
7. Stratégie de pérennisation des acquis du projet
8. Recommandations

2

1. INTRODUCTION

Sites pilotes du projet au Gabon

1) Le site pilote de l'Estuaire, est situé dans le Département du Komo-Kango dans le Canton Bokoué et s'étend sur deux axes principaux (Kango-Four Place et Four Place-Makoula).

Caractéristiques: - Plus importante des neuf (9) provinces que compte le Gabon. Très proche de la capitale économique; Sa particularité tient du fait que la capitale du pays s'y trouve et qu'elle est aussi bien ouverte vers l'extérieur que vers l'intérieur du pays. Plus grand centre d'échange de biens de consommation courante.

La Population de L'Estuaire a le taux de population le plus élevé du pays , car environ la moitié de la population du pays y vit. Cette population en 2003, était estimée à 743 691 habitants. Cette population est d'origine très diverse. Ainsi, on y retrouve des nationaux et un non-nationaux qui ont des activités dans les filières des PFNL.

Le canton Bokoué est administrativement constitué des quartiers et/ou villages. Sa population est de 6 682 habitants (estimation de en 2003, soit 0,90% de la population totale de l'Estuaire).

3

INTRODUCTION

2) Site pilote du Woleu-Ntem

Le site est situé dans la province du **Woleu-Ntem** et s'étend sur un triangle qui se lie sur les axes suivants: Medouneu- Sam-Mitzic et Mitzic-Bibasse-Sam. Avec une superficie de 38.465 km² et une population estimée à 125.400 habitants (estimation de 2003), avec une densité de 2,5 hab. /km², elle est la seconde province du Gabon. Elle est constituée de Fang (85%), Eshira, Kota-Kélé, Baka. La province est divisée en cinq départements (Woleu, Ntem, Haut-Ntem, Okano, Haut-Komo). Son chef-lieu est Oyem et les villes secondaires sont Bitam, Minvoul, Mitzic et Médouneu. Cette province est située à l'extrême nord du pays et est frontalière au Cameroun et à la Guinée Equatoriale. La forêt équatoriale occupe l'essentiel du territoire de cette région. L'Est de la province est pratiquement inhabité, sauf par de petits groupes de Pygmées Baka; ce qui a justifié la création du Parc National de Minkébé qui regorge de nombreux PFNL. Les activités principales dans la province sont l'agriculture, la chasse et dans une moindre mesure, la pêche. Les relations sont assez importantes avec la Guinée Equatoriale et le Sud du Cameroun , en raison de l'appartenance commune de la majorité de la population à la communauté Fang. Le choix de cette province s'explique non seulement par l'immense et riche forêt dense humide qu'elle abrite, mais également du fait d'importants échanges commerciaux transfrontaliers avec les pays limitrophes.

2. ACTIVITÉS ET PRODUITS DU PROJET

Produit 1 : La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté

3.1.1.1 Illustrations et description des principes du droit à une alimentation adéquate (ateliers nationaux de sensibilisation sur le DAA. Activité 1.1 (b)

Organisation par le CCN/PFNL d'un atelier de sensibilisation à Libreville du 22 au 23 novembre 2011.

Objectif: Sensibilisation des parties prenantes impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux et sur le Droit à une Alimentation Adéquate. De manière plus spécifique :

- Permettre aux participants de disposer des connaissances de base en matière de Droit à une Alimentation Adéquate ;
- Informer sur l'élaboration de la Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à une Alimentation Adéquate ;
- Comprendre et discuter les liens entre le secteur PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à une Alimentation Adéquate afin d'enrichir la Boîte à outils et sa mise en œuvre.
- Reste à faire jusqu'en janvier 2013: vulgariser la BAO au Gabon

5

PRODUIT 1. La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité: Rédaction, présentation de la BAO pour amendements et validation

-Lors de l'atelier de Brazzaville, du 11 au 13 avril 2012: Présentation du 1^{er} draft de la BAO/PFNL pour amendements et discussions;

- Lors du GTBAC 15, tenu à Libreville en septembre 2012: Présentation du 2^e draft pour intégration des amendements et validation de la BAO/PFNL.

Reste à faire: Publication du document final et vulgarisation au Gabon

6

PRODUIT 1. La Boite à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité: Clarification de la contribution des PFNL à la Sécurité Alimentaire et la réduction de la pauvreté (études de base menées)

De novembre 2010 à avril 2011, des études de base ont été menées dans les deux sites pilotes. Les observations suivantes ont été faites:

- **Dans le site pilote de l'Estuaire:**
 - les PFNL viennent en 2^e position par ordre d'importance juste après les produits cultivés, notamment le manioc et la banane;
 - Les populations ont une bonne connaissance des PFNL;
 - Les PFNL sont le plus souvent collectés par des personnes en provenance de Libreville qui les mettent ensuite sur le circuit de commercialisation.

Trois types d'utilisation des PFNL ont été observés dans le site de l'Estuaire:

- Alimentaire: *Irvingia gabonensis*, *Coula edulis*, *Gnetum africanum*, *Dacryodes edulis*, *Garcinia Kola* et *Garcinia lucida*;
- Médicinale: *Cola nitida*, *Enantia chloranta*, *Garcinia kola* et *Garcinia lucida*;
- Artisanal: *Megaphrinium macrostachyum* ou marantacées, *Calamus deerafus*, *Eresmostapha* et *Raphia laurentii*.

7

Revenu moyen mensuel par ménage et leur utilisation dans l'Estuaire

46.520 FCFA pour les produits agricoles, 22.620 FCFA pour les PFNL domestiqués. Les PFNL sauvages qui se trouvent en forêts procurent 10.205 FCFA par mois pour chaque ménage.

Rubriques	Pourcentages
Alimentation	21,4
Santé	19,7
Education	13,7
Transport	11,1
Investissement dans le secteur rural	9,4
Construction/équipement de maison	7,7
Frais de communication	6,8
Effets vestimentaires	4,3
Epargne	2,6
Autres	3,3
Total	100,0

8

- **Dans le site du Woleu-Ntem:**

Les PFNL sont pratiquement les mêmes dans tous les villages. Les plus importants du point de vue de leur utilisation étant :

Andock (Irvingia gabonensis), *Alen (Elaeis Guineensis)* et ses dérivés, *ognegne (Garcinia kola)* et ses dérivés, *Nlong (Imperata cylindrica)*, *Ossa (Dacryodes edulis)*, *Komo (Coula edulis)*, *Vio (Termitomyces striatus)* et *Abe (Cola acuminata)*.

Des écorces telles que *Nfo (Enantia chloranta)* et *Ekouk (Alstonia congensis)*. D'autres PFNL tels que *Bissonne (Afromomum giganteum)*, *Abam (Gambeya lacourtiana)*, *Nfik (Mammea africana)*, et *Jugne (Raphia hookeri)* ne sont consommées que de manière occasionnelle dans certains villages.

Le *Nkumu (Ngnetum africanum)* qui est en abondance et alimente pourtant un commerce transfrontalier informel avec le Cameroun est très peu exploité .

Collecte et commercialisation des PFNL sont strictement individuelles dans cette zone car aucune structure formelle n'est signalée à ce jour dans les villages.

Les PFNL sont récoltés ou ramassés aussi bien par les hommes que par les femmes.

La vente des PFNL arrive en seconde position après celle des produits agricoles.

Les revenus issus de ce commerce suffisent à peine à couvrir les besoins élémentaires du ménage.

9

Revenu moyen mensuel par ménage et leur utilisation dans le Woleu-Ntem

20.190 FCFA pour les produits agricoles, 6.735 FCFA pour les PFNL sauvages , 6.550FCFA pour les PFNL domestiqués.

Rubriques	Pourcentages
Alimentation	27,0
Santé	17,5
Education	10,9
Transport	10,9
Frais de communication	8,0
Effets vestimentaires	7,3
Construction/équipement de maison	6,6
Appui à la famille et aux amis	3,6
Epargne	2,9
Autres	5,3
Total	100,0

10

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Publication des articles dans les journaux nationaux de presse

Une quarantaine d'articles de presse ont été publiés dont :

- 32 dans le quotidien national « l'Union »;
- 08 dans le quotidien « Gabon matin »;
- Un reportage radiophonique a été produit à Radio France International sur l'importance des PFNL en Afrique Centrale.

11

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Appui à travers des conseils techniques, un soutien logistique et financier au fonctionnement du groupe d'experts sur les PFNL de la COMIFAC et ses comités consultatifs nationaux

Le Comité Consultatif National sur les PFNL (CCN/PFNL) a été mis en place et l'officialisation de ce cadre de travail multisectoriel faite par un Arrêté du Premier Ministre en date du 07 février 2012.

Ce CCN/PFNL a tenu neuf (09) réunions jusqu'à ce jour.

12

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Organisation d'une consultation d'experts internationale ou régionale ou un atelier technique sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA en 2011

Le projet a pris une part active aux événements nationaux suivants :

- Participation à la Conférence Panafricaine de Haut niveau sur la Biodiversité et la lutte contre la Pauvreté du 12 au 17 septembre 2010 à Libreville. Au cours de cette réunion le projet a été présenté et une communication a été prise en compte: Contribution des PFNL à la lutte contre la pauvreté;
- Journée Mondiale de l'Alimentation, édition 2010, en collaboration avec les autorités locales, le projet a organisé en marge du voyage d'étude, une réunion sur les PFNL et une exposition des PFNL par les commerçantes des marchés de Bitam.
- Participation à la journée mondiale de la Biodiversité commémorative de l'Année internationale des Forêts jumelée à la semaine nationale de l'environnement au Gabon en juin 2011. Présentation faite sur la contribution des PFNL à la lutte contre le chômage, avec pour thème « Les PFNL : une opportunité de création d'emplois verts au Gabon ».
- Participation à l'exposition sur le « Village des PFNL », puis à La Journée Mondiale de l'Alimentation jumelée à la Semaine Nationale de l'Agriculteur en Octobre 2012. Le projet a lors de ces manifestations bénéficié d'un stand et a exposé une documentation sur les PFNL ; Il a appuyé les femmes commerçantes des PFNL de Libreville à exposer leurs produits, ainsi que l'exposition par les producteurs d'une quantité de *Gnetum* spp. en provenance du site pilote du Woleu-Ntem.

13

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Maintien des partenariats existants, établissement de nouveaux partenariats et échanges d'informations

- Dans le cadre du suivi des activités sur le processus de l'Analyse et Développement des Marchés (ADM) avec les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) dans les sites pilotes, 04 Lettres d'Accord ont été signées le 15 mai 2012, entre la FAO et 03 ONG (IDRC-Africa, IGN et CSE);

- Un contact informel a été établi avec l'ONG DACEFI depuis 2011;

- Des contacts sont toujours maintenus avec la Coordination Nationale de la COMIFAC, la composante Biodiversité de la CEEAC, et les Instituts de recherche du CENAREST (IRET et IRAF).

14

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: octroi des bourses d'étude et de recherche

Renforcement des capacités, par l'octroi de 03 bourses d'étude, dont (02) à deux étudiants de l'École Nationale des Eaux et Forêts du Cap Estérias (Libreville), et (01) à une étudiante de l'Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies (INSAB) de Masuku (Franceville).

Les derniers drafts des mémoires de l'ENEF ont été produits, soutenus et sont en examen auprès des directeurs des mémoires pour leur finalisation.

Le draft de L'étudiante de l'INSAB fait l'objet d'une relecture et une présentation est attendue courant décembre 2012. La soutenance est prévue le 4 janvier 2013.

Deux études spécifiques sont en cours de réalisation sur les thèmes suivants :

- Etude sur la capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL;
- Elaboration du plan de gestion des Marantacées de la Remboué dans le site pilote de l'Estuaire au Gabon.

15

PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité: Organisation de voyage d'étude et d'échanges au niveau national

Organisation du 02 au 04 juillet 2012, d'un voyage d'étude et d'échanges dans le cadre de la Semaine de promotion de *Gnetum africanum* dans le Woleu-Ntem. Cette activité a permis de mettre en contact les producteurs de ce PFNL du Nord du Gabon avec les Commerçants de Libreville.

L'appui ici a consisté d'abord à tirer les leçons de la simulation de la première vente groupée en termes de points forts et opportunités, et faire des suggestions d'amélioration de la deuxième vente. Ceci a permis de sensibiliser les commerçantes et producteurs pour leur forte implication à la deuxième vente groupée. Pour cela, des dispositions ont été prises pour assurer le transport et l'hébergement de ces deux acteurs. Pour des raisons qui leur sont propres, les commerçantes n'ont pas pu effectuer le déplacement de Libreville pour le Woleu-Ntem. Une alternative a été trouvée. Celle-ci a consisté à faire voyager un représentant des producteurs pour livrer le Nkumu sur place aux commerçantes de Libreville, tout en sachant que l'alternative est provisoire parce qu'il faudrait qu'à l'avenir, les acheteurs se déplacent pour collecter ce PFNL dans les villages.

Exercice de vente groupée : 03 villages (Oboui, Douala et Nkolabona) concernés, impliquant directement 22 paysans ayant produit 109 paquets de *Gnetum africanum*, vendus au prix unitaire de 400 francs CFA. Ce qui a rapporté aux paysans la somme de 43.650 FCEA.

PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Activité: Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur PFNL au Gabon

- Recrutement d'un consultant juriste;
- pré-validation du draft du document par le CCN/PFNL élargi en septembre 2012, puis validé le 19 octobre 2012 au cours d'un atelier qui a vu la participation d'une quarantaine de personnes; Il s'agissait pour les participants d'amender et valider la proposition d'amélioration du cadre légal et réglementaire qui régit la gestion des PFNL au Gabon, notamment : 1) La catégorisation et définition des PFNL; 2) le droit d'usages coutumier; 3) l'agrément relatif à l'exploitation et commercialisation des PFNL; 4) le titre d'exploitation et l'autorisation de transformation et commercialisation; 5) les espèces menacées; 6) Gestion des PFNL dans les Parcs et les concessions forestières; la fiscalité et le financement des PFNL;
- L'analyse de ce cadre juridique a eu pour but essentiel d'améliorer le cadre légal et institutionnel qui régit le secteur des PFNL.
-

17

PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Activité: Appui du gouvernement avec des suggestions des articles relatifs aux PFNL à amender dans le code forestier et ses textes d'applications

Le consultant juriste a fait des propositions/suggestions des articles à amender dans cette loi.

Le rapport relatif à la suggestion des articles sur les PFNL à amender dans le code forestier a été validé au cours de l'atelier du 19 octobre 2012. Ce qui est une avancée considérable du fait que cette loi est en cours de révision afin de s'arrimer au Programme Stratégique Gabon Émergent.

18

PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme

Activité: Mise en œuvre et test de la Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA au niveau national et à une échelle pilote

Un consultant juriste a été chargé de faire une analyse du cadre juridique et institutionnel qui régit le secteur des PFNL. Il devrait faire des propositions d'amélioration du cadre légal et réglementaire qui régit la gestion des PFNL en y intégrant les principes du droit à une alimentation adéquate.

19

PRODUIT 4. Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle

Activité: Mise en œuvre de la SNPA pour le développement du secteur PFNL au Gabon qui intègre le Protocole de Nagoya (APA) est élaborée

- Août 2011: validation de la SNPA/PFNL;
- Juin 2012: Révision du document à la demande du gouvernement gabonais, afin de l'adapter au contexte du Protocole de Nagoya en synergie avec la Stratégie nationale sur la Biodiversité;
- Décembre 2012: Remise officielle du document au Ministre en charge des Forêts;
- Objectif stratégique est de proposer des lignes directrices d'orientation basées sur le diagnostic socio-économique actuel du secteur PFNL, qui gouverneront les actions politiques prioritaires à mener pour la transformation du secteur et l'encadrement de son développement économique ;
- Objectif général promouvoir la valorisation des PFNL afin qu'ils contribuent de façon durable à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire, selon cinq axes stratégiques suivants :
 - 1) le renforcement des connaissances sur les PFNL et sur les techniques de gestion durable associées à leur exploitation ;
 - 2) élaboration et mise en œuvre du cadre institutionnel et réglementaire spécifique au secteur PFNL ;
 - 3) Diagnostic économique et maîtrise de la traçabilité des filières des PFNL ;
 - 4) Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour le développement du secteur PFNL ;
 - 5) Mise en place d'un climat propice aux investissements dans le secteur des PFNL.

20

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Formation sur les techniques de domestication et les techniques de récolte de *Gnetum* spp. au Gabon.

- Raréfaction du Nkumu (*Gnetum* spp) dans le site pilote de l'Estuaire ;
- Besoin des populations de permettre la régénération du PFNL en sollicitant l'appui du projet.
- Formation sur les techniques de domestication et de récolte de ce PFNL a été organisée en collaboration avec le CENDEP, du 10 au 15 août 2012 à Oyane 1.
- Objectif: former les communautés locales pour une meilleure connaissance des techniques de domestication de *Gnetum* spp., afin de les appliquer sur le terrain. Et aussi avec l'appui des ONG pour le suivi technique de la pépinière et une meilleure commercialisation de *Gnetum* spp. suite au renforcement des capacités entrepreneuriales reçues lors de la formation.
- * 282 plantules ont été placées dans l'un des propagateurs installés dans le hangar de la pépinière

21

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Capitalisation des techniques de domestication du *Gnetum* spp.

La pépinière de *Gnetum africanum*, installée en Août 2012 à Oyane 1, fait l'objet d'un suivi par le projet. Ce suivi fait suite à la formation dispensée aux membres des GIE/PFNL du site de l'Estuaire et aux partenaires, par le CENDEP du 10 au 15 août 2012.

L'état actuel de la pépinière est acceptable, toutefois il se pose un problème de suivi sur le terrain.
Le projet tirant à sa fin, il est souhaitable de signer un contrat de services pour 03 mois avec une ONG ou une personne qui se chargera de faire le suivi quotidien jusqu'à la mise en champs des plantules après sevrage prévu en fin décembre.

22

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Formation sur la domestication de la mangue sauvage au Gabon et distribution de machines à fendre la mangue sauvage

La formation sur la domestication de la mangue sauvage (*Irvingia Gabonensis*) ou Andok a été organisée du 27 aout au 06 septembre 2012 dans le site pilote du Woleu-Ntem.

- Villages: Bissok-centre pour les membres des GIE/PFNL des axes Bibasse-Sam-Oboui et Nkolabona pour les axes Bibasse-Mitzic-Sam.
- 68 personnes, dont 47 Hommes et 21 Femmes, soit respectivement 69% et 31% ont participé à la formation aux techniques de domestication de l'Andok et au suivi des pépinières.
- L'objectif général de la formation était de fournir des connaissances sur les principales techniques de semis et de multiplication végétative de cette mangue sauvage, ainsi que celles de mise en place de pépinières en milieu rural.
- Le projet bien qu'ayant fait fabriquer une cinquantaine de machines à fendre la mangue sauvage, en avait distribué 35 à des GIE/PFNL motivées à son utilisation. La quinzaine restante le sera au cours de la campagne de décembre 2012.

23

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL

Cette activité est en cours.

Le consultant mène actuellement le travail qui consiste à :

- identifier les PFNL les plus utilisés (fruits, feuilles, écorces, exsudats, etc.) par les acteurs et leurs meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement, conservation ;
- partir de la revue de la littérature, fournir des informations sur la valeur nutritionnelle des PFNL afin de montrer l'intérêt de la capitalisation des meilleures techniques (collecte, transformation, conditionnement, conservation) pour leur valorisation ;
- faire des recommandations pour la vulgarisation des expériences réussies en vue d'améliorer les moyens d'existence des acteurs impliqués dans les filières des PFNL ;
- puis rédiger un rapport.

24

PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés

Activité: Elaboration du plan de gestion des Marantacées dans le site pilote de l'Estuaire

Le consultant en charge de mener cette activité est déjà recruté et aura pour tâches :

(1) Ressortir les informations administratives de la zone ; (2) Recenser et évaluer les modes de collecte, d'utilisation du PFNL et de commercialisation; (3) Décrire les filières de commercialisation des PFNL (e.g. identification des acteurs, analyse de la chaîne de commercialisation, y compris la production, le transport, la transformation et la vente du produit final) ; (4) Faire le diagnostic des modes d'utilisation des terres; (5) Évaluer la contribution des PFNL dans l'économie des ménages; (6) Discuter les aspects de genre et des populations concernant la cueillette, la transformation et la commercialisation des PFNL ; (7) Identifier les informations biocéologiques nécessaires du PFNL ciblé à améliorer ou à mettre en évidence pour le développement de la production et de la domestication des PFNL ; (8) Analyser les informations (y compris les savoirs et connaissances traditionnelles) nécessaires relatives à l'établissement d'un mécanisme adéquat d'accès aux PFNL et du partage juste et équitable des bénéfices découlant de leur valorisation; (9) Évaluer l'impact (e.g. environnementaux, sociaux, économiques) des activités forestières et des autres acteurs concernés sur le PFNL; puis Définir l'objectif du plan de gestion.

25

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Identification et analyse des principales opportunités et contraintes des acteurs engagés (revue du secteur commercial)

Lors du voyage d'étude des contacts directs entre producteurs des sites pilotes et les commerçantes de Libreville ont été établis. La commercialisation de *Gnetum africanum* entre les producteurs d'Oboui et les commerçantes du marché du Pont d'Akébé de Libreville, est entrain de prendre corps. Mais certaines difficultés sont encore visibles (infrastructures routières, mode de transport très aléatoires,...)

26

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Sensibilisation et mise en réseau des producteurs à travers le Comité Consultatif National sur les PFNL

Plusieurs réunions du projet ont vu la participation des membres du CCN/PFNL. Celles-ci ont permis la mise en réseau des producteurs avec les organismes de microfinances, les ONG, les commerçants et les producteurs des PFNL membres des GIE.

Toutes les parties prenantes ont participé aux ateliers organisés par la coordination nationale ,en collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts.

27

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Mise en réseau nationale des agences de soutien des PMEF et renforcement des capacités des agences gouvernementales et des ONG à assister les PMEF

Le projet a permis le renforcement des capacités des ONG partenaires (IDRC-Africa, IGN, CSE, DACEFI), des organismes de microfinances (FINAM et GAMIFI), des membres des GIE, les personnels de l'Administration (MEF, Agriculture, PME, Instituts de recherches), les membres des GIE/PFNL des sites pilotes et les Commerçants des principaux centres urbains et semi-urbains (Libreville, Oyem, Bitam et Kango) et tout autre partenaire impliqué dans la problématique PFNL au Gabon.

28

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Gabon)

Deux formations ont été organisées:

La première du 19 au 26 septembre 2011, à Oyem et Kango dans sites pilotes respectifs du Woleu-Ntem et de l'Estuaire.

L'objectif général de cette formation était de fournir des connaissances sur les grandes lignes de l'approche ADM en général et de la phase 3 en particulier au Coordonnateur National, aux représentants des ONG locales (facilitateurs) et aux représentants des GIE/PFNL des sites pilotes. Elle a vu la participation de 44 personnes dont 34 hommes et 10 femmes, soit des pourcentages de participation de 77% et 23%.

La seconde qui avait pour objectif le renforcement des capacités des ONG facilitatrices du processus ainsi que celles des facilitateurs de terrain issus des GIE/PFNL des sites pilotes s'est déroulée à Libreville du 03 au 06 avril 2012, était basée essentiellement sur le manuel révisé de l'approche ADM. Au total 29 participants ont pris part à la formation.

29

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Crédit des PMEF (GIC, GIE, etc.) et renforcement groupes existants pour la promotion et la valorisation des PFNL

Le projet a appuyé dès le début du processus ADM, la mise en place de 43 GIE/PFNL dont 11 dans le site pilote de l'Estuaire et 32 dans le site pilote du Woleu-Ntem.

Les effectifs de départ étaient très encourageants, mais ce sont amenuisés au fil du temps pour diverses raisons : attente de pécules, attitude des paysans à l'égard des PFNL, nouveau concept sur l'exploitation et la commercialisation, qui sont des faits nouveaux pour les populations du nord du Gabon!

-188 personnes dont 129 Femmes et 59 Hommes ont suivi le processus de l'ADM dans la province de l'Estuaire;

-489 personnes dont 303 Femmes et 186 Hommes ont bénéficié de cette formation dans le site pilote du Woleu-Ntem.

-Au total 677 personnes ont reçu la formation ADM, (432 Femmes et 245 Hommes).

30

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Elaboration et diffusion des statuts et règlement intérieur des PMEF des PFNL

Les statuts et règlement intérieur des GIE/PFNL sont toujours en cours d'élaboration par les ONG facilitatrices.

Dans le site de l'Estuaire, sur les 11 GIE/PFNL, 08 ont déjà leurs statuts et règlement intérieur produits par l'ONG IGN.

Dans le site pilote du Woleu-Ntem, 13 GIE/PFNL encadrés par l'ONG IDRC-Africa ont déjà leurs statuts et règlement intérieur élaborés. Ce qui n'est pas le cas pour l'ONG CSE.

31

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Elaboration des plans de développement d'entreprises (PDE)

L'élaboration des PDE dans les deux sites pilotes n'a pas été effective. En effet, les PDE élaborés dans les sites pilote par les ONG ont été fait à la hâte. Aussi l'équipe du projet a procédé à leur consolidation.

Site pilote de l'Estuaire: 15 PDE consolidés;

Site pilote du Woleu-Ntem: 17 PDE consolidés.

Tous ces PDE feront l'objet d'une attention particulière lors de leur inscription dans un organisme de micro-finance.

32

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Organisation des ventes groupées des PFNL

- Une simulation de vente groupée a été faite en collaboration avec le Ministère en charge des forêts. Au cours de celle-ci, les producteurs de Nkumu (*Gnetum spp.*) du site pilote du Woleu-Ntem ont reçu la visite des femmes commerçantes des marchés d'Aképé et du Pont d'Aképé, spécialisées dans la vente de ce produit. Cette prise de contact a permis aux producteurs et aux commerçantes d'échanger sur la forme des paquets, des prix à adopter ainsi que des modalités de transport et de commercialisation.

- Une seconde vente groupée a été organisée en regroupant quelques villages qui regroupaient des GIE/PFNL motivées dans l'exploitation du Nkumu. Les GIE de Oboui, Nkolabona et Ellelem ont démontré à cette occasion qu'ils pouvaient focaliser leur PDE sur des PFNL dont ils ne sont pratiquement pas consommateurs et qu'ils viennent à peine de découvrir.

33

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Appui à la mise en œuvre des PDE Pilotes

Le projet a distribué un mini questionnaire qui n'a pas été bien exploité par les membres des GIE/PFNL pour des raisons que nous n'arrivions pas à expliquer! Quelques GIE/PFNL ont fait parvenir les documents:

- Réticence à donner des informations;
- Période pas propice à la rencontre des membres des groupes très occupés par les travaux champêtres;
- Organisation des manifestations à caractère social (deuil, retrait de deuil, mariages, activités culturelles, etc.);
- La commercialisation des PFNL dans le Woleu-Ntem n'est qu'au stade embryonnaire (auto-consommation des PFNL).

La consolidation des PDE a été d'une grande utilité pour les GIE/PFNL.

34

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Renforcement des capacités sur la formulation des propositions d'investissements pour financer les PMEF

Les GIE/PFNL et les organismes de Micro-crédits ont reçus pour la plupart la formation sur l'ADM et sont aujourd'hui capables de travailler ensemble.

Les PDE actuellement consolidés vont faire l'objet d'un financement et la procédure est en cours auprès des organismes de microfinances, telle que la FINAM (Financière du micro-crédit).

35

PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable

Activité: Faisabilité de développer un système d'information sur les marchés

Une étude de faisabilité sur le SIM a été faite. Celle-ci a montré qu'il est possible d'en créer un système qui engloberait les produits agricoles et les PFNL. L'atelier de validation du rapport sur le développement du SIM au Gabon en est une illustration.

En effet, le développement d'un SIM aurait pour conséquence positive d'organiser le circuit de commercialisation des PFNL en tenant compte de l'offre et de la demande, en passant par des points focaux respectifs. Les médias à travers la mise en place des radios rurales joueraient un rôle très important dans son développement.

36

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Production des pancartes/panneaux

Deux pancartes ont été placées à l'entrée de Kango (Estuaire) et Mitzic (Woleu Ntem), afin de matérialiser la présence du projet dans les deux sites pilotes.

Plusieurs banderoles ont été déployées à l'occasion des ateliers et diverses réunions tenues dans les localités (Libreville, Oyem, Kango, Bitam, Bissok-centre, Nkolabona, Oyane 1).

37

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Participation aux foires et autres événements

Le projet a participé à quelques manifestations, dont les plus importantes ont été:

- Participation à l'année internationale des forêts, évènement jumelé à la Semaine Nationale de l'Environnement en juin 2010 ;
- Participation au « Village des PFNL » organisé à Gabon Expo, par l'ONG IDRC Africa du 22 au 24 mai 2012 ;
- Participation à la foire agricole organisée du 16 au 20 octobre 2012 à Libreville lors de Journée Nationale de l'Agriculteur jumelée à la Journée Mondiale de l'Alimentation.

38

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Publication, vulgarisation, distribution et diffusion des documents du projet

- 1) Rapport final des études de base dans le site pilote du Woleu-Ntem (Eyi Ndong Hugues Calixte);
- 2) Rapport final des études de base dans le site pilote de l'Estuaire (Nguimbi Léon);
- 3) Rapport de l'Etude de faisabilité pour développer un système d'information sur les marchés au Gabon (Ellogho Ella Léontine Mireille);
- 4) Analyse du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur des PFNL au Gabon (Nanekoula Gaspard);
- 5) Stratégie nationale et plan d'action pour le développement des PFNL au Gabon (Nyare Essima Nathalie, Bouanga Immenguet Estelle ; Ntoutoume Christian ; Ndiade Bourobou Dyana).

39

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Production des vidéos

- 1) Voyage d'étude et d'échange 2010;
- 2) Atelier de validation de la stratégie nationale et plan d'action pour le développement des PFNL au Gabon en Août 2011;
- 3) Techniques de domestication de *Gnetum spp.* dans l'Estuaire en Août 2012;
- 4) Semaine de promotion du *Gnetum africanum* dans le Woleu-Ntem en juillet 2012.

40

3. VISIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU PROJET

Participation aux émissions radios et télévisées

- 1) Promotion de la semaine du Nkumu dans le Woleu-Ntem, à Oyem, le 03 juillet 2012;
- 2) Formation de *Irvingia gabonensis* dans le Woleu-Ntem, à Oyem, le 27 août 2012

41

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS TANGIBLES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

- Mise en place du CCN/PFNL
- SNPA/PFNL.
- Domestication de *Gnetum spp.* et de *Irvingia gabonensis*.
- *Machine à fendre la mangue sauvage*;
- Amélioration du cadre légal et réglementaire;
- Formations sur l'ADM;
- Formation sur le développement du SIM;
- Production d'articles de presse, de supports vidéo ;
- Organisation des ventes groupées et de voyage d'étude;
- Renforcement des capacités des GIE/PFNL, des ONG et des partenaires (commerçants) .

42

5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Changements fréquents des Points focaux;
- Difficultés d'accès dans certains villages des sites pilotes en saison de pluie;
- distances très élevées entre villages, surtout dans le Woleu-Ntem;
- Vieillissement de la population rural;
- Exode rural accentué.

43

6. LEÇONS TIRÉES DU PROJET

- Bien préparer la phase de sensibilisation des objectifs du projet;
- Beaucoup communiquer en langue locale pour être facilement accepté par la population cible;
- Éviter les frustrations et/ou déception au niveau des communautés villageoises;
- Respecter les engagements pris auprès des populations rurales.

44

7. STRATÉGIE DE PÉRENNISATION DES ACQUIS DU PROJET

- Appropriation par le ministère en charge des forêts des techniques et autres acquis du projet par le biais des directions techniques;
- recherche de appuis auprès des partenaires techniques et financiers ;
- poursuivre la collaboration avec les ONG.

45

8. RECOMMANDATIONS À la FAO

Appuyer le Gabon dans la poursuite du processus initié dans le cadre du projet GCP/RAF/441 par la formulation d'un TCP.

- Mobilisation des fonds pour continuer les activités non réalisées afin de valoriser les acquis du projet, en collaboration avec le Ministère en charge des Forêts.**

46

8. RECOMMANDATION À la COMIFAC

Présenter les résultats du projet au Gabon lors du prochain conseil des Ministres de la COMIFAC.

47

8. RECOMMANDATIONS Au gouvernement

- Appliquer les Directives sous régionales afin d'améliorer le cadre légal;**
- Utiliser le document de Stratégie de développement du secteur PFNL comme outil de mise en œuvre du plan d'actions décliné, et inscrire dans la loi des finances 2013, les budgets y relatifs pour les Ministères concernés ;**
- Instaurer un système permanent de collecte de données statistiques ;**
- Publier périodiquement les statistiques sur les PFNL.**

48

8. RECOMMANDATIONS

Aux bailleurs de fonds

Continuer à assister financièrement le Gabon pour valoriser le secteur des PFNL afin de lutter contre la Pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire en milieu rural.

49

8. RECOMMANDATIONS

Aux ONG facilitatrices de l'approche ADM

Faire un effort de renforcement de capacités humaines pour déployer le personnel sur les sites pilotes afin de terminer le suivi des activités ADM en suspends.

50

8. RECOMMANDATIONS

Aux PMEF des sites pilotes du projet

S'approprier les acquis du projet au niveau local.

51

**MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION
SOUTENUE**

52



Présentation des activités de la coordination régionale

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

ATELIER FINAL DU PROJET
BRAZZAVILLE
12-14 DÉCEMBRE 2012



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



PRODUIT 1. La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité 1.1a: Clarifier la contribution des PFNL à la Sécurité Alimentaire et la réduction de la pauvreté.

Les études de base ont été menées de mai à novembre 2010 dans chacun des sites pilotes du projet.

- Elaboration d'une méthodologie harmonisée,
- Appui au suivi des rapports d'étude,
- Analyses des données en comparant et combinant les données des trois pays (43 villages, 552 ménages, 268 commerçants et 81 restaurants),
- Elaboration du rapport de synthèse (en cours par un consultant).

Ce qui reste à faire:
Finaliser cette synthèse régionale des études de base



PRODUIT 1. La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité 1.1b: Jouer le rôle de facilitateur pour élucider les principes du droit à une alimentation adéquate.

Facilitation technique des ateliers nationaux de sensibilisation sur le DAA dans le cadre des CCN- PFNL entre juillet et novembre 2011.

Pays	Nombre	Hommes	Femmes
RCA	60	49	11
Gabon	24	18	06
Congo	34	26	08
Total participants	118	93	25

Tableau: Participants aux ateliers nationaux de sensibilisation sur le DAA



PRODUIT 1. La Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'alimentation est élaborée et son développement documenté.

Activité 1.1c: Contribuer à l'élaboration d'une Boîte à outils sur les PFNL, la Sécurité Alimentaire et le DAA.

Le projet a utilisé une approche à plusieurs étapes marquées par le processus multi-acteurs. Ces étapes englobent:

- La formation sous-régionale sur le DAA,
- Les ateliers nationaux de sensibilisation sur le DAA,
- La formation sur l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC et des Directives volontaires DAA dans les cadres législatif et institutionnel,
- La rédaction et présentation de la BAO pour amendements (2^e SGT PFNL) et validation (GTBAC 15).



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.1(a): Fournir un soutien à l'élaboration d'une publication de référence sur les PFNL et les aliments provenant des forêts d'Afrique Centrale

La publication « Vivre et se nourrir de la forêt » vise à attirer l'attention des acteurs PFNL et les informer sur le rôle de ces produits dans la vie des peuples forestiers d'Afrique Centrale

- Projet éditorial (2010) afin de définir les objectifs, le contenu et la présentation de cette publication,
- Rédaction des chapitres par des auteurs externes et leurs révision et amélioration (2011 et 2012).



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.1(a) suite

Ce qui reste à faire:

- Finaliser la rédaction des parties introductives de la publication et le choix des photos par l'équipe FAO,
- Relecture générale et finale de la publication,
- Mise en page et impression du document.





PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.1(b): Réaliser des études spécifiques et collaborer avec des chercheurs, universités et/ou laboratoires d'analyses des aliments sur les manques de connaissances éventuelles

Commentaires des TdR des thèmes de recherches menées par des étudiants ayant bénéficié des bourses octroyées par le projet



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.2(a): Maintenir les partenariats existants, établir de nouveaux partenariats et échanger des informations

- Le CIFOR et l'ICRAF ont contribué à l'élaboration de la publication de référence.
- La FAO et le CIFOR ont ensemble multiplié et distribué les documents produits par le projet FAO-SNV-CIFOR-ICRAF GCP/RAF/408/EC financé par la Commission Européenne.
- Le projet a formé les acteurs des trois pays sur le SIM développé par la SNV dans le cadre du projet GCP/RAF/408/EC.
- De nouveaux partenariats surtout pour l'échange des informations ont été noués avec GIZ (ProPSFE, projet d'appui à la COMIFAC), TRAFFIC, PACEBCo (participation du projet à son atelier de lancement), SIE Cameroun pour les documents en ligne.
- Le SGT-PFNL et les CCN sont des cadres d'échanges.



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.2(b): Diffuser les informations sur les PFNL et les autres thèmes du projet à travers une bibliothèque

Activité 2.2(c): Construire et tenir à jour un site web

- Site web et bibliothèque physique et virtuelle (archives des documents de la FAO, SIE Cameroun),
- La documentation et les informations sur les PFNL, le DAA, la gestion durable des PFNL et leur promotion commerciale sont diffusées régulièrement.

Ce qui reste à faire:

Finaliser et publier les différentes études et rapports du projet



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.2(d): Publier des articles dans les revues spécialisées sur les forêts et les PFNL

Les articles ont été publiés dans les revues suivantes :

- Non-Wood News de la FAO
- Nature et Faune
- UNASYLVA



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.3: Fournir des conseils politiques et un appui technique aux réunions de la COMIFAC et de la CEFDHAC

Participation du projet aux réunions du SGT-PFNL, du GTBAC, de planification, de coordination et des partenaires d'appui à la COMIFAC.



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.4(a): Apporter un appui au fonctionnement du groupe d'experts sur les PFNL de la COMIFAC et ses comités consultatifs nationaux

Activité 2.4(b): Procurer des conseils techniques, un soutien logistique et financier à ce groupe

- Appui à la COMIFAC sur la création du Sous-Groupe de Travail PFNL (SGT-PFNL) du GTBAC et la tenue de deux réunions.
- Ce SGT-PFNL comporte des comités consultatifs nationaux sur les PFNL (CCN-PFNL) comme ramifications dans les pays.
- Le projet a facilité la création des CCN-PFNL dans cinq pays: RCA, Gabon, Congo, Cameroun et RDC



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.4(a) (b): SUITE

- La première réunion a été organisée en juillet 2011 à Boali RCA dans le cadre de la célébration de l'Année Internationale des Forêts:
- Lors de cette réunion, des experts de la sous-région ont présenté et capitalisé les expériences pratiques montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale
 - Ils ont réfléchi sur les mécanismes de vulgarisation de ces expériences et ont analysé la prise en compte des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et les PTA des Gouvernements.

15



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.4(a) et (b): SUITE

Cette première réunion a recommandé de:

- Actualiser les programmes de formation des institutions spécialisées en intégrant les modules sur les PFNL (action : RIFFEAC).
- Créer/renforcer et rendre opérationnelle les structures institutionnelles en charge des PFNL (action : pays);
- Organiser un forum des institutions de recherche pour capitaliser les résultats de recherche en matière de RG dont font partie certains PFNL (action : COMIFAC).
- Promouvoir l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC ainsi que la diffusion et la vulgarisation des lois et textes existants sur les PFNL auprès des acteurs directs (action : partenaires de développement et institutions de recherche).

16



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.4(a) et (b): SUITE

La deuxième réunion du SGT-PFNL avait pour thème la validation de la BAO qui a été amendée.

15



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.4(a) et (b): SUITE

Appui à la création du CCN-PFNL au Cameroun

- un projet de décret de création du CCN a été élaboré par la DPT du MINFOF et soumis à la hiérarchie
- Celle-ci a demandé au MINFOF de revoir le décret
- Le comité a organisé en décembre 2011 un débat au Salon Internationale de l'entreprise (Promote 2011) sur le thème "*La gestion durable et le développement des marchés des PFNL en Afrique Centrale : Opportunités et défis au Cameroun*".
- Le MINFOF a élaboré un plan de développement du secteur PFNL dont le CCN-PFNL devrait suivre sa mise en œuvre.

Ce qui reste à faire:

???

16



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.4(a) et (b): SUITE

Appui à la création du CCN-PFNL en RDC

La réunion de mise en place du CCN-PFNL a été organisée en février 2012 où un projet de décret de création de ce comité a été élaboré et soumis à la hiérarchie.

Ce qui reste à faire:

Dans l'optique d'assurer une meilleure dynamique de ce comité, il est suggéré de confier sa facilitation à une structure telle que l'ICRAF de part sa volonté et son implication dans le secteur PFNL.

17



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.5: Participer activement aux évènements nationaux et internationaux pour présenter les thèmes et conclusions du projet

Organisation respectivement participation de la Coordination régionale:

- 5 Evènements internationaux
- 6 Evènements sous-régionaux
- 6 Evènements nationaux au Cameroun

17



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.6: Organiser une consultation d'experts internationale ou régionale ou un atelier technique sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA en 2011

- 2e SGT PFNL (voir plus haut)

Activité 2.7 (a): Organiser un atelier de formation régionale par an sur les thèmes du projet

- Formation sur le DAA (2010)
- 1^e SGT PFNL (2011)
- Formation internalisation Directives PFNL et DAA (2011)



PRODUIT 2. Les acteurs principaux (COMIFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/ PMEF et ONG) sont informés, sensibilisés et formés sur le cadre conceptuel et connaissent l'importance des PFNL

Activité 2.7 (a): SUITE

- Formation sur le concept des SIM (2012)
- 2e SGT-PFNL

Activité 2.7 (b): Octroyer des bourses d'étude et de recherche

- Appui aux TDR thèmes de recherche

Activité 2.7 (c): Organiser un voyage d'étude par an

- Voyage d'étude et d'échange sur le développement entrepreneurial du secteur PFNL en Afrique centrale (2010)



PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme.

Activité 3.1: Faciliter l'élaboration des législations nationales intégrant les Directives sous-régionales de la COMIFAC sur les PFNL

- Document méthodologie sur l'approche d'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC et Directives DAA a été élaboré,
- Atelier de formation sur cette démarche et l'intégration des principes des droits de l'homme et du droit à une alimentation adéquate organisé,
- Appui technique aux rapports d'analyse et suggestions d'amendements de lois forestière.



PRODUIT 3. Les cadres juridiques nationaux au Congo, Gabon et en RCA intègrent les recommandations des Directives PFNL de la COMIFAC, prennent en compte le droit à l'alimentation et adhèrent aux principes des droits de l'homme.

Activité 3.2 (a): Ajuster, mettre en œuvre et tester la Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA au niveau national et à une échelle pilote

Activité 3.2 (b): Traduire les principes de droit à l'alimentation et diffuser la boîte à outils au niveau national

Appui technique aux activités nationales



PRODUIT 4. Les stratégies nationales et les plans d'actions pour le développement du secteur PFNL au Gabon et en RCA sont élaborés de manière participative et intersectorielle.

Activité 4.1: Revoir les politiques et programmes nationaux au Gabon, Congo et en RCA liés aux PFNL, la sécurité alimentaire et le DAA

Activité 4.2: Faciliter l'élaboration des stratégies nationales sur les PFNL au Gabon et en RCA

Appui des coordinations nationales (TdR, suivi des études, commentaires et finalisation des rapports)



PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés.

Activité 5.1: Consolider et diffuser les connaissances et techniques appropriées sur la gestion participative et durable des PFNL dans les forêts ou plantations

Activité 5.2: Consolider et diffuser les meilleures techniques de récolte durable des PFNL

Activité 5.3: Consolider et diffuser les meilleures techniques de transformation appropriée pour les principaux PFNL

Appui des coordinations nationales (TdR ou LoA, organisation des formations, suivi des études)



PRODUIT 5. Les outils et procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes sont développés et testés.

Activité 5.4: Assister les communautés dans l'élaboration des plans de gestion des PFNL

Conception d'un draft de guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale devant être testés dans les pays

Ce qui reste à faire (Activités 5.3 et 5.4)

- Appui des coordinations nationales (commentaires et finalisation des rapports nationaux)
- Finalisation du draft de guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL en Afrique Centrale à soumettre à la COMIFAC



PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable.

Activité 6.1 : Faciliter les études et réunions dans les zones pilotes pour identifier et analyser les principales opportunités et contraintes des acteurs engagés (revue du secteur commercial).

Activité 6.2 : (a) Sensibiliser et mettre en réseau les producteurs à travers le Comité Consultatif National sur les PFNL ;

(b) Faciliter la mise en réseau nationale des agences de soutien des PMEF et assister dans l'organisation d'un atelier de consultation par pays pour revoir les activités du projet et les procédures de soutien les plus appropriées pour renforcer les capacités des agences gouvernementales et des ONG à assister les PMEF

Activités nationales



PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable.

Activité 6.3a: Commissionner une étude par pays pour documenter les systèmes d'information agricole et évaluer la possibilité d'intégrer les informations PFNL

Activité 6.3b: Faciliter le test et la mise en œuvre d'un système d'information PFNL ou intégration dans le système d'information agricole

- Atelier de formation des consultants en charge des études de faisabilité des systèmes d'information des marchés PFNL organisé en 2011,
- Suivi des études nationales

Activité 6.3c: Réaliser la synthèse régionale

- Suivi du début de la synthèse régionale

Ce qui reste à faire:

- Finaliser la synthèse régionale et élaborer une note d'information.



PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable.

Activité 6.4 : Réaliser les études socio-économiques pour analyser les facteurs ayant un impact sur le développement des PMEF et pour élaborer des propositions afin de développer un contexte favorable au développement des PMEF (activité couvert dans les études de base).

Activité 6.5 : Réaliser des études de marché sur les principaux PFNL et contribuer au développement des stratégies de marché.

Activités nationales



PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable.

Activité 6.6 : Aider les communautés dans l'élaboration des Plan de Développement d'Entreprises (PDE).

- Appui à l'organisation de la formation sur l'approche ADM
- Facilitation d'une deuxième formation ADM au Gabon

ADM est un cadre de planification et de suivi systématique qui renforce les capacités des structures d'appui pour leur permettre d'aider les producteurs et les autres acteurs des filières de PFNL à accroître leurs revenus à travers l'entrepreneuriat tout en intégrant la gestion durable des PFNL.



PRODUIT 6. Les capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées pour gérer et utiliser des PFNL d'une manière durable et profitable.

Activité 6.7 a: Analyser la faisabilité et évaluer les besoins techniques, juridiques et commerciaux pour établir des programmes de certification liés aux PFNL sélectionnés

Activité 6.7 b: Identifier les PFNL avec le meilleur potentiel de certification

Activité 6.7 c: Elaborer un programme de suivi pour la mise en œuvre d'un processus de certification des PFNL sélectionnés.

Activité 6.7 d: Assister les agences du secteur privé et public dans leurs efforts pour développer des procédures de certification.

Le comité de pilotage avait jugé nécessaire pour le projet de suspendre cette activité et de se concentrer sur les activités de terrain



SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS À FINALISER AVANT LA FIN DU PROJET

1. Finaliser la synthèse régionale des études de base pour clarifier la contribution des PFNL à la Sécurité Alimentaire et la réduction de la pauvreté en Afrique Centrale;
2. Finalisation de la publication de référence;
3. Suivi des études nationales pour la capitalisation des expériences et des observations faites lors du suivi des pépinières de *Gnetum* spp. et élaborer une synthèse régionale;
4. Suivi des études nationales pour la capitalisation des meilleures techniques de collecte, transformation, conditionnement et conservation des PFNL et élaborer une synthèse régionale;
5. Appui technique à l'élaboration des plans de gestion des PFNL dans les pays et finalisation du guide pour élaborer les plans de gestion des PFNL dans les pays d'Afrique centrale ;



SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS À FINALISER AVANT LA FIN DU PROJET

6. Appui à la mise en œuvre des PDE dans les pays ;
7. Finalisation de la synthèse régionale des rapports SIM et élaboration d'une note d'information ;
8. Finalisation, publication et diffusion des rapports du projet y compris le rapport de l'atelier final et le rapport final ;
9. Clôture opérationnelle du projet ;
10. Appui à la formulation d'une note conceptuelle pour un projet national PFNL en RCA pour financement par le Fonds mondial de l'environnement.



**Merci pour votre
aimable attention!**



Projet GCP/RAF/441/GER: "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux"

ANALYSE DU CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL REGISSANT LE SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX



PRESENTÉ PAR: Patrice Talla

Brazzaville, 12 Novembre 2012



OBJECTIFS DE LA COMPOSANTE JURIDIQUE

L'activité 2.1 prévoit de «Soutenir l'intégration des Directives sous-régionales de la COMIFAC sur la gestion des PFNL dans les législations nationales».

L'objectif global est d'élaborer suivant un processus participatif des projets de textes d'application sur les PFNLs.

Activités spécifiques :

- collecter et analyser tous les documents relatifs au cadre juridique et institutionnel qui régit le secteur des PFNL ;
- identifier les lacunes de ces documents et faire des recommandations pour l'internationalisation des Directives sous-régionales dans le cadre législatif et réglementaire du pays.



MÉTHODOLOGIE

L'analyse et la compréhension des dispositions pertinentes des Directives volontaires de la FAO sur le Droit à une Alimentation Adéquate ;

- L'identification des dispositions pertinentes qui doivent être reflétées dans les législations nationales;
- L'analyse et l'évaluation des lois et règlements du secteur forestier en référence aux dispositions pertinentes des directives;
- L'élaboration des rapports techniques et de vulgarisation ;
- L'élaboration des propositions d'articles en vue de l'intégration des dispositions pertinentes sur les PFNL et la sécurité alimentaire dans la législation forestière.



ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION

Les objectifs spécifiques de l'atelier:

- Avoir la même compréhension des TDR et des résultats attendus;
- Décrire de manière détaillée les différentes étapes de la démarche d'internationalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et des Directives volontaires;
- Expliquer le canevas des rapports juridiques nationaux;
- Elaborer un chronogramme d'activités.



SUJETS DE DISCUSSION

- Clarification de l'accès aux PFNL;
- Définition des PFNL;
- Droit d'usage des ressources forestières;
- Titre d'exploitation;
- Convention de gestion signée avec l'Etat;
- Importance des inventaires PFNL;
- Élargissement du droit d'usage au droit d'usage commercial;
- Mise en œuvre de DAA par les Etats;
- Protection des droits des communautés locales (ex. accès à la ressource, non-discrimination, droit au respect et à vivre sa tradition, etc.);
- Taxation et valeur économique des PFNL.
- Infractions causées par les exploitants des PFNL.



RÉSULTATS DE LA SESSION DE FORMATION

En définitive, la formation a permis aux participants de :

- Avoir la même compréhension des questions juridiques et institutionnelles liées à la gestion des PFNL;
- Comprendre les rôles et responsabilités de chacun;
- Comprendre les différentes étapes de la démarche d'internationalisation des Directives PFNL de la COMIFAC, du DAA;
- Comprendre le canevas des rapports juridiques nationaux;
- Elaborer un chronogramme d'activités à mener par chaque consultant national juriste.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU GABON



Catégorisation et définition des PFNL:

- Dispersion des produits qui auraient pu faire l'objet d'une catégorie spéciale;
- Absence d'une catégorie spéciale pour les PFNL dans la Loi;
- Non prise en compte des spécificités de sous-groupes de PFNL;

Propositions:

- La classification des PFNL en sous-catégories, notamment dans la définition de leurs modalités d'exploitation et de leur régime fiscal.
- Prise en compte du degré de sensibilité écologique des différents produits concernés, leur typologie et leur mode de récolte.
- Création d'une catégorie de produits spéciaux.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU GABON



Droits d'usage

Ce droit est prévu par le Code forestier, mais doit faire l'objet d'un texte d'application pour sa mise en œuvre.

Proposition :

les populations riveraines des forêts ont le droit de prélever gratuitement et sans autorisation préalable tous les PFNL pour la satisfaction de leurs besoins domestiques individuels ou collectifs.

Agrement

- Prévoir l'établissement des petits permis relatifs aux PFNL;
- Décentraliser le processus d'obtention d'agrément ou permis;
- Mettre un guichet unique pour l'obtention des documents administratifs en matière d'exploitation des PFNL.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU GABON



Titre d'exploitation:
Instituer un permis d'exploitation des PFNL, en particulier ceux qui sont économiquement rentables.

Proposition
Accorder un titre d'exploitation d'une durée de 18 mois renouvelables en tenant compte de la spécification de la zone de récolte des PFNL.

Espèces menacées

- Établir une liste des PFNL menacées;
- Mettre l'accent dans les plans d'aménagement sur les PFNL situés dans les zones d'exploitation forestières;
- Prévoir dans des textes d'application au Code forestier des sanctions spécifiques au non respect des normes d'exploitation durable des PFNL menacées.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU GABON



Gestion des PFNLs dans les Parcs et les concessions forestières
Permettre aux populations d'exercer librement leurs droits d'usage, à la périphérie des Parcs Nationaux et dans les concessions forestières.

Fiscalité
Mettre en place une fiscalité attrayante qui tienne compte de la pérennisation de la ressource.

Propositions

- La fiscalisation des produits issus de l'Agroforesterie;
- La transformation locale des PFNL;
- La domestication et le développement des PFNL non connus.

Financement des PFNL
Mettre en place des mécanismes financiers qui auront pour but de financer des microprojets dans le domaine PFNL .

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN RCA



Catégorisation des PFNL
Classification des PFNL suivant leur nature, en l'occurrence les produits d'origine végétale et les produits d'origine animale

Droit d'usage

- La non reconnaissance du droit d'usage commercial des PFNL aux populations riveraines Reconnaître aux populations riveraines le droit de commercialiser des PFNL collectés en vue de subvenir à leur besoin de première nécessité.
- Les populations riveraines et autochtones légalement organisées peuvent commercialiser les PFNL ou les échanger.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN RCA



Permis d'exploitation
L'administration en charge des forêts doit mentionner dans le permis attribué :

- Les essences autorisées ;
- Les quantités des produits à récolter ;
- La zone d'exploitation ;
- Les conditions d'utilisation locale.

Conclusion d'une **Convention de gestion** entre l'administration et les communautés locales. Ladite convention de gestion précise:

- Les essences dont l'exploitation est autorisée,
- La zone d'exploitation et
- Les conditions d'utilisation locale ou, éventuellement d'exportation des produits.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN RCA



Transformation

- Définir le taux de transformation des PFNL pour qu'il soit concurrentiel au niveau de la sous région;
- Envisager des mesures incitatives de transformation du conditionnement de la conservation des produits au niveau local.

Taxation

Formalisation de la taxation relative aux activités d'exploitation, de collecte et d'exportation des produits forestiers autres que le bois d'œuvre.

Financement pour les PFNL

Mise en place d'un mécanisme de financement des PFNL à travers les micro-finances afin de garantir la durabilité de leur exploitation.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU CONGO



Catégorisation des PFNL

- La loi et la réglementation forestières ne définissent pas la notion de PFNL;
- Classification des PFNL en fonction de leur nature végétale ou animale.

Droit d'usage

Les droits d'usage se limitent à la satisfaction des besoins personnels des bénéficiaires et ne peuvent être commercialisés.

Proposition

- Intégrer le droit d'usage commercial pour permettre aux populations riveraines de vendre les PFNL collectés dans le cadre du droit d'usage;
- Définition des quotas de vente des PFNL.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU CONGO



Titre d'exploitation

- Attribution à titre individuel du titre d'exploitation forestière;
- Absence de convention de gestion;
- En plus du permis spécial, seul titre prévu, envisager d'instituer à terme la convention de gestion comme autre mode d'accès à l'exploitation des PFNL;
- Absence de cahier des charges accompagnant le titre d'exploitation des PFNL.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION AU CONGO



Evaluation du cadre institutionnel

- Absence des données statistiques fiables au niveau national;
- Difficultés de compiler des données fiables relatives au secteur des PFNL;
- Faiblesse du service de contrôle des produits forestiers à l'exportation aux points de contrôle à la sortie des PFNL.

Propositions

- Renforcement du suivi et du contrôle des activités relatives à l'exploitation des PFNL;
- Amélioration du système de compilation des données statistiques ;
- Amélioration de la communication des informations entre les acteurs et/ou secteurs concernés par les activités relatives à la mise en valeur des PFNL.



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

 **ATELIER FINAL
PROJET GCP/RAF/441/GER** 

SUCCES DU PROJET ET LECONS APPRISES
COORDINATION REGIONALE EN COLLABORATION AVEC LES
COORDINATIONS NATIONALES



Atelier de Planification 2012 1

 **PLAN DE LA PRESENTATION**

1. Succès dans la mise en œuvre du projet
2. Leçons apprises

Atelier de Planification 2012 2

**1. SUCCES DANS LA MISE EN ŒUVRE
DU PROJET**

Atelier de Planification 2012 3

 **NIVEAU SOCIO-ECONOMIQUE**

- Reconnaissance de la valeur de l'Essessang (*Ricinodendron heudelotii*) en RCA et du Nkumu (*Gnetum spp*) dans la province du Woleu- Ntem au Gabon;
- Mise en relation des commerçants avec les communautés/PMEF pour stimuler les ventes groupées et améliorer les revenus des populations rurales;
- Passage du système de troc à la vente des PFNL par les populations autochtones en RCA;

Atelier de Planification 2012 4

 **NIVEAU POLITIQUE (1/2)**

- Prise en compte des PFNL dans les organigrammes des ministères en charge des forêts
 - **Gabon:** Direction de la valorisation des PFNL créée en 2011
 - **RCA:** Création du service de la gestion durable des PFNL et du service de la valorisation des PFNL en 2012;

Atelier de Planification 2012 5

 **NIVEAU POLITIQUE (2/2)**

- Leadership dans i) le processus d'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC et ii) la sensibilisation sur le Droit à une Alimentation Adéquate (DAA);

Atelier de Planification 2012 6



NIVEAU NUTRITIONNEL

- **RCA:** Les communautés du site pilote de la Lobaye consomment *Ricinodendron heudelotii* (Esessang) pour la première fois grâce à l'appui du projet qui les aide également à organiser des ventes groupées pour augmenter leurs revenus. Esessang est très riche en protéines, glucides, calcium et lipides;

Atelier de Planification 2012

7



NIVEAU ENVIRONNEMENTAL

- Création de 16 pépinières de PFNL dont 13 pour *Gnetum* spp, 2 pour *Irvingia gabonensis*, et 1 pour *Dostenia*;
- Plus de 1288 plants de *Gnetum* spp prêts pour la mise en champ;
- Création de champs de *Gnetum* spp au Congo et en RCA comportant 557 plants de *Gnetum* spp;

Atelier de Planification 2012

8

2. Leçons apprises

Atelier de Planification 2012

9



Principales Leçons (1/5)

- Nécessaire de lier les études de base à la formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés en intégrant les ménages enquêtés dans la formation. Cela n'a pas été fait de manière conséquente
- Difficulté de trouver un équilibre entre les trois niveaux d'intervention Régional, National et Local.

Atelier de Planification 2012

10



Principales Leçons (2/5)

- Eviter de choisir les consultants sur la base du simple examen du Curriculum Vitae. Il est important de procéder à des interviews directes ou par téléphone
- Eviter de choisir des sites pilote avec phases de sécurité avancées nécessitant deux véhicules pour chaque mission
- Nécessaire à tout moment de capitaliser les résultats des autres projets PFNL de la FAO

Atelier de Planification 2012

11



Principales Leçons (3/5)

- Nécessaire de s'appuyer sur la formation des formateurs pour créer un effet multiplicateur visant à augmenter l'impact des activités menées
- Importance des sites écoles ou pépinières écoles pour la domestication des PFNL comme *Gnetum* spp.

Atelier de Planification 2012

12



Principales Leçons (4/5)

- Nécessité de développer une stratégie pour protéger les populations autochtones et les femmes dans chaque pays où ils sont discriminés sur le plan culturel
- Nécessité de développer des stratégies nationales pour obtenir des appuis financiers (gouvernements, bailleurs) dans l'optique de pérenniser les acquis des projets

Atelier de Planification 2012

13



Principales Leçons (5/5)

- Commander le matériel tout au début du projet (véhicule, moto etc...) pour qu'il soit disponible sur le terrain
- Former les consultants au début des activités pour assurer la compréhension technique des TdR.
- Les institutions financières accordent très peu des crédits au monde rural du fait de la précarité des revenus. Il est donc nécessaire de prévoir un fonds de garantie qui puisse sécuriser les crédits consentis aux organisations paysannes (GIC ou PMEF).

Atelier de Planification 2012

14



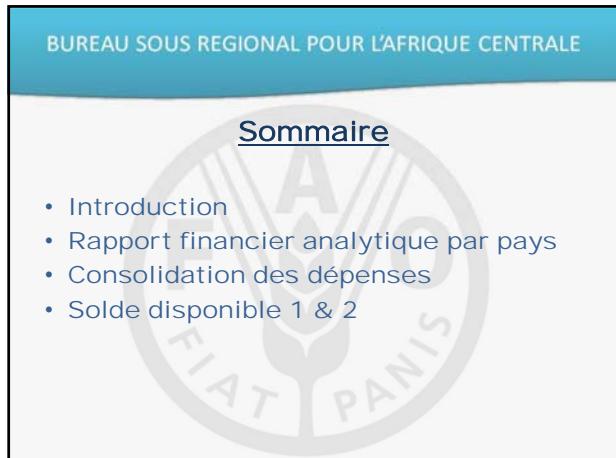
*Merci pour votre
attention!*

CONTACT

Ousseynou Ndoye
Coordonnateur Régional Projet FAO
GCP/RAF/441/GER
Yaoundé, Cameroun,
Tel. +237-22 20 24 72
ousseynou.ndoye@fao.org
Websites of FAO NWFP projects
www.fao.org/forestry/nwfp/55079/fr
www.fao.org/forestry/site/43055/en
www.fao.org/forestry/50255/en

Atelier de Planification 2012

15



Project No./Symbol: Budget Holder		GCP/RAF/441/GER		Oracle Code: TFD110009342		
Name: Organizational Code:		Lamourdia THOBURANO SFCDD				
Description	Account	Gabon	Coordination Régionale	Congo	RCA	Total
Contributions Received						
Staff Costs						
Salaries	5011	0	754 691	0	0	754 691
General Service	5012	0	61 825	0	0	61 825
Total/ Staff Costs	5026	826 506		0	0	826 506
All Costs						
Consultants	5013	195 935	180 932	96 956	104 354	578 187
Contracts	5014	94 787	24 028	30 154	0	148 949
Locally Contracted Labour/Overtime	5020	37 638	35 741	44 714	26 669	144 763
Travel	5021	213 201	182 572	162 956	66 916	625 645
Training	5023	70 681	3 317	62 373	78 388	214 782
Equipment						
Expendable	5024	17 434	16 597	13 622	19 402	67 055
Non-expendable	5025	136 088	31 398	8 354	17 538	193 377
Technical Support Services	5027		6 734			6 734
General Operating Expenses	5028	60 892	116 447	55 310	34 076	266 715
General Overhead Expenses	6400	3 128				3 128
Chargebacks	6500					0
Support Costs	5029	381 291				381 291
Total Expenses	1 217 781	1 417 538	474 439	347 352	3 457 110	
Balance						

Au 13 décembre 2012, les dépenses totales du projet sont estimées à 3,457,110 USD sur les ressources disponibles de 3,715,018 USD. Ces dépenses se repartissent ainsi (tableau 1) :

Gabon:

Les dépenses du Gabon se sont élevées à 1,217,781 USD. La structure de ces charges ne correspond pas aux seules dépenses engagées par ce pays. En utilisant le code opérationnel de SFC, les achats comme ceux des véhicules, des voyages et certaines prestations des consultants ont été pris en compte sur le poste de dépenses du Gabon. Ainsi, les centres de coûts les plus importants sont respectivement: voyages (213,201USD), consultants (195,935USD) et achat matériel consommable (136,089).

Coordination Régionale:

La consommation budgétaire de la coordination régionale est de 1,417,538 USD. Ce coût inclus, les charges salariales du Personnel recruté par Budapest. En déduisant les coûts salariaux, la structure de charge reflète l'image observée dans d'autres pays d'intervention du projet. A la coordination Régionale tout comme au Gabon, les voyages constituent l'un des centres de coûts les plus importants, ils représentent un montant de 182,572 USD soit 13% du total dépensé. Les salaires engagés par Budapest à eux seuls représentant 58% du total dépensé par le Cameroun.

Congo:
La structure de charge est dominée par les voyages soit 34% des dépenses totales du pays, soit 474,439USD. Pour le reste, l'analyse est identique aux autres pays du projet.
RCA:
Avec un total de dépense de 347,352 USD, la RCA demeure le pays où le taux de décaissement a été le plus faible. Entre autre raison évoquée, la livraison tardive du véhicule 4X4.
Il faut noter qu'en dehors de ces raisons. La RCA n'a pas toujours décaissée les sommes souvent sollicitées auprès de la Coordination Régionale pour la mise en œuvre des activités planifiées par le biais des plans de travail.
Les disponibilités financières pour faciliter la mise en œuvre du projet a été possible grâce à l'affectation des autorisations de dépenses aux pays du projet en conformité avec les PTA de chaque pays.
Dans l'ensemble, le taux de décaissement du Gabon, Congo et de la Coordination Régionale a été similaire.
Sur un total de dépenses de 3,457,110 USD, les salaires représentent 23% des charges du projet suivi des voyages 18% et des consultations 16%.

Sur un total de fonds reçus du bailleur de 3,715,018 USD, les dépenses au 13 décembre 2012 s'élevaient à 3,457,110 USD, soit un solde de 257,908 USD (tableau 2, partie 1).

En considérant l'analyse sur le budget total; 3,842,271 USD, ce solde sera de 385,161 USD (tableau 2, partie 2).

Project No./Symbol: Budget Holder	GCP/RAF/441/G ER	TFDE110009342	
Name: Organizational Code:	Lamourdia THIOBIANO SFCDD		
Description	Account	Situation actuelle	Hypothèse 2013
Contributions Received		3 715 018	3 842 271
Staff Costs			
Salaries	5011	754 681	764 681
General Service	5012	61 825	61 825
Total Staff Costs		826 506	826 506
All Costs			
Consultants	5013	578 187	578 187
Contracts	5014	148 949	148 949
Locally Contracted Labour/Overtime	5020	144 763	144 763
Travel	5021	62 555	63 545
Training	5023	214 760	214 760
Equipment			
Expendable	5024	67 056	67 056
Non exp end able	5025	193 377	193 377
Total		6 734	6 734
General Operating Expenses	5028	266 715	266 715
General Overhead Expenses	6400	3 128	3 128
Chargebacks	6500		
Support Costs	5029	381 291	381 291
Total Expenses		3 457 110	3 457 110
Balance		257 904	385 161

BUREAU SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE CENTRALE

MERCI POUR L' ATTENTION

<http://www.fao.org/africa/central/fr/>